

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE DE L'ALPHABETISATION ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE	REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE <i>Union-Discipline- Travail</i>
.....	
DIRECTION DE LA PEDAGOGIE ET DE LA FORMATION CONTINUE	
.....	
Sous-Direction de la Formation Pédagogique Continue	
Coordination Nationale Disciplinaire de PHILOSOPHIE	

MODULES DE FORMATION DES ENSEIGNANTS DU PRIVE 2026

Coordination Nationale Disciplinaire de Philosophie

PRESENTATION DES MODULES

MODULE 1 : LA DEONTOLOGIE DE LA FONCTION ENSEIGNANTE ET LE CODE DU TRAVAIL

MODULE 2 : LA CONNAISSANCE DU SYSTEME EDUCATIF

MODULE 3 : LES REQUÊTES ADMINISTRATIVES ET LEURS MODALITES

MODULE 4 : LA FORMATION PEDAGOGIQUE CONTINUE

MODULE 5 : LES PROGRAMMES EDUCATIFS ET GUIDES D'EXECUTION

MODULES 6 : LES PROGRESSIONS ANNUELLES

MODULE 7 : LES CONTENUS DISCIPLINAIRES

MODULE 8 : LES METHODOLOGIES DES DISCIPLINES

MODULE 9 : L'EVALUATION DES APPRENTISSAGES

MODULE 10 : L'ANIMATION DE LA CLASSE

MODULE 11 : L'UTILISATION DES MANUELS ET SUPPORTS DIDACTIQUES

MODULE 12 : LES AUXILIAIRES PEDAGOGIQUES

MODULE 13 : LES FICHES DE LEÇON

MODULE 14 : LE MICRO ENSEIGNEMENT

MODULE 1

DEONTOLOGIE DE LA FONCTION ENSEIGNANTE ET LE CODE DU TRAVAIL

Situation 1

Un syndicat d'enseignant convoque ses membres à une réunion un lundi de 10h à 12h. Les enseignants concernés sortent des classes, abandonnant les élèves pour répondre à la convocation de leur syndicat. Le chef d'établissement s'oppose à la tenue de cette réunion qu'il estime non réglementaire et donne l'ordre aux enseignants de retourner en classe. Ceux-ci s'y opposent et un bras de fer s'installe entre eux et le chef d'établissement.

1. Que pensez-vous de l'attitude des deux parties ?
2. Comment ramener la paix dans l'établissement scolaire au regard des textes en vigueur ?

CONTENU 1 : LES DROITS DE L'ENSEIGNANT

INTRODUCTION

Selon les dictionnaires Larousse, Wiktionnaire et la Toupie, le droit est un ensemble de règles, de normes, de dispositions, de libertés qui régissent les rapports entre les membres d'une même société. A ce titre le droit définit les prérogatives, les obligations, les autorisations et les interdictions. On peut de façon sommaire dire que les droits d'un individu sont l'ensemble de tout ce que l'individu peut **légalement** réclamer ou avoir pour vivre en harmonie avec les autres composantes de la société. Dans le secteur privé en Côte d'Ivoire, les **droits du travailleur sont régis par le code du travail**. Il constitue le socle juridique de toute relation entre un employeur et ses salariés.

Le Code du Travail s'applique à **tout contrat de travail exécuté en Côte d'Ivoire**, quelle que soit la nationalité de l'employeur et du salarié. Sont concernés :

- Toutes les entreprises privées : SARL, SA, SNC, entreprise individuelle, professions libérales
- Les associations et ONG employant du personnel salarié

- Les représentations de sociétés étrangères installées en Côte d'Ivoire
- Les travailleurs domestiques (cuisiniers, gardes, femmes de ménage...)

La principale source du droit du travail ivoirien est la **Loi n° 2015-532 du 20 juillet 2015 portant Code du Travail**. Ce texte fondateur fixe les droits et obligations de toutes les parties à la relation de travail sur le territoire ivoirien. Il est complété par la **convention collective de l'enseignement privé non lucratif de 2026** et des **décrets** pour l'actualisation de certains aspects.

Ces documents énumèrent les droits des travailleurs en général et ceux des professeurs en particulier.

LE DROIT A UN CONTRAT DE TRAVAIL

Le contrat de travail est un accord de volonté par lequel une personne physique s'engage à mettre son activité professionnelle sous la direction et l'autorité d'une autre personne physique, ou une personne morale, moyennant rémunération. (**Décret 2026-197 du 15 avril 2026, art 1**). Il officialise la présence à l'activité de l'enseignant au sein de l'établissement d'accueil.

Article 14.3 du Code du travail

Le contrat de travail peut être conclu pour une durée déterminée ou pour une durée indéterminée.

Article 14.5 du Code du travail

Le contrat de travail, qu'il soit à durée déterminée ou à durée indéterminée peut comporter une période d'essai dont la durée totale maximale est fixée par décret.

Voici les cinq formes contractuelles reconnues par le Code du Travail ivoirien :

Types de contrat	Durée	Renouvellement	Période d'essai	Cas d'usage
CDI (Contrat à Durée Indéterminée)	Illimitée	N/A	1 à 3 mois selon la catégorie	Emploi permanent
CDD (Contrat à Durée Déterminée)	2 ans au plus (renouvellement inclus)	1 fois	Même que le CDI	Remplacement, surcroît d'activité
Contrat de stage	6 mois au plus (renouvellement inclus)	1 fois	Non obligatoire	Etudiants, alternance
Contrat d'apprentissage	2 ans au plus	Non	Non	Formation professionnelle
Contrat de travail temporaire	Mission + renouvellements	Limité	oui	Via agence d'intérim

Nota Bene :

Tout contrat de travail doit être **établi par écrit** en deux exemplaires. L'absence de contrat écrit crée une **présomption légale de CDI**, avec toutes les obligations et indemnités qui en découlent. Un salarié sans contrat écrit peut exiger à tout moment sa régularisation en CDI.

Article 15.1 du Code du travail

Le contrat de travail à durée déterminée est un contrat qui prend fin à l'arrivée d'un terme fixé par les parties au moment de sa conclusion.

Article 7 : (Avenant du 9 février 1996, Convention collective de l'enseignement privé non lucratif, 2016)

Le contrat doit comporter :

- La définition du caractère propre de l'établissement, c'est-à-dire les objectifs pédagogiques, éducatifs, philosophiques et spirituels, assurant la vie et la pérennité de l'établissement, que le professeur s'engage à respecter, et les modalités de l'accomplissement de la mission pédagogique.
- La date de prise d'effet et la durée d'engagement. Au cas où il est à durée déterminée, le contrat doit contenir les mentions obligatoires prévues par la législation en vigueur.
- La catégorie du professeur, ainsi que son ancienneté dans la profession.
- Le traitement initial et le barème de référence en vigueur.
- Le nombre d'heures données au professeur, les matières enseignées et les classes qui peuvent lui être confiées.
- Mention que le professeur a pris connaissance du règlement intérieur de l'établissement, établi conformément au Code du Travail et en accepte les dispositions.
- L'engagement pour les deux parties de respecter la présente convention.
- La durée de la période d'essai conformément à l'article 13 de la présente convention.

NB: une lettre d'embauche peut remplacer le contrat de travail. La lettre d'embauche doit toutefois, comporter les six premières mentions prévues au précédent article.

Une copie du contrat de travail ou de la lettre d'embauche rédigée en français et revêtue de la signature de l'employeur et de celle du travailleur est remise au travailleur intéressé et la seconde, consignée dans le registre employeur.

LE DROIT A UN TRAITEMENT SALARIAL

L'exécution du contrat de travail donne lieu à une compensation financière. Le salaire minimum du travailleur est fixé par la convention collective de l'enseignement privé. Il est composé du salaire, des accessoires de salaire et des avantages et indemnités éventuelles. Il tient compte également des heures complémentaires attribuées au professeur.

Le Code du Travail ivoirien fixe des limites précises à la durée du travail pour protéger la santé des salariés et encadrer le coût salarial des entreprises. La durée légale hebdomadaire est de :

- **40 heures par semaine** (soit 8 heures par jour sur 5 jours ouvrables)
- **Durée maximale autorisée : 60 heures/semaine** (sous réserve d'autorisation préalable de l'Inspection du Travail)
- **Repos hebdomadaire obligatoire : 24 heures consécutives minimales**, généralement le dimanche

Toute heure travaillée au-delà de 40 heures par semaine est une heure supplémentaire, soumise à majoration obligatoire :

- **+15 %** du taux horaire normal pour les **6 premières heures supplémentaires** (41^e à 46^e heure)
- **+50 %** au-delà de 48 heures par semaine
- **+100 %** pour les heures effectuées les **dimanches et jours fériés légaux**

Nota bene

Dans le domaine de l'enseignement secondaire, la durée légale hebdomadaire est fixée à :

- 18 heures pour les Professeurs du second cycle
- 21 heures pour les Professeurs du premier cycle

Tout volume horaire au-delà, constitue des heures complémentaires. En général, la gestion des heures supplémentaires fait l'objet de négociation entre les parties.

Le non-paiement des majorations d'heures supplémentaires constitue une infraction au Code du Travail, exposant l'employeur à des rappels de salaire et à des dommages-intérêts devant le Conseil de Prud'hommes.

Le salaire est payé en monnaie courante au plus tard, le 08 de chaque mois. Il tient compte du niveau et de la qualification du travailleur.

LE DROIT A LA LIBERTE SYNDICALE

Article 51.1 du Code du travail

La liberté syndicale s'exerce dans toute entreprise, dans le respect des droits et libertés garantis par la constitution, en particulier, la liberté individuelle du travailleur.

En conséquence, tous les professeurs ont le droit d'adhérer ou non à un syndicat professionnel constitué ou d'en créer.

LE DROIT A LA PROTECTION

❖ Protection sociale

L'employeur est tenu de déclarer les employés sous sa direction à la CNPS et de faire une demande d'immatriculation à la CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie).

❖ Protection contre le harcèlement

Article 5 du Code du travail

Aucun salarié, aucune personne en formation ou en stage ne peut être sanctionné ni licencié pour avoir refusé de subir les agissements de harcèlement moral ou sexuel d'un employeur, de son représentant ou de toute personne qui, abusant de l'autorité que lui confèrent ses fonctions, a donné des ordres, proféré des menaces, imposé des contraintes ou exercé des pressions de toutes natures sur ce salarié.

❖ Protection contre les licenciements abusifs

Article 14 : Tout licenciement pour faute doit intervenir dans le respect des procédures et des garanties définies par la loi.

- a- Un licenciement pour faute professionnelle ne peut intervenir qu'après deux avertissements écrits, donnés pour répétition de négligences professionnelles ou d'attitudes répréhensibles (non-observation du règlement intérieur de l'établissement, non-respect des règles professionnelles et des modalités de l'accomplissement de la mission pédagogique telles qu'elles sont définies dans le contrat du travail, absences non motivées, retards persistants, manifestations antireligieuses et propagande politique auprès des élèves...)
- b- En cas de licenciement pour faute grave ou lourde :

- le professeur se voit confirmer son licenciement par lettre recommandée avec accusé de réception ;
- avis en est donné aux délégués du personnel dans les plus brefs délais ;
- le professeur dispose d'un délai de 02 jours franc pour saisir la Commission Paritaire Régionale et en aviser son employeur, le recours est suspensif du licenciement mais non de la cessation immédiate des fonctions et de la rémunération.

La Commission se réunit dans un délai maximum de huit (08) jours francs et tente de concilier les parties.

LE DROIT AUX CONGES ET PERMISSIONS EXCEPTIONNELLES

❖ Congés

- Congés de maternité

Article 23.6 du Code du travail

La salariée a le droit de suspendre le contrat de travail 14 semaines consécutives dont six avant la date présumée de l'accouchement et huit semaines après la date de celui-ci.

• Congés maladie

Le professeur empêché d'assurer son service pour maladie ou accident de travail doit en avertir l'établissement. Si l'arrêt de travail dure plus de 48 heures, il doit être constaté par un certificat médical dans les conditions prévues par la législation en vigueur. Dans ce cas, l'établissement prend à sa charge, pendant cette absence, la différence entre le traitement du professeur et les prestations auxquelles il a droit au titre de la Sécurité Sociale :

- pendant un mois pour les professeurs ayant moins de trois ans de service dans les établissements relevant de la présente convention ;
- pendant deux mois pour les professeurs ayant de trois à cinq ans de service dans les établissements relevant de la présente convention ;
- pendant trois mois pour les professeurs ayant plus de cinq ans de service dans les établissements relevant de la présente convention.

❖ Permissions exceptionnelles

Article 23.6 du Code du travail

Le travailleur comptant au moins six mois de présence dans l'entreprise et touché par les événements familiaux dûment justifiés, énumérés ci-après, dans la limite

de 10 jours ouvrables par an, non déductibles du congé réglementaire et n'entraînant aucune retenue de salaire, bénéficie d'une permission exceptionnelle pour les cas suivants se rapportant à la famille légale :

Motifs de la permission	Nombre de jours ouvrables	Motifs de la permission	Nombre de jours ouvrables
Mariage du travailleur	04	Décès d'un beau-père ou d'une belle-mère	02
Mariage d'un de ses enfants	02	Naissance d'un enfant	02
Mariage d'un frère, d'une sœur	02	Baptême d'un enfant	01
Décès du conjoint	05	Première communion	01
Décès d'un enfant, du père et de la mère du travailleur	05	Déménagement	01
Décès d'un frère, d'une sœur	02		

LE DROIT AUX INDEMNITES DE LICENCIEMENT EN CAS DE LICENCIEMENT ABUSIF

Article 15.9 du Code du travail

Le contrat de travail à durée déterminée ne peut être rompu avant terme que pour force majeure, accord commun ou faute lourde de l'une des parties. Il peut également être rompu avant terme, pendant la période d'essai.

Toute rupture prononcée en violation des règles ci-dessus donne lieu, au profit de la partie lésée, à dommages et intérêts correspondant aux salaires et avantages de toute nature dont le salarié aurait bénéficié pendant la période restant à courir jusqu'au terme de son contrat.

LE DROIT DE GREVE

Aucune limitation légale sur le droit de grève ne concerne le statut des personnels de l'Éducation nationale, de ce fait les enseignants ne sont pas réquisitionnables, ils ne sont pas personnels d'autorité, contrairement aux chefs de bureaux, et chefs d'établissements.

LE DROIT A CONGES

L'enseignant en activité a droit à plusieurs types de congés. Ils correspondent au calendrier établi par le ministère de l'Éducation nationale. Les enseignants sont dispensés de leur service d'enseignement durant les périodes de vacances des classes prévues au calendrier scolaire national triennal, arrêté par le ministre. Celui-ci fixe également la date de rentrée scolaire des enseignants, laquelle précède d'une journée celle des élèves. Cette prérentrée est le moment où l'emploi du temps est remis à chaque professeur. C'est également lors de cette journée que les ultimes mises au point concernant l'organisation des enseignements durant l'année scolaire sont réalisées.

Le calendrier scolaire prévoit enfin que les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens demeurent en service jusqu'à la date retenue pour la clôture de ces épreuves.

LE DROIT A LA FORMATION

La formation des personnels enseignants joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre de toutes les politiques pédagogiques. Elle peut être académique ou continue. La formation continue est offerte à tous par la DPFC par l'entremise des structures d'encadrement. Ces structures sont les APFC, les coordinations disciplinaires, les unités pédagogiques et les conseils d'enseignement. Les formations académiques sont dévolues aux structures de l'enseignement supérieur où l'enseignant a la latitude de s'inscrire selon son profil.

CONCLUSION

Le code du travail accorde à tout travailleur des droits. Ces droits se présentent comme des obligations pour l'employeur en faveur du travailleur. En retour ce dernier attend de ses employés qu'ils satisfassent ses droits. Les droits de l'employeur représentent dans ce cas, des obligations auxquelles ses employés doivent satisfaire.

CONTENU 2 : LES DEVOIRS DE L'ENSEIGNANT

INTRODUCTION :

L'obligation ou le devoir est ce à quoi l'on est obligé par la loi et la morale. En contrepartie de tous les droits que lui garantit l'Etat ivoirien, l'enseignant à l'instar des autres fonctionnaires a effectivement des devoirs envers l'Etat et la société. La **Loi n° 95-696 du 7 septembre 1995** détermine les principes fondamentaux qui régissent le service public de l'Enseignement. En son Article 14, elle relève succinctement les devoirs de l'enseignant comme suit :

« Les enseignants sont tenus d'assurer l'ensemble des activités d'apprentissage qui leur sont confiées. Ils apportent une aide au travail des élèves et des étudiants, en assurent le suivi et procèdent à son évaluation. Ils jouissent dans l'exercice de leurs fonctions, d'une entière liberté de pensée et d'expression, dans le strict respect de la liberté de conscience et d'opinion des élèves et des étudiants. Cette liberté ne doit en aucun cas aller à l'encontre des objectifs assignés aux établissements et des principes de tolérance et d'objectivité. »

Ces obligations peuvent être présentées en cinq parties.

I - Les devoirs d'ordre général :

- 1- l'obligation d'assurer le service : l'enseignant doit être physiquement présent à son poste de travail, (en classe) et consacrer son temps à assurer son service et non à régler ses affaires personnelles, à recevoir des visites, ou à lire des journaux ;
- 2- l'obligation du remplissage, au début de chaque année scolaire, du certificat de reprise de service qui atteste qu'il démarre ou poursuit ses activités dans l'établissement.
- 3- l'obligation d'obéissance hiérarchique : il doit obéir à ses supérieurs hiérarchiques et exécuter les ordres qui émanent d'eux. Il doit se conformer aux instructions de son chef. (Cependant, l'enseignant peut refuser d'exécuter un ordre qu'il juge illégal ou dont l'exécution peut constituer une infraction pénale) ;
- 4- l'obligation d'obéissance à la loi ;
- 5- l'obligation de réserve ;
- 6- l'obligation de désintéressement (aucun intérêt propre) ;
- 7- le devoir de respect des Institutions ;
- 8- le devoir de participation aux affaires publiques ;
- 9- l'obligation de probité (bonté et honnêteté) ;
- 10- l'obligation d'amour de la patrie ;
- 11- l'obligation d'être ponctuel et assidu au travail.

II - Les devoirs d'ordre académique

- 1- l'obligation d'accepter l'emploi du temps confectionné d'abord en tenant compte de l'intérêt bien compris de l'élève ;
- 2- l'obligation du respect des horaires d'enseignement, du programme en vigueur et de la progression annuelle ;
- 3- l'obligation du respect des calendriers des évaluations : devoirs et interrogations ;

4- l'obligation de participer effectivement aux réunions d'Unité Pédagogique, de Conseil d'Enseignement et aux Conseils de Classe ;

5- l'obligation de se présenter, s'il est élu, aux réunions du Conseil Intérieur et du Conseil de Discipline.

III - Les devoirs d'ordre pédagogique

Le professeur est chargé de dispenser aux élèves des connaissances dans la discipline de sa spécialité et de l'éducation générale de ces jeunes qui lui sont confiés. Pendant son cours, il est entièrement responsable de chacun d'eux. Pour cela, il doit :

1- contrôler à chaque cours la présence de chaque élève en faisant l'appel et en visant le cahier de présence et d'absence (arrêté n° 2471/ AP du 27 juillet 1968).

2- veiller à une tenue correcte du cahier de textes qui est un véritable cahier de bord attestant qu'il a effectivement assuré sa tâche suivant toutes les directives pédagogiques.

3- tenir à jour le cahier de notes, document indispensable pour le Chef d'établissement chaque fois qu'il rencontre un parent d'élève.

4- remplir correctement les bulletins et les livrets scolaires avant les conseils de classes (ne pas y faire des ratures ou des surcharges) en y donnant des appréciations judicieuses.

5- participer obligatoirement aux activités pédagogiques (journées pédagogiques, visites de classes, classes ouvertes, stages, séminaires ...).

6- participer effectivement aux jurys d'examens, tâches normales du professeur auxquelles il ne saurait se soustraire (circulaire n° 03/ MEN/ DGEI du 22 mars 1972).

IV - Les devoirs d'ordre moral

L'enseignant doit avoir une conscience professionnelle. La conscience professionnelle est le fait d'assumer ses devoirs professionnels avec honnêteté, dévouement et dignité.

1- L'honnêteté

L'enseignant a le devoir de faire son travail dans l'honnêteté à travers :

- la préparation effective des cours ;
- la correction des devoirs ;
- le respect des instructions officielles ;
- le renseignement régulier des documents de la classe ;
- le respect du contrat didactique.

2- Le dévouement

L'enseignant doit exercer sa profession avec amour, joie et abnégation (sacrifice) en faisant preuve d'initiative et de créativité.

3- La dignité

L'enseignant doit être dans sa parole, dans sa tenue, dans sa conduite et dans toute sa personnalité, un bon modèle pour l'enfant dont l'éducation lui a été confié par l'Etat. Il doit être ouvert avec ses élèves tout en se gardant de toute familiarité.

Il doit avoir une moralité irréprochable, éviter la drogue, l'alcool, éviter de s'endetter et se quereller. Il ne doit pas fumer en classe ni dans la cour de l'établissement.

Même en dehors de l'établissement, pour préserver son image de marque, de dispensateur de savoir, de formateur de la société, il doit avoir toujours un comportement digne.

V - Les devoirs d'ordre juridique

Dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, les Nations Unies ont proclamé que chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

L'enfant en raison de son manque de maturité physique et intellectuelle, a besoin d'une protection spéciale et de soins spéciaux, notamment d'une protection juridique appropriée, avant comme après la naissance.

Ainsi la nécessité de cette protection spéciale va permettre la création de la convention Internationale des droits de l'enfant le 20 / 11 /1989. A ce jour 193 pays ont ratifié cette convention parmi lesquels figure la CÔTE D'IVOIRE depuis le 04 / 02 /1991.

L'enseignant a le devoir de connaître ces droits, notamment les articles 1-2-4 -14-19-28... afin d'agir en connaissance de cause.

Le futur enseignant, soucieux de l'ordre moral devra appliquer les principes déontologiques directeurs suivants :

1- Respect de la dignité humaine :

l'enseignant :

- s'adresse aux apprenants et agit envers eux avec respect et dignité ;
- s'occupe d'eux de manière judicieuse en veillant constamment à respecter la sensibilité de chacun.
- respecte la dignité et les responsabilités de ses pairs, des chefs d'établissement, des parents d'élèves.

2- Respect de la confidentialité et de la vie privée :

l'enseignant :

- respecte le caractère confidentiel des informations sur les apprenants
- respecte le caractère confidentiel des informations sur l'équipe école
- est lié à l'obligation de discrétion professionnelle (conseil de classe, conseil de discipline, jury d'examen).

3- Respect de l'équité et de la neutralité :

l'enseignant :

- respecte et reconnaît le droit de chacun à un traitement équitable et juste ainsi que l'importance d'éviter tout conflit d'intérêt ;
- doit cultiver l'esprit d'impartialité, de justice et d'équité.

4- Respect de la sécurité de l'apprenant :

L'enseignant adopte des pratiques qui assurent la sécurité physique, psychologique et émotionnelle de l'apprenant.

CONCLUSION :

La loi ivoirienne contraint l'enseignant à certaines obligations. Celles-ci sont diverses et touchent tous les domaines qui concourent à la bonne marche de l'école. Elles sont censées faire de ce travailleur un modèle dans la société dont il a à charge la formation. Aujourd'hui, avec les problèmes du système éducatif ivoirien, il y a lieu de repenser les devoirs de tous les acteurs, notamment ceux des enseignants qui en sont les principaux animateurs.

CONTENU 3 : L'ETHIQUE DE LA FONCTION ENSEIGNANTE

Situation 2

Monsieur Saïgon est professeur dans un établissement de Bouaké. Comme son employeur ne lui paye son salaire de manière régulière, il compense cette situation en exigeant de l'argent à ses élèves pour leur donner de bonnes notes. En outre il s'endette fortement auprès des boutiquiers de son quartier. En classe, il est très autoritaire et acariâtre. Ses propos sont très souvent fortement contestés bruyamment par les élèves. A la sortie des classes, il passe la majeure partie de son temps libre dans les débits de boissons en compagnies de jeunes élèves de sexe féminin.

- 1) Que pensez-vous de :
 - l'employeur de monsieur Saïgon ?
 - monsieur Saïgon ?
- 2) Pourquoi les propos de ce professeur sont-ils contestés ?
- 3) A quoi s'expose Monsieur Saïgon ?
- 4) Comment doit se comporter Monsieur Saïgon pour être en conformité avec la déontologie du métier d'enseignant de philosophie ?

Introduction

Il est évident que le comportement des enseignants a une importance particulière dans une société quelle qu'elle soit, puisqu'ils forment l'avenir de celle-ci, à travers l'instruction et l'éducation de sa jeunesse. D'où l'intérêt même du module proposé, à savoir, la déontologie de la fonction enseignante dont l'un des axes de réflexion est l'éthique de la fonction enseignante : c'est donc l'avenir de notre Nation et le nôtre propre, en tant que nous en sommes membres, qui est en jeu. C'est pourquoi, il importe que les enseignants qui ont à charge, la formation et l'encadrement du maillon faible de cette Nation que constitue la jeunesse à travers les élèves, soient convenablement outillés à cette fin. Dès lors, par leur exemplarité professionnelle et morale, les enseignants pourront, d'une part, instruire et éduquer les élèves et, d'autre part, espérer obtenir leur respect spontané. On déplore généralement le manque de respect dont font preuve certains élèves vis-à-vis de leurs enseignants ; mais toute autorité morale, en-dehors d'un rapport de pouvoir arbitraire, se fonde sur la dignité morale et sur les compétences de la personne qui la revendique, et qui « forcent » le respect de ceux sur qui elle s'exerce. En d'autres termes, la fonction enseignante exige des vertus et des qualités. De même, elle procède d'un ensemble de principes, c'est-à-dire d'une déontologie.

Partant, la question de la déontologie et de l'éthique n'a jamais cessé d'être constitutivement liée au métier d'enseignant.

Que faut-il entendre par les termes de déontologie et d'éthique ? Quelle est la responsabilité de l'enseignant dans son rapport avec les élèves ?

En quoi réside l'éthique de la fonction enseignante ? Telles sont les interrogations qui orienteront notre analyse.

I/ Définition des termes

A/ Qu'est-ce que la déontologie ?

La *déontologie* regroupe l'ensemble des règles et des devoirs qui régissent une profession, la conduite de ceux qui l'exercent et les rapports entre ceux-ci et leurs clients ou le public. Le mot déontologie désigne l'ensemble des devoirs et des

obligations imposées aux membres d'un ordre ou d'une association professionnelle. Comme les règles de droit, les règles déontologiques s'appliquent de manière identique à tous les membres du groupe, dans toutes les situations de la pratique. Une autorité (hiérarchique) est chargée de les faire respecter et d'imposer des sanctions en cas de dérogation.

B/ Qu'est-ce que l'éthique ?

L'*éthique* porte sur les valeurs qui orientent et motivent nos actions. Elle s'intéresse à nos rapports avec autrui. Autrement dit, l'éthique fait appel aux valeurs, aux normes ; elle est d'ordre moral.

Au niveau le plus général, la réflexion éthique porte sur les conceptions du bien, du juste et de l'accomplissement humain. Elle répond alors à des questions comme :

- qu'est-ce qui est le plus important dans la vie ?
- que voulons-nous accomplir ?
- quels types de rapports voulons-nous entretenir avec les autres ?

II/ La dimension déontologique et éthique de la pratique enseignante

L'enseignant est un fonctionnaire qui remplit une mission de « service public ». La notion de « fonction publique » est définie par celle d'« intérêt général ». En effet, la fonction publique n'est pas seulement un statut et son but n'est pas de procurer la sécurité de l'emploi et un revenu régulier : le fonctionnaire, payé par l'Etat, remplit un rôle qui est reconnu utile pour la collectivité nationale, il ne poursuit donc pas son intérêt privé comme un commerçant ou toute autre profession privée, mais il est au service de l'intérêt de tous. En tout état de cause, la primauté du service public reste la recherche de l'intérêt général.

L'article 15 de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789 indique ceci : « La société a le droit de demander des comptes à tout agent de son administration ». En effet, dans la mesure où il gère une autorité qui lui est déléguée par la société, le fonctionnaire ou l'enseignant doit rendre des comptes de sa gestion. Par exemple, les familles ou les parents d'élèves confient leurs enfants à des fonctionnaires de l'Education Nationale (les enseignants), qui sont rémunérés par les impôts que paient ces mêmes parents d'élèves ; le fonctionnaire doit donc pouvoir justifier son salaire en rendant compte du travail qu'il accomplit avec leurs enfants. C'est précisément le rôle du cahier de textes de la classe qui, en tant qu'auxiliaire pédagogique, permet aux parents de savoir exactement ce que reçoivent leurs enfants en termes d'apprentissages au cours de l'année scolaire.

Il est bon de savoir que les règles déontologiques sont posées clairement dans un code. En ce qui concerne les enseignants, c'est le code de déontologie de la fonction publique

(Loi n°92-570 du 11 septembre 1992 portant statut général de la Fonction Publique) qui les régit. Ce code traite notamment des principes fondamentaux auxquels est soumis l'agent de l'Etat qu'est l'enseignant. Les principes traditionnels du service public ont été mis en place, depuis longtemps ; il s'agit des principes d'égalité, de continuité et d'adaptabilité. Pour l'Education Nationale, ils sont complétés ou illustrés par d'autres principes telles que la neutralité, la responsabilité, la mutabilité ou encore la gratuité.

En ce qui concerne la dimension éthique du travail de l'enseignant, il est bon de noter que l'éducation se donne tout entière comme un projet essentiellement éthique. L'enseignement est un travail interactif qui suppose le dialogue et l'accompagnement. On ne peut s'engager dans l'enseignement sans viser essentiellement le bien-être des élèves. Les enseignants possèdent une vision du monde qui leur est propre et adoptent en classe des pratiques diverses, mais tous doivent conjuguer leurs efforts pour atteindre l'objectif de réussite scolaire dans le respect des valeurs pédagogiques qui sous-tendent le système éducatif.

Aussi, dans le cadre du programme de formation, l'enseignant est-il un guide, un médiateur et un accompagnateur pour la construction des connaissances et le développement des compétences des élèves. L'accompagnement de formation met en relation l'enseignant avec des élèves, considérés individuellement ou collectivement. Ce type de relation où entre une part d'affectivité suppose une grande lucidité de la part de l'enseignant, parce que cette relation s'effectue entre personnes égales en droit, mais de statut différent : l'enseignant n'est ni le père, ni le frère, ni le camarade de classe, ni l'ami de l'élève. Il possède l'autorité que le législateur lui a conférée. Et cela n'est pas rien, car il s'agit d'une responsabilité qui interpelle l'enseignant dans sa pratique.

La relation interpersonnelle est faite de distance, mais aussi de proximité ; distance et proximité affectives, mais aussi physiques. Le statut de l'enseignant lui accorde un pouvoir sur ses élèves. De cela, il doit être conscient. Il ne s'agit pas ici de coercition, mais d'une influence morale ou d'une autorité intellectuelle qui est d'autant plus considérable que l'élève est jeune et sans expérience de la vie et, donc, plus vulnérable. Les actes d'un enseignant ont souvent une influence insoupçonnée et imprévisible que même une analyse réflexive approfondie ne permet pas de déceler. Il ne sera jamais trop bien formé pour exercer un regard éthique vigilant sur sa pratique. Qu'on songe, par exemple, aux répercussions d'un jugement inapproprié, même fait de bonne foi, ou à une évaluation erronée ou, même, à certaines maladresses verbales qui blessent un être dans son estime de soi. Le respect des élèves, est assurément au cœur du quotidien de l'enseignant, car il accompagne l'acte d'enseigner.

Enseigner, c'est mobiliser des compétences professionnelles et s'investir soi-même en tant que personne dans une relation pédagogique vraie avec tous ses élèves.

L'enseignant est ainsi considéré comme un agent moral. A ce titre, c'est une personne dont le travail peut être entendu comme un art pratique où la dimension morale est fondamentale.

Le comportement moral de l'enseignant face à son élève réside dans la sollicitude, l'attention et l'affection.

III/ Les vertus éthiques requises pour enseigner

L'éthique ou la morale de l'enseignant, se noue autour de **trois vertus** que sont :

La justice qui est reconnaissance des droits et des mérites, **la sollicitude**, ou **bienveillance** qui se présente comme attention à la fragilité, à la vulnérabilité, et **le tact** qui est la préoccupation, le souci de la relation elle-même. Pour ce qui est de la bienveillance, autant dire que la bienveillance n'est pas de la complaisance. Ainsi, **être bienveillant**, c'est prendre soin d'autrui, c'est avoir compris qu'autrui est fragile et vulnérable, et que nous sommes tous finalement fragiles et vulnérables. La bienveillance nous invite à apporter à l'élève, confronté à l'inquiétude, à la désillusion et parfois même, disons-le, à la souffrance, une forme de réconfort. L'enseignant n'est pas convié à devenir un assistant social bien évidemment, l'enseignant reste un enseignant. Simplement, il n'a pas en face de lui des sujets abstraits mais des personnes. L'élève est aussi une personne.

Quant au **tact**, il est à la fois sens de l'adresse et sens de l'à-propos :

Le sens de l'adresse prend en compte l'individu ou l'apprenant dans sa singularité. Ce qui signifie que, lorsque je parle à Yao je ne parle pas à Amoin et en parlant à Amoin je ne parle pas à Mohammed (chaque élève est un cas).

S'agissant du sens de l'à-propos, il renvoie à ce qui doit être dit et comment cela doit être dit, mais il est aussi et surtout sens de ce qui doit être tu.

Comme on le voit, **le tact n'est pas simple habileté relationnelle, mais bel et bien vertu**, car il s'y manifeste une sensibilité à autrui où s'esquissent les premiers mots, peut-être d'abord les premiers silences, d'une éthique de la parole.

Dès lors, l'enseignant doit être véritablement un modèle pour les élèves. Cette nécessaire exemplarité de l'enseignant n'est rien d'autre que la fidélité à ces trois principes ou vertus. L'exemplarité n'est pas à chercher du côté de la perfection mais, tout au contraire, du côté d'une fidélité silencieuse à ces quelques grands principes. C'est précisément cette fidélité silencieuse, cet engagement obstiné qui rend l'enseignant respectable aux yeux de ses élèves. Au demeurant, l'exemplarité de l'enseignant- et ce n'est pas un paradoxe de dire cela - est une exemplarité ordinaire. Elle ne lui demande pas d'être un surhomme. Ainsi, tout enseignant peut raisonnablement souscrire à cette conception de l'exemplarité en mesurant

véritablement la charge et le sens de la responsabilité de sa mission, qui en font l'éducateur par excellence.

IV/ Les obligations, les attitudes et les comportements de l'enseignant

A/ Les obligations

- L'obligation d'obéissance hiérarchique

L'enseignant doit toujours se conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique. Le refus d'obéissance est considéré comme une faute professionnelle, sauf dans le cas où l'ordre donné est manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public. En outre, l'enseignant se doit de respecter les lois et règlements de toute nature. La subordination hiérarchique impose également de se soumettre au contrôle hiérarchique et de faire preuve de loyauté dans l'exercice de ses fonctions.

- L'obligation d'exercer ses fonctions

La première de ces obligations est bien sûr d'exercer son enseignement conformément aux horaires de service définis pour chaque corps d'enseignants. Les professeurs doivent effectuer les tâches qui leur sont confiées : « tout fonctionnaire, quel que soit son rang dans la hiérarchie, est responsable de l'exécution des tâches qui lui sont confiées »

L'enseignant doit effectuer son service de façon continue (obligation de ponctualité et d'assiduité).

- L'obligation de neutralité

Dans leurs enseignements, les enseignants du primaire et du secondaire public sont tenus au respect de cette règle qui s'impose à tous. Le principe de laïcité s'applique également à tous les agents du service public d'enseignement public et fait obstacle à ce qu'ils manifestent leurs croyances religieuses dans le cadre de leurs enseignements. La neutralité est le devoir de mesurer ses mots et la forme dans laquelle ils sont exprimés.

- L'obligation de discrétion professionnelle

Nul ne peut faire état de documents « internes » concernant l'établissement dans lequel il exerce. Un enseignant peut se prêter à une interview sur une question générale mais pas sur le fonctionnement administratif de l'établissement où il enseigne. La méconnaissance de cette obligation expose l'enseignant à des sanctions disciplinaires.

B/ Les attitudes et les comportements de l'enseignant

Devenir enseignant, c'est en assumer la posture et en accepter les responsabilités.

- Apparence et attitude

Le respect des élèves s'acquiert aussi par la correction de son comportement :

- Avoir une tenue vestimentaire correcte ;
- Utiliser un langage correct et accessible, et audible (la voix pédagogique) ;
- Garder son portable caché ou éteint ;
- Ne pas manger ou boire devant les élèves.

- Gestion de l'espace classe et des élèves

Gérer la classe, c'est avant tout s'en approprier l'espace et avoir la maîtrise des lieux :

- Ne pas rester assis derrière son bureau ;
- Se déplacer calmement dans la classe ;
- Eviter les espaces vides entre l'enseignant et les élèves (chaises et tables vides) ;
- Exiger le silence avant de prendre la parole ;
- Ecrire lisiblement au tableau (attention à l'orthographe). Utiliser rationnellement le tableau ;
- Remettre en l'état la salle en fin de séance (éclairage et mobilier)
- Autorité et maîtrise de soi

La mesure de l'autorité s'évalue à l'adhésion des élèves au contrat qui leur a été clairement fixé par l'enseignant. Cette autorité découle forcément de :

- La compétence ou la connaissance de la discipline ;
- L'habileté pédagogique (qualité intrinsèque de l'enseignant, les subtilités) ;
- L'usage de sa personnalité au profit de l'enseignement (les atouts personnels)

L'enseignant n'oubliera pas que les élèves méprisent l'incompétence, la démagogie et la familiarité.

N.B : Construire ses cours, ce n'est pas photocopier une partie de manuel, la distribuer et la commenter ; c'est penser un scénario de formation pour atteindre un objectif identifié dans une progression. L'élève apprend et l'enseignant enseigne : ce sont deux acteurs ayant deux activités différentes. Tout enseignement doit être basé sur des objectifs pédagogiques pour lesquels, l'enseignant utilisera des stratégies en ayant pour seul souci, la transmission adéquate et rigoureuse, des savoirs à l'élève.

CONCLUSION

Il est impossible de distinguer, dans le cas de l'enseignant, ce qui renverrait à une déontologie professionnelle et ce qui relève de la morale, tout court. Car l'enseignement est peut-être le seul « métier », où activité publique et vie privée, existence professionnelle et personnelle ne sauraient être dissociées. Contrairement aux autres travailleurs, le professeur ou l'instituteur est enseignant toujours et partout, même et surtout hors de la classe. L'enseignant doit pour ainsi dire être irréprochable dans sa tenue et sa conduite privée.

Celui qui a accepté la mission d'éducateur doit mettre sa conduite en harmonie avec son enseignement. Son travail est tout entier un don de soi. Il rime avec « vocation », « mission », « service », « apostolat », toute chose qui signifie clairement le caractère sacerdotal, de l'activité enseignante. Si la notion de déontologie évoque l'idée de devoirs spécifiques à une pratique déterminée, celle-ci est habituellement toujours liée à celle de droits corrélatifs de ses devoirs. Or dans le cas de l'enseignant, il s'agit d'une éthique « sacrificielle » qui l'invite à un sacrifice total et sans contrepartie de sa personne à sa tâche, à un dévouement sans retour, à un complet oubli de soi-même.

Dès lors, parler d'une éthique de la fonction enseignante, revient à mettre l'accent sur certaines valeurs fondamentales qui sont réaffirmées et mises en contexte, à savoir les valeurs de justice, d'égalité et d'équité, auxquelles s'ajoutent les trois valeurs instrumentales, soit la cohérence, la rigueur et la transparence. D'autres valeurs que sont par exemple, la probité (ne pas utiliser les moyens du service à des fins personnelles), la patience et la tolérance que certains considèrent d'abord comme des qualités personnelles, mais qui doivent être partagées par tous les enseignants, sont aussi essentielles pour un agir éthique dans l'enseignement.

CAS PRATIQUE

Monsieur ZOUMANA, professeur de Philosophie au Lycée Moderne de Touba, vient de perdre sa génitrice et souhaite obtenir une permission pour se rendre dans son village. Aide-le à rédiger sa demande.

MODULE 2

CONNAISSANCE DU SYSTEME EDUCATIF

INTRODUCTION

Mettre en place un système éducatif performant est un défi particulier pour l'Etat et pour les professionnels en charge du secteur Education/Formation.

La présente contribution aidera les futurs enseignants à :

- reconnaître les spécificités du système éducatif ;
- comprendre les mécanismes du système éducatif ;
- traiter des thèmes relatifs au système éducatif.

I- LE SYSTEME EDUCATIF

Mots clés : système éducatif – Contexte – Intrants – Processus – Extrants.

A- LE CONTEXTE : les différentes dimensions du système éducatif

1- Le contexte historique

Le système éducatif a connu plusieurs grands moments d'évolution au cours de l'histoire.

Le système éducatif ivoirien a posé ses fondements à l'arrivée du colonisateur.

a- La période coloniale : 1887-1944

- 1887 : Première expérience éducative avec Arthur Verdier dans ses plantations de café à ELIMA (Sud-Est).
- Ouverture d'une école primaire à Krindjabo (1887) qui sera transférée à Assinie (1890) par Marcel TREICH-LAPLENE.
- A partir de 1895, avec l'appui des missionnaires catholiques, les ouvertures d'écoles se multiplient sur le littoral (Grand-Bassam, Jacqueville, Tabou...) et à l'intérieur du pays. On assiste ainsi à la :
 - Formation des premiers lecteurs africains en langue française
 - Formation de moniteurs locaux
 - Formation des premiers interprètes pour l'Administration.
- En 1911 : la Côte d'Ivoire compte un (01) groupe scolaire central à Bingerville, seize (16) écoles régionales, vingt-six (26) écoles de village dont deux (2) pour tout le Nord du pays (Odienné, Korhogo).

NB : Effectifs des élèves

- 1924 : 4354 élèves dont 211 filles
- 1932 : 6722 élèves dont 627 filles

b- La période néocoloniale : 1944 – 1960

- En Juillet 1944 a lieu la Conférence de Dakar qui a abouti aux décisions suivantes :
 - Vulgarisation nécessaire de l'éducation en vue de relever le taux de scolarisation dans les colonies françaises d'Afrique.
 - Passage de l'enseignement colonial à l'enseignement néocolonial caractérisé par une évolution, un développement des ordres d'enseignement.
- 1946 : Aventure 46
Les premiers élèves ivoiriens scolarisés dans des lycées de France.
- 1958 : Création du Centre d'Etudes Supérieures qui deviendra par la suite l'Université d'Abidjan.

NB : Pendant cette période, on constate :

- le démarrage de :
 - l'Enseignement Secondaire ;
 - l'Enseignement Technique ;
 - l'Enseignement Agricole.
- La naissance de l'Enseignement Supérieur.

c- De 1960 à 1976 : Prise en main effective des systèmes éducatifs par les Etats africains francophones devenus indépendants.

1971 : on assiste en Côte d'Ivoire à l'introduction de la télévision éducative au primaire pour rendre le système éducatif moderne et dynamique.

NB : Mise en place des programmes dits *de Construction Nationale*.

d- De 1977 à 1995 : Loi de Réforme du 16 Août 1977.

Mise en œuvre du concept **Ecole et Développement** basé sur la connaissance approfondie du milieu local, de l'ouverture sur le monde rural et urbain et de l'acquisition de savoirs scientifiques, littéraires, artistiques et sportifs.

e- De 1995 à nos jours : Loi de Réforme de septembre 1995.

Adoption du concept **Ecole-Nation** caractérisé par :

- La formation de citoyens responsables imprégnés des réalités de leur pays et ouverts sur le monde extérieur.
- Le choix d'une formation qui permettra aux jeunes générations de se comporter de façon consciente face aux problèmes liés à leurs rôles d'acteurs économiques.

2- Le contexte politique

L'Etat définit la politique éducative du moment en se fondant sur les grandes orientations et en dégagant des intentions générales.

a- Les grandes orientations

Il s'agit :

- des nouvelles évolutions de l'humanité, de la société...
- des avancées culturelles, scientifiques et technologiques constatées dans le monde...

b- Les intentions générales : Finalités de l'Ecole Ivoirienne.

Elles se rattachent à des valeurs et à des principes. Il s'agit pour l'Etat de définir le type d'hommes et de citoyens à former en se référant aux grandes orientations citées plus haut.

3- Le contexte légal et juridique

Ce sont les normes prises pour encadrer la mise en place et le fonctionnement du système éducatif.

a. Le contexte légal

- Les Traités ratifiés par l'Etat de Côte d'Ivoire qui réfèrent à l'Education
- La Constitution ivoirienne
- Les lois de Reformes de l'Ecole.

b. Le contexte juridique

- Les Décrets
- Les Arrêtés
- Les Textes réglementaires
- Les Instructions officielles

4- Le contexte démographique

Le nombre de jeunes candidats à la scolarisation dans la population ivoirienne chaque année, à tous les niveaux et dans les différents ordres d'enseignement : maternelle, préscolaire, primaire, secondaire (général – technique – professionnel), supérieur.

5- Le Contexte Economique

Les ressources de l'Etat susceptibles d'être mobilisées pour assurer le financement de la scolarisation des jeunes.

Les Finances publiques / Finances de l'Etat.

Les Appuis financiers et matériels des partenaires.

B – LES INTRANTS_: Eléments entrants dans le processus (input)

Les intrants correspondent aux ressources humaines, matérielles, financières et à tous les efforts de planification et d'organisation injectés dans le système.

1- L'Administration du secteur Education / Formation

a- Les Ministères : cinq (05) Ministères ont à charge la gestion du système éducatif.

- Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA)
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS)
- Ministère de la Culture et de la Francophonie
- Ministère de la Jeunesse et des Sports
- Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage

b- L'organigramme du MENA

- Les Cabinets
- Les Administrations centrales
- Les Administrations régionales
- Les Services rattachés
- Les Services extérieurs
- Les Structures sous tutelle.

2- Les Ressources Humaines

- Les personnels administratifs
- Les personnels enseignants
- Les personnels d'encadrement
- Les étudiants
- Les élèves ...

ORGANIGRAMME

Décret n° 2021 - 456 du 8 septembre 2021
portant organisation du ministère de l'Éducation
nationale et de l'Alphabétisation



3- les Ressources Financières et Matérielles

- Les Budgets
- Les Equipements
- Les Locaux ...

C – LE PROCESSUS :

Planification – Enseignement – Evaluation des enseignements – Evaluation des apprentissages.

C'est tout ce qui donne vie à l'ensemble des ressources et relie de façon fonctionnelle et dynamique toutes les activités du système.

Il s'agit :

- de la façon de dispenser l'enseignement ;
- du fonctionnement pédagogique ;
- de la mise en œuvre des stratégies éducatives ;
- des mécanismes d'ajustement mis en place pour corriger les déficiences et prévenir les causes d'échec ;
- des mécanismes de concertation et de contrôle mis en place pour assurer la cohérence et la complémentarité de toutes les interventions éducatives.

D – LES EXTRANTS : Produits Educatifs (output) - Recherche de l'efficacité

Les extrants constituent :

- les résultats de l'innovation en termes d'apprentissage des élèves/des étudiants ;
- les changements de pratiques des enseignants ;
- l'image de l'Institution ;
- les effets produits ;
- les résultats globaux.

II- LE PILOTAGE DU SYSTEME EDUCATIF

Le secteur Education / Formation est sous la tutelle de deux (2) ministères :

- Le MESRS : chargé de l'application de la politique du gouvernement en matière d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.
- Le MENA :

- s'occupe de l'ensemble des niveaux de l'enseignement général ainsi que du préscolaire et de l'enseignement non formel.
- a en charge les formations techniques et professionnelles de niveau secondaire 1 et 2.

A- LE MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABÉTISATION (MENA)

C'est l'Institution de référence dans la mise en œuvre de la politique éducative de notre pays, vu :

- La taille de la population scolaire à encadrer
- L'effectif des personnels à gérer
- L'étendue de la carte scolaire à exécuter.

Selon le décret n°2017-150 du 1^{er} Mars 2017 portant organisation du Ministère de l'Education Nationale, le MENA est composé d'un cabinet, de services rattachés, de directions centrales et de services extérieurs.

1. Le cabinet

Il comprend :

- 1 Directeur de cabinet
- 1 Directeur de cabinet adjoint
- 1 Chef de cabinet
- 8 Conseillers techniques
- 8 Chargés d'études
- 1 Chargé de missions
- 1 Chef de secrétariat particulier

2. Le service rattaché au cabinet

C'est le service de la communication, de la documentation et des archives.

3. L'Inspection Générale

Inspection Générale du Ministère (IGENA)

4. Les Directions Centrales

Au nombre de vingt-et-une (21). Ce sont :

- La Direction des Ressources Humaines (DRH)
- La Direction des Affaires Financières (DAF)
- La Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJ)
- La Direction des Etudes, des Stratégies, de la Planification et des Statistiques (DESPS)
- La Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue (DPFC)
- La Direction des Examens et Concours (DECO)
- La Direction des Ecoles, Lycées et Collèges (DELC)
- La Direction de l'Orientation et des Bourses (DOB)
- La Direction de la Mutualité et des Œuvres Sociales en Milieu Scolaire (DMOSS)
- - La Direction de la Vie Scolaire (DVS)
- - La Direction des Technologies et des Systèmes d'Information (DTSI)
- - La Direction de l'Encadrement des Etablissements Privés (DEEP)
- - La Direction d'Animation, de Promotion et de Suivi des Comités de Gestion des Etablissements Scolaires (DAPS-COGES)
- - La Direction de la Coordination et de l'Exécution des Projets (DCEP)
- - La Direction des Cantines Scolaires (DCS)
- - La Direction de la Veille et du Suivi des Programmes (DVSP)
- - La Direction de l'Egalité et de l'Equité du Genre (DEEG)
- - La Direction de l'Education non Formelle (DENF)
- - La Direction de l'Alphabétisation des Adultes, des Jeunes et des Enfants (DAAJE)
- - La Direction de la Coordination et du Suivi des Programmes d'Alphabétisation (DCSPA)
- - La Direction des Matériels Didactiques de l'Alphabétisation

NB : chaque Direction Centrale comprend des Sous-directions.

5. Les services extérieurs :

Ce sont :

- - les Directions Régionales (DRENA) au nombre de 41.
- - les Directions Départementales (DDENA).

NB : les Directions Régionales et les Directions Départementales gèrent les structures situées dans leur zone d'influence : Lycées - Collèges - IEPP.

B- LE FONCTIONNEMENT D'UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Exemples : lycée / collège

1. Les acteurs et leurs rôles

Identification des acteurs	Leur (s) rôle(s)
Le Chef d'Etablissement	Administratif Financier Pédagogique Animateur socioculturel
Les Adjoints au Chef d'Etablissement	Administratif Pédagogique Animateur socioculturel
L'Econome / l'Intendant	Comptable Assistant financier
L'Inspecteur d'Education	Encadre les élèves Reçoit et informe les parents d'élèves Coordonne les activités des éducateurs
Les Educateurs	Travaillent sous la direction de l'Inspecteur d'Education en fonction de la répartition des tâches.
Le Professeur Principal	Coordonne l'action des professeurs d'une même classe. Fait des propositions et des suggestions au Chef d'Etablissement.
Le professeur	Installe des compétences chez les apprenants Guide, éduque, évalue les apprenants Participe aux examens Participe à la vie de l'Etablissement.
Le chef de classe	Représente ses camarades de classe. Coopère avec l'Administration Veille à la propreté, à la discipline et au bon fonctionnement de la classe.
Les élèves	Développent des activités d'apprentissage. Exécutent les consignes. Participent à la vie de l'établissement.
Les autres personnels : Secrétaires, laborantins, bibliothécaires, reprographes. ...	Participent à la vie de l'Etablissement, chacun selon sa qualification et les tâches qui lui sont dévolues.

2. Les différentes activités au sein de l'Etablissement.

a. Les Réunions des Conseils

- Conseil intérieur
- Conseil d'Enseignement
- Conseil de classe
- Conseil de discipline

b. Les Réunions d'UP (Unité Pédagogique)

Activités pédagogiques convoquées par les animateurs et les responsables d'UP.

c. Autres activités

Culturelles, sportives, amicales des professeurs, associations des élèves ...

3. Les moyens de communication au sein de l'Etablissement

- les tableaux d'affichage
- les notes circulaires
- les notes de service
- les convocations
- les cahiers d'information

MODULE 3

LES REQUÊTES ADMINISTRATIVES ET LEURS MODALITES

Situation

Pendant l'année scolaire, Koutouan, professeur d'Anglais dans un établissement scolaire de la place, se rend régulièrement dans son village les jours ouvrables, sans en informer ses supérieurs hiérarchiques.

1. Quelles règles administratives viole-t-il ?
2. A quoi s'expose Koutouan ?
3. Quelle démarche administrative doit entreprendre tout travailleur avant de s'absenter de son poste ?

INTRODUCTION

L'Administration est l'ensemble des services de l'Etat chargés d'exécuter les décisions des pouvoirs publics.

Pour le bon fonctionnement d'une Administration, la communication entre les agents et leur hiérarchie est essentielle. Les requêtes administratives sont un moyen de communication. Une requête administrative est une demande écrite qui peut être émise par la hiérarchie ou par l'agent mais également entre deux Administrations. Celle-ci provient des besoins liés à l'amélioration des conditions de travail des différents acteurs d'une administration. La formulation de ces requêtes doit obéir à des conditions ou modalités prévues dans les Statuts et Règlement intérieur de la Fonction Publique.

Dans le cadre de la formation des enseignants contractuels, une présentation de certaines requêtes sera faite en prenant en compte différents types de requérants, l'objet et les modalités de la requête.

I-Présentation de requêtes administratives

a-Format d'une requête

De façon générale, dans la présentation d'une requête, certaines mentions sont obligatoires :

- les noms, prénoms, profession et domicile du requérant
- l'objet de la demande :
- le corps de la requête :
 - ✓ la phrase introductive
 - ✓ l'exposé sommaire des moyens invoqués
 - ✓ l'énonciation des pièces dont on entend se servir
 - ✓ *la conclusion : faire la synthèse de la requête et terminer par la formule finale de politesse*
- La signature.

b-Quelques requêtes administratives

Requérants	Objet	Modalités
Chef d'Etablissement	Le Certificat de prise de service ou première prise de service	C'est le document qui atteste que l'agent démarre l'activité dans le service. Ce document peut être délivré suite à la présentation d'une décision d'affectation émise par la Direction des Ressources Humaines.
	Le Certificat de reprise de service	C'est le document qui atteste que l'agent poursuit l'activité dans le service. Ce document peut être délivré à un agent déjà en poste. L'outil CODIPOST permet de suivre l'occupation effective d'un poste par un agent.
	La Demande d'explication	C'est une demande écrite adressée à un fonctionnaire fautif par l'autorité hiérarchique dont il relève. Le fonctionnaire est ainsi appelé à s'expliquer sur les faits qui lui sont reprochés.
	L'Ordre de mission	C'est un document essentiel par lequel l'autorité hiérarchique envoie un agent en mission officielle. L'ordre de mission justifie la présence de l'agent dans le lieu indiqué pour la réalisation de la mission. Il peut être demandé par les autorités de police ou de gendarmerie si la mission s'effectue dans un véhicule de service ou non.
	La Demande de sanction	Le supérieur hiérarchique direct peut demander à sa hiérarchie (DRENA-Préfet-Ministre) une sanction disciplinaire contre un agent fautif. L'action pénale est différente de l'action disciplinaire. Il existe deux sortes de sanctions disciplinaires : Les Sanctions disciplinaires de premier degré : -l'avertissement -le blâme -le déplacement d'office Les sanctions disciplinaires de premier degré sont prononcées par le Ministre dont relève l'agent fautif, le Préfet ou le Directeur Régional, ce, après une demande d'explication écrite adressée à celui-ci. Les Sanctions disciplinaires de second degré : -la radiation au tableau d'avancement -la réduction du traitement dans la proportion maximum de 25% et pour une durée ne pouvant excéder 30 jours.

		-l'exclusion temporaire pour une durée ne pouvant excéder 6 mois, cette exclusion entraîne la perte de toute rémunération à l'exception des prestations familiales. - l'abaissement d'échelon -l'abaissement de classe -la révocation avec ou sans suspension des droits à la pension Les sanctions disciplinaires de second degré sont de la compétence du Président de la République mais particulièrement du Ministre chargé de la Fonction Publique après avis du conseil de discipline. Le fonctionnaire suspendu de ses fonctions ne peut prétendre qu'à la moitié de sa rémunération ; toutefois il continue de percevoir la totalité de ses prestations familiales. Il existe des voies de recours administratifs pour l'agent victime de sanctions. Ce recours peut être un recours gracieux (adressé à l'auteur de l'acte) ou un recours hiérarchique (adressé à un supérieur hiérarchique de l'auteur de l'acte). En cas de non satisfaction, il peut engager le recours juridictionnel (chambre administrative de la cour suprême) Le fonctionnaire fautif peut également demander la grâce du Président de la République (grâce présidentielle) Le licenciement C'est une mesure administrative qui met fin aux fonctions de l'agent de l'Etat pour des motifs non disciplinaires : -inaptitude physique ou mentale (lorsque le fonctionnaire qui bénéficie des congés de maladie ne peut plus reprendre le service) -Insuffisance professionnelle notoire (quand l'agent fait preuve d'incompétence) -perte de la nationalité ivoirienne.
	L'admission à la retraite	C'est l'acte administratif qui détermine la fin normale de la carrière du fonctionnaire (Lettre de radiation).

Requérants	Objet	Modalités
Le Professeur	La Demande de congés : (congé de paternité, congé de maternité, congé de maladie, congé annuel...)	Ce sont des dispositions ou documents par lesquels l'autorité accorde une absence momentanée du service à un agent. Deux types de congés : Congés administratifs et Congés pour raison de santé. Congés administratifs : 1-Permissions spéciales d'absence pour événements familiaux : -en cas de décès d'un ascendant ou d'un descendant en ligne directe durée 5 jours ouvrables -en cas de mariage de l'agent ou d'un enfant de l'agent- durée deux jours ouvrables -en cas de naissance survenue au foyer de l'agent, durée 3 jours ouvrables 2-autorisation (spéciale) d'absence avec traitement : -aux représentants dûment mandatés des syndicats de fonctionnaires, à l'occasion de convocation des congrès syndicaux, fédéraux, confédéraux et internationaux ainsi que des organismes directeurs dont ils sont membres. -aux fonctionnaires membres du comité consultatif de la fonction publique ou membres des commissions administratives paritaires pendant les sessions de ces organismes ; -aux fonctionnaires candidats à des concours ou examens professionnels ; -aux fonctionnaires occupant des fonctions publiques électives, dans la limite des sessions des assemblées dont ils font partie. 2-autorisation d'absence sans traitement -aux fonctionnaires candidats à des élections politiques pendant la durée de la campagne. 3-congé annuel : C'est le congé acquis par le fonctionnaire après douze mois consécutifs d'activité. D'une durée de 30 jours calendaires avec rémunération, l'ordre et dates de départ en congé sont fixés par le supérieur hiérarchique compétent compte-

tenu des nécessités de service et, dans la mesure du possible, des désirs du fonctionnaire.

L'Administration peut pour les mêmes motifs, s'opposer à tout fractionnement du congé après une année de travail.

NB : L'enseignant bénéficie des congés scolaires et des grandes vacances au même titre que les élèves.

Congé pour raison de santé

Le fonctionnaire en activité a droit à un congé de maladie et un congé pour couche et allaitement (14 semaines)

1-congé de maladie :

Il existe plusieurs types de congés de maladies :
Le congé de maladie de longue durée et le congé exceptionnel de maladie.

Le congé de maladie : il est accordé un congé de maladie de 6 mois maximum à un fonctionnaire, atteint d'une maladie dûment constatée et qui le met dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions, s'il a accompli une période de douze mois consécutifs de service. Si le congé de maladie n'excède pas 15 jours, il peut être accordé par le supérieur hiérarchique. Dans cette situation, il perçoit l'intégralité de sa rémunération.

Le congé de maladie de longue durée : si après 6 mois de congés de maladie, l'état du fonctionnaire exige la poursuite de soins, sur proposition du conseil de santé, il est mis en congé de maladie de longue durée et perçoit l'intégralité de sa rémunération pendant encore 6 mois.

A l'issue de ce temps (une année), la rémunération est réduite à moitié.

Si au terme de 36 mois y compris les 6 premiers mois de congé de maladie, l'état de santé du fonctionnaire ne lui permet toujours pas de reprendre le service, il est déclaré invalide sur avis du conseil de santé et admis d'office à la retraite.

Pour bénéficier d'un congé de maladie, le fonctionnaire doit adresser une demande écrite accompagnée d'un certificat médical délivré

par le médecin de l'Administration à l'autorité dont il dépend.

L'autorisation d'un congé de maladie au-delà de 15 jours est de la compétence du Ministère chargé de la fonction publique après avis du Conseil de santé.

Le bénéficiaire d'un congé de maladie ne doit exercer aucune activité lucrative. Il est tenu en outre de signaler ses changements éventuels de résidence au Ministre chargé de la fonction publique.

Il doit, après reprise de service se soumettre aux visites et contrôles éventuels du Conseil de santé.

Congé exceptionnel de maladie :

Il est accordé un congé exceptionnel de maladie à un fonctionnaire victime d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions jusqu'à son admission à la retraite.

Le congé exceptionnel de maladie est limité à 60 mois ; au cours desquels le fonctionnaire perçoit l'intégralité de sa rémunération et le remboursement des honoraires et des frais médicaux pour la maladie ou l'accident.

Au terme de cette période, le fonctionnaire bénéficiaire du congé exceptionnel de maladie qui ne peut reprendre son service est admis à faire valoir ses droits à la retraite après avis du conseil de santé et de la commission de réforme.

Congé pour couches et allaitement :

Le congé pour couche et allaitement est accordé à la femme fonctionnaire, à sa demande, appuyée d'un certificat médical délivré par un médecin de l'Administration. Le congé pour couche et allaitement a une durée de 14 semaines dont 8 avant l'accouchement et 6 après.

Si à l'expiration de ce congé, l'intéressée n'est pas en état de reprendre son service, elle est placée en congé de maladie après avis du conseil de santé.

Le Professeur	Demande de mutation	Formulée par un agent qui éprouve le besoin de changer de lieu de travail, ce dernier précise les motifs de sa demande.
	Demande de réclamation	Lorsqu'un agent pense avoir été lésé par rapport à une situation donnée (notation, mutation, emploi du temps...), il demande réparation de façon courtoise.
	Demande de détachement	Le détachement est la position du fonctionnaire autorisé à interrompre temporairement ses fonctions pour exercer un emploi ou un mandat public national ou international, un mandat syndical, ou exercer une fonction ministérielle, Deux types de détachement : -le détachement de courte durée, ne peut excéder 6 mois et ne peut être renouvelé mais peut être porté à un an pour une mission d'enseignement à l'étranger -le détachement de longue durée, 5ans au maximum, dans ce cas le fonctionnaire peut être remplacé dans sa fonction. Au terme du détachement de courte ou de longue durée, le fonctionnaire est obligatoirement réintégré dans un emploi de son grade par le ministère chargé de la Fonction Publique à la demande du fonctionnaire par arrêté du Ministre chargé de la fonction publique après avis favorable du ministère technique de l'intéressé. Le détachement auprès d'un Etat étranger, d'un organisme international requiert l'accord préalable du Conseil des Ministres.
	Demande de mise en disponibilité	La disponibilité est la position du fonctionnaire dont l'activité est suspendue temporairement à sa demande pour des raisons personnelles et dans les cas suivants : -accident ou maladie grave du conjoint ou d'un enfant ; la durée ne peut dans ce cas excéder une année. Elle est renouvelable une seule fois après avis du conseil de santé ; -pour suivre son conjoint fonctionnaire en service ou affecté à l'étranger en raison de sa profession, dans ce cas la disponibilité ne peut

		excéder une année, elle peut cependant être renouvelée dans les conditions requises pour l'obtention ; -pour suivre un conjoint non fonctionnaire hors du lieu d'affectation du fonctionnaire, la durée de la disponibilité est une année renouvelable une seule fois ; -pour convenance personnelle, la durée est d'un an renouvelable une seule fois. NB : La mise en disponibilité est accordée de droit à la femme fonctionnaire, et à sa demande, en cas de maladie grave du conjoint ou d'un enfant. Le fonctionnaire placé en position de disponibilité n'a droit à aucune rémunération. Le fonctionnaire placé en position de disponibilité doit solliciter sa réintégration auprès du Ministre chargé de la Fonction Publique, deux mois au moins avant la période de disponibilité en cours. Le fonctionnaire qui a formulé une demande de réintégration anticipée est maintenu en disponibilité jusqu'à la fin de sa période de mise en disponibilité si un poste ne peut lui être proposé.
	Demande de démission	C'est une demande écrite du fonctionnaire marquant sa volonté non équivoque de quitter l'Administration.
-Elèves -Parents d'élèves	Certificat de fréquentation	C'est un certificat pour justifier le passage de l'élève dans un établissement scolaire. Les motifs de cette demande doivent être précisés.
	Certificat de scolarité	C'est une attestation pour retracer le parcours de l'élève et les résultats obtenus dans un établissement scolaire.
	Demande d'autorisation d'absence	Demande formulée en cas d'événements familiaux ou pour des raisons de santé.

II-Impact des requêtes sur l'environnement scolaire

Au niveau de l'Administration :

Les requêtes administratives sont de bons indicateurs du fonctionnement d'un établissement scolaire.

Elles permettent le suivi des agents et favorisent au besoin, des décisions motivées dans la carrière des Administrés.

Ces moyens de contrôle et de gestion permettent de mieux apprécier les aptitudes et l'environnement familial des agents.

Au niveau des agents :

Les requêtes administratives :

- couvrent les agents en activité et permettent de sauvegarder leur sérénité au travail,
- favorisent une gestion humaine des administrés,
- font prendre conscience des devoirs des administrés pour qu'ils deviennent plus engagés, plus disponibles donc plus efficaces dans leurs tâches professionnelles.
- accompagnent et soutiennent les administrés à la survenue d'événements familiaux et dans la promotion de leur carrière.

Au niveau des élèves et des parents d'élèves

Les requêtes administratives :

- permettent un bon suivi du parcours scolaire,
- favorisent la communication entre Administration, élèves et parents.

Au total, les requêtes administratives permettent aux requérants d'obtenir de l'administration certains avantages relatifs à leur situation du moment. Elles sont des moyens dont dispose l'Administration pour mieux encadrer les administrés et garantir le bon fonctionnement de la structure.

MODULE 4

LA FORMATION PEDAGOGIQUE CONTINUE

Situation

Dans un établissement secondaire de Côte d'Ivoire, les résultats aux examens sont en baisse constante depuis trois ans. Le climat scolaire se dégrade, les enseignants se sentent isolés et peu soutenus dans leurs pratiques pédagogiques. Le chef d'établissement décide d'organiser une réunion de crise avec les Conseils d'Enseignement, les Unités Pédagogiques et le personnel d'éducation. Ceux-ci décident de demander les services de l'Antenne de la Pédagogie et de la Formation Continue.

1. Quelles sont les raisons de l'isolement des enseignants ?
2. Comment les structures d'encadrement pédagogique pourraient-elles aider cet établissement ?

INTRODUCTION

L'un des objectifs essentiels de la Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue est de donner les ressources et les aptitudes nécessaires aux acteurs du système éducatif pour leur permettre de résoudre les problèmes d'ordre pédagogique qui se posent à eux.

Pour ce faire, il y a un ensemble de stratégies mises en œuvre. Parmi elles, on note la création de structures d'encadrement de proximité à savoir, l'Unité Pédagogique, le Conseil d'Enseignement, le Conseil Pédagogique et la Coordination Pédagogique dont le but est d'éviter aux enseignants le cloisonnement et l'isolement afin d'être plus efficaces. Malgré les lettres de mission qui ont été produites (en 1992 pour le primaire) et (1995 pour le secondaire) qui prévoient et réglementent le fonctionnement des UP et CE, ces structures connaissent encore des difficultés car certains de leurs acteurs méconnaissent ou maîtrisent mal les différents rôles qui leur sont assignés. C'est pourquoi il importe de mettre à leur disposition les outils nécessaires à leur épanouissement afin de s'inscrire dans la logique de la promotion d'une école performante axée sur la recherche de l'excellence.

I-L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES D'ENCADREMENT PEDAGOGIQUE DE PROXIMITE

L'Unité Pédagogique, le Conseil d'Enseignement, le Conseil Pédagogique et la Coordination Pédagogique sont des structures d'encadrement pédagogique de proximité qui ont été créées pour permettre une meilleure gestion pédagogique des établissements scolaires. En d'autres termes, ce sont des structures-relais des Coordinations Régionales Disciplinaires au niveau d'un établissement, d'un groupe d'établissements ou d'une circonscription.

I.1-L'Unité Pédagogique (UP)

L'UP est un regroupement de plusieurs établissements suivant des critères bien définis. Ce sont des critères d'ordre géographique, administratif auxquels il faut ajouter des critères de niveaux (1^{er} ou 2nd cycle). Ce découpage relève de la compétence de la Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue (DPFC).

I.2- Le Conseil d'Enseignement (CE)

Le CE est une cellule pédagogique regroupant tous les professeurs enseignant la même discipline ou des disciplines ayant des affinités académiques dans un même établissement. Il offre aux professeurs de la même discipline l'occasion de confronter leurs expériences. Le CE est un cadre de réflexion et d'expérimentation pédagogiques au niveau de chaque établissement.

II- LES OBJECTIFS ET LES MISSIONS DES STRUCTURES D'ENCADREMENT

PEDAGOGIQUE DE PROXIMITE

II.1- Les objectifs

Les objectifs que visent les structures d'encadrement pédagogique de proximité sont les suivants :

- assurer la formation continue des enseignant(e)s ;
- recycler tous ceux qui, enseignant depuis longtemps, éprouvent le besoin de repenser leur pratique pédagogique ;
- harmoniser les méthodes d'enseignement ;
- identifier les difficultés propres à chaque discipline et essayer d'y trouver des solutions appropriées.

Compte tenu des multiples tâches dont l'enseignant est chargé, l'effort individuel est souvent cause de découragement et d'inefficacité. Il importe donc que le maximum de travail se fasse en groupes. Il s'agit donc d'envisager la constitution de véritables équipes de travail (disciplinaires, interdisciplinaires). C'est pour cette raison que les structures d'encadrement de proximité reçoivent des missions.

II.2- Les missions

- Assurer la réflexion pédagogique, en particulier celle qui concerne la didactique disciplinaire et interdisciplinaire.
- Constituer une documentation à partir d'une synthèse dynamique des apports documentaires extérieurs et des réflexions propres :
- Aider à la formation pédagogique et professionnelle des jeunes enseignants ou de ceux nouvellement arrivés, ou encore de ceux qui, après de nombreuses années de pratique, jugent utile de s'interroger sur l'adéquation de leur travail

aux nouvelles exigences de l'évolution. Il s'agit donc de faciliter l'insertion professionnelle et humaine des collègues nouvellement affectés dans l'établissement ou la localité afin d'éviter l'isolement et le cloisonnement ;

- Elaborer une programmation commune des objectifs opérationnels ;
- Réfléchir et aider à trouver les solutions relatives aux problèmes posés par l'évaluation afin que soient résorbées les disparités aux effets néfastes et que naisse une évaluation contribuant véritablement à la formation des élèves et des enseignant(e)s ;
- Veiller au respect de la nature, de la qualité et du rythme des évaluations dans l'établissement ou dans les établissements réunis dans chaque structure d'encadrement. Par exemple au secondaire, le CE organise des devoirs de niveau et l'UP des devoirs communs pour les établissements membres.

III- LES ACTEURS DES STRUCTURES D'ENCADREMENT PEDAGOGIQUE DE PROXIMITE ET LEURS RÔLES

L'UP et le CE doivent être perçus comme des équipes où chaque membre joue un rôle complémentaire de celui des autres. La défaillance d'un maillon de la chaîne est souvent cause de l'échec de l'ensemble.

Deux catégories de personnes interviennent au sein de ces structures : les membres et les partenaires.

III.1- Les acteurs au niveau du secondaire (UP et CE)

Il existe deux (02) types de membres dont les **membres statutaires** au nombre de trois (03) : les chefs d'établissement, les animateurs et les professeurs, et les **membres non statutaires** au nombre de deux (02) : les économes ou les intendants et les inspecteurs d'éducation.

On distingue deux groupes de partenaires : les Coordinations Régionales Disciplinaires (CRD), et les autres Unités Pédagogiques (UP) et Conseils d'Enseignement (CE).

III.1.1- Les membres statutaires

III.1.1.1- Les chefs d'établissement

Au niveau du CE, il s'agit du chef de l'établissement ou de son adjoint.

Au niveau de l'UP, il s'agit du chef d'établissement responsable de l'UP et des chefs d'établissements membres de l'UP.

Les chefs d'établissement sont les premiers responsables et maîtres d'œuvre du fonctionnement des CE et UP. Ils sont d'office membres des CE et des UP. Leurs rôles sont les suivantes :

Rôles des Chefs d'établissement

AU NIVEAU DES CE	AU NIVEAU DES UP
-Ils initient les rencontres à caractère pédagogique ; -Ils apprécient l'ordre du jour proposé par les animateurs des CE ; -Ils veillent à la participation de tous aux réunions ; -Ils mettent à la disposition des CE les moyens nécessaires à leur fonctionnement ; -Ils participent aux réunions ou se font représenter par leurs adjoints ; -Ils assurent la diffusion des comptes rendus d'activités aux membres des CE, et aux Coordinations Régionales Disciplinaires de l'APFC.	L'un d'entre eux est chargé de la responsabilité administrative de l'UP. Son établissement qui est public est le siège de l'UP : -il informe ses pairs du fonctionnement de l'UP ; -il apprécie et vise l'ordre du jour des réunions ; -il veille à la participation de tous aux réunions ; -de concert avec ses pairs, il dégage les moyens nécessaires au fonctionnement de l'UP ; -il reçoit, apprécie et vise les comptes rendus des réunions ; -il assure la diffusion de ces comptes rendus auprès des différents membres de l'UP et des Coordinations Régionales Disciplinaires ; -il organise une réunion-bilan du fonctionnement de l'UP avec ses pairs ; -il participe aux réunions ou se fait représenter par un de ses collègues chef d'établissement.

III.1.1.2-L'Animateur de l'UP ou du CE

C'est un professeur compétent élu par ses collègues. Il est à leur écoute et recueille leurs suggestions sans imposer son avis.

Rôles de l'Animateur de l'UP ou du CE

AU NIVEAU DES CE	AU NIVEAU DES UP
- Il coordonne les activités pédagogiques du CE ; - Il recense les difficultés pédagogiques rencontrées par ses collègues ; - Il inscrit ces difficultés pédagogiques dans un ordre du jour qu'il soumet à l'appréciation du chef d'établissement ; - Il convoque et anime les réunions ; - Il veille au respect des progressions, au rythme et à la nature des évaluations ; - Il veille à la qualité de l'enseignement de sa discipline dans son établissement ; - Il veille à l'exécution des expérimentations pédagogiques ; - Il gère les ressources matérielles et financières du CE ; - Avec ses collègues, il peut mener des réflexions visant à améliorer les résultats scolaires.	- Il coordonne les activités pédagogiques de sa structure, sous la responsabilité du chef d'établissement responsable administratif de l'UP ; - Il élabore l'ordre du jour des réunions qu'il soumet au chef d'établissement responsable administratif de l'UP ; - Il fait convoquer les réunions par le chef d'établissement responsable administratif de l'UP ; - Il anime les réunions (au moins quatre dans l'année) ; - Il coordonne l'élaboration du plan d'action annuel ; - Il coordonne l'élaboration des progressions annuelles ; - Il veille à l'exécution des activités identifiées ; - Il rédige ou fait rédiger les comptes rendus des activités mises en œuvre, en y joignant la liste de présence pour diffusion ; - Il décèle les personnes-ressources aptes à apporter une expertise à l'UP ; - Il tient un cahier de bord où il transcrit succinctement les questions soulevées et les activités menées ; - Il encourage la production de supports pédagogiques et/ou didactiques ; - Il gère les ressources matérielles et financières de l'UP ; - Il engage les membres dans toutes réflexions de nature à renforcer leur efficacité et à améliorer les résultats scolaires des élèves.

III.1.1.3-Les Professeurs

Leur participation aux activités de l'UP et du CE, loin d'être une corvée, fait partie intégrante de l'exercice de la fonction. Le rôle premier de l'UP est de faciliter la

vie aux enseignants grâce à la mise en commun du dynamisme des plus jeunes et des expériences des anciens.

Les activités de l'UP et du CE peuvent porter sur la préparation des cours, la résolution d'exercices, la production de fiches d'exercices appropriées, la tenue des classes ouvertes, la conception des différents types d'évaluations, etc.

- Ils participent **obligatoirement** aux réunions et aux activités des UP et des CE ;
- Ils prennent une part effective aux séances de travail ;
- Ils s'impliquent dans toutes les activités de production.

III.1.2- Les membres non statutaires

III.1.2.1- Les Economes ou Intendants

Ils interviennent surtout au niveau des CE pour :

- recevoir les commandes en documents de référence et en matériels nécessaires à leur fonctionnement ;
- assurer, le financement des activités initiées par le CE.

III.1.2.2- Les Inspecteurs d'Education

Leur présence n'est pas obligatoire mais souhaitée. Ils peuvent cependant siéger pour s'informer des difficultés pédagogiques des élèves en vue de mener des activités de soutien pour les aider.

III.1.3- Les partenaires

III.1.3.1- Les Coordinations Régionales Disciplinaires (CRD) de l'APFC

Les Inspecteurs Pédagogiques (IP) appuient le fonctionnement des UP et CE. Ils interviennent comme personnes-ressources. A ce titre :

- ils prennent connaissance des problèmes rencontrés par les UP et CE à travers les comptes rendus qui leur sont destinés et essaient d'y apporter des solutions ;
- ils mettent à la disposition des UP et CE des informations relatives aux programmes et méthodes d'enseignement ;
- ils fournissent aux UP et CE des documents d'accompagnement et matériels didactiques ;
- ils facilitent les échanges d'informations entre les UP et/ou les CE.

III.1.3.2- Les autres UP et CE

En plus de leurs activités propres, les autres UP et CE peuvent :

- être des espaces favorisant l'interdisciplinarité et l'intradisciplinarité ;
- constituer des réseaux de partage d'informations, de savoirs et de savoir-faire.

IV-LES INSTRUMENTS DE PILOTAGE D'UNE STRUCTURE D'ENCADREMENT PEDAGOGIQUE DE PROXIMITE

IV.1- La liste des instruments de pilotage

Pour mener à bien sa mission, l'Animateur du CE, de l'UP du Conseil Pédagogique ou de la Coordination Pédagogique doit disposer d'un certain nombre de documents. Ce sont :

- la lettre de mission des Unités Pédagogiques et des Conseils d'Enseignement, publiée en 1995 par la DPFC pour le secondaire ;
la lettre de mission donne les définitions et les secteurs d'activités des UP et CE. Elle précise leurs objectifs et missions. Elle détermine les acteurs et leur rôle ;
- la liste des établissements membres de la structure ;
- la liste des enseignant(e)s membres de la structure (Nom, Prénoms, Matricule, emploi ou grade, contact) ;
- la liste des documents et matériels didactiques disponibles ;
- les archives de la structure ;
- le cahier d'entrée et de sortie des documents et matériels ;
- le plan d'action ;
- un cahier de bord pour consigner les réflexions et activités mises en œuvre par les enseignants membres de la structure ;
- la fiche d'évaluation de la structure d'encadrement (Voir modèle en annexe) ;
- les arrêtés, décisions et circulaires portant : découpage de l'année scolaire, rythme des évaluations, opérations de fin de trimestre, volumes horaires des matières, tableaux des coefficients des disciplines, dates des congés scolaires, etc. ;
- la liste officielle des manuels agréés et recommandés de l'année scolaire en cours ;
- un ou deux chronos pour classer ou conserver les courriers départ et arrivée.

IV.2- Le plan d'action

IV.2.1- Définition d'un plan d'action

Un plan d'action est un document qui présente les principales activités à mettre en œuvre. Il indique clairement le public cible ainsi que les moyens nécessaires à l'exécution de chacune des activités retenues. Il se présente sous la forme d'un tableau (cf. annexe).

IV.2.2- Objectif d'un plan d'action

Il permet à l'Animateur de planifier le travail dans le temps et dans l'espace afin d'évaluer l'efficacité du fonctionnement de la structure qu'il anime. Le plan

d'action est un contrat minimum, une boussole qui permet à chacun des acteurs de s'investir de manière effective dans la vie de la structure.

IV.2.3- Elaboration d'un plan d'action

Le plan d'action s'élabore à la réunion de rentrée. Il s'agit d'inscrire, dans un tableau organisé et précis, les activités que les membres de la structure ont décidé de mener pendant l'année scolaire. Une UP, un CE, un Conseil Pédagogique ou une Coordination Pédagogique doit planifier les activités de la façon suivante :

- dès la rentrée scolaire :

- réunion de rentrée ;
- désignation de l'animateur (au niveau du secondaire) ;

- pendant le trimestre :

- activités de formation (ateliers ciblés, classes ouvertes sur les aspects du programme qui posent problème au plus grand nombre) ;
- production de documents (synthèse dynamique des apports documentaires extérieurs et des réflexions propres des acteurs de la structure) ;
- exécution des progressions établies ;
- organisation des évaluations en général et des devoirs de niveau en particulier ;
- production de sujets d'examens blancs (2^{ème} trimestre) ;
- finalisation des productions documentaires ;

- à la fin de chaque trimestre :

- réunion-bilan des activités trimestrielles ;
- état d'avancement des progressions ;
- point des productions ;
- point des évaluations ;
- point des autres activités.

Spécifiquement à la fin du troisième trimestre :

- remplir la fiche-bilan ou d'évaluation de la structure d'encadrement ;
- faire des commandes de matériels didactiques auprès du Chef d'établissement responsable administratif de l'UP ou du CE, de l'IEPP en vue de rendre plus performants les enseignements ;
- adresser au Chef d'établissement responsable administratif de l'UP ou du CE, au IEPP et au Chef de l'APFC, les observations faites par les enseignants dans le sens du renforcement de l'efficacité de la structure.

V- LA REUNION D'UNE STRUCTURE D'ENCADREMENT

Elle est organisée pour essentiellement permettre :

- d'échanger des informations en vue d'améliorer chez l'enseignant, sa pratique de classe au double plan pédagogique et didactique ;
- de promouvoir la gestion participative de l'enseignant pour la réalisation des activités de la structure.

Elle comporte trois moments : la phase de préparation ou de conception, le déroulement de la réunion ou phase d'exécution des tâches et la phase finale ou de suivi.

Dans ce qui suit, nous allons décliner ces phases à travers l'exemple de l'enseignement secondaire.

V.1- La phase préparatoire d'une réunion d'UP ou de CE

En fonction de leur degré de responsabilité et des objectifs de la réunion, l'animateur de l'UP ou du C.E sollicite les acteurs suivants à prendre part à la préparation de la séance de travail :

- le Chef d'Etablissement responsable administratif de l'UP ou du CE ;
- les autres membres de l'administration acteurs de l'UP ou du CE ;
- les professeurs de la discipline ;
- les personnes ou structures ressources extérieures dont les Encadreurs Pédagogiques de l'APFC et autres spécialistes.

L'essentiel se joue dans cette phase préparatoire. Celle-ci comprend en effet la détermination des objectifs, l'élaboration de l'ordre du jour, la détermination du lieu, de la date et de l'heure de la réunion, la conception, la mise en forme et la diffusion des correspondances.

-la détermination des objectifs

La détermination des objectifs consiste à faire le choix des sujets à l'ordre du jour.

-l'élaboration de l'ordre du jour

L'élaboration de l'ordre du jour se fait à partir des objectifs visés. L'animateur de l'UP ou du CE recueille les difficultés pédagogiques rencontrées par ses collègues. Il inscrit ses difficultés pédagogiques dans un ordre du jour qu'il soumet à l'appréciation du chef d'établissement responsable administratif de l'UP ou du CE.

- La détermination du lieu, de la date et de l'heure de la réunion

Au niveau du CE, la réunion a lieu au sein de l'établissement dont il relève.

Au niveau de l'UP, elle se tient dans l'établissement du responsable administratif ou dans tout autre établissement membre de l'UP.

Il convient de déterminer la date et l'heure de la réunion. Les mercredis après-midis sont indiqués pour ces types d'activités.

-la conception, la mise en forme et la diffusion des correspondances

Cette phase concerne les personnes qui doivent être informées de la tenue de la réunion et celles qui doivent y participer. Le responsable administratif de l'UP ou du CE, en accord avec l'animateur, adresse les correspondances aux différents destinataires qui sont :

- au niveau de l'UP, les autres Chefs d'établissement, les Encadreurs Pédagogiques et les professeurs membres de l'UP ;

- au niveau du CE, les membres et éventuellement les Encadreurs Pédagogiques.

Il existe deux types de correspondances :

- la correspondance administrative signée du chef d'établissement responsable administratif de l'UP adressée aux autres chefs d'établissement pour information et aux Encadreurs Pédagogiques pour information et/ou invitation ;
- la correspondance adressée aux professeurs membres de l'UP ou du CE sous forme de convocation individuelle ou sous forme d'affiche placardée en salle de professeurs et/ou dans tout autre endroit permettant l'accès des professeurs à l'information.

Quelle que soit la forme utilisée, la correspondance doit nécessairement comporter : l'ordre du jour, la date, l'heure et le lieu de la réunion.

Un délai d'au moins une semaine est indispensable pour informer tous les acteurs.

V.2- La phase d'exécution d'une réunion d'UP ou de CE

Cette phase correspond au déroulement de la réunion. L'animation d'une réunion d'UP ou de CE est principalement la tâche de l'animateur d'UP ou de CE. Toutefois, ce dernier peut désigner une personne ressource de l'UP ou du CE (un professeur), ou encore l'animateur d'un des CE membres de l'UP. Il peut aussi solliciter une personne ressource extérieure à l'UP ou au CE (Encadreurs Pédagogiques ou autres) pour intervenir sur des points précis inscrits à l'ordre du jour.

Voici, en ce sens, quelques indications pour conduire efficacement une réunion d'UP ou de CE.

L'animateur doit :

- veiller à ce que les membres du groupe fassent connaissance ;
- ouvrir une liste de présence ;

- désigner un secrétaire de séance (veiller à ce que ce ne soit pas toujours la même personne) et définir également le rôle de chaque groupe de participants ;
- lire ou faire lire le compte-rendu de la précédente réunion pour amendement et adoption ;
- rappeler l'ordre du jour de la présente réunion et le soumettre à l'appréciation des participants ;
- aborder les différents points inscrits à l'ordre du jour qui aura été adopté ;
- souligner la pertinence de chaque point relevé ;
- rechercher les stratégies pour surmonter la ou les difficultés ;
- rechercher la ou les solutions.

Pour le bon déroulement de la réunion, il faut un code de bonne conduite. L'animateur n'étant qu'un médiateur, il doit :

- être humble ;
- veiller à ce que chacun puisse s'exprimer. Mais il faut éviter les chevauchements de parole (ne pas reculer devant un certain autoritarisme sur ce point) ;
- recentrer mais avec souplesse les déviations par rapport aux objectifs ;
- assurer des synthèses partielles et proposer une synthèse finale ;
- veiller au consensus dans le groupe.

Quoi qu'il en soit, tous les participants à la réunion doivent être courtois et respectueux des règles qui régissent toute réunion. Il s'agit de faire triompher la force des arguments et jamais le contraire.

A la fin, l'animateur doit faire une évaluation de la réunion séance tenante à l'écrit ou à l'oral. Il s'agit ici de demander l'avis des participants sur différents aspects aux choix de la rencontre : **satisfactions, aspects à améliorer et suggestions.**

Par ailleurs, il doit vérifier la prise de notes du secrétaire de séance, la soumettre au groupe et prévoir sa diffusion sous la forme d'un compte-rendu.

V 3- La phase de suivi d'une réunion de structure d'encadrement

Cette partie concerne aussi bien l'enseignement secondaire que l'enseignement préscolaire et primaire. Mais nous allons la traiter à partir du cas du secondaire

V 3 1- Le compte rendu d'une réunion de CE ou d'UP

Le compte-rendu est un document très important de la réunion de l'UP ou du CE. C'est pourquoi il faut entourer sa rédaction du plus grand sérieux. Pour cela, il y a lieu d'en connaître les éléments constitutifs, les caractéristiques et les destinataires.

V 3.1.1- Les éléments constitutifs du compte-rendu d'une réunion d'UP ou de CE

Les éléments essentiels constituant un compte-rendu sont :

- l'identification de l'UP ou du CE ;
- la date, l'heure et le lieu de la réunion ;
- l'ordre du jour ;
- les éléments pertinents développés ;
- les problèmes identifiés et les solutions envisagées ;
- les signatures du secrétaire de séance et du Chef d'établissement responsable administratif de l'UP ou du CE ;
- la liste de présence.

V 3.1.2- Les caractéristiques d'un compte-rendu

- Le compte rendu doit être impersonnel (ne pas personnaliser les interventions et les informations) ;
- Il doit être fidèle au contenu des débats.

V 3.1 3- Les destinataires du compte-rendu de réunion de l'UP ou du CE

- Le Chef d'établissement responsable administratif de la structure et les autres Chefs d'établissement membres dans le cadre de l'UP ;
- Les professeurs membres de la structure ;
- Le chrono de la structure ;
- La Coordination Régionale Disciplinaire de l'APFC dont relève l'UP.

Pour rendre les actions des UP ou CE plus dynamiques, opérationnelles et productives, ces structures peuvent créer un réseau relationnel avec d'autres structures institutionnelles ou encore des ententes fonctionnelles.

VI – LES ENTENTES FONCTIONNELLES

Il existe plusieurs formes d'ententes fonctionnelles. Par exemple au niveau du secondaire, nous pouvons retenir :

- l'entente CE/CE ;
- l'entente CE/UP ;
- l'entente UP/UP ;
- l'entente CE ou UP/CRD de l'APFC ;
- l'entente CE ou UP/ Partenaires extérieurs de l'école.

Mais sur quoi reposent ces ententes fonctionnelles ?

Les ententes fonctionnelles

	L'entente fonctionnelle repose sur :	
CE / CE	- l'organisation des évaluations ; - la confection des fiches pédagogiques ; - l'échange de matériels didactiques ; - l'organisation de classes ouvertes, etc.	
CE / UP	- la répartition des tâches ; - l'expérimentation en CE des travaux décidés en UP ; - la recherche documentaire au profit de l'UP ; - l'exécution des tâches retenues en UP ; - la mise en réseau des moyens (didactiques, reprographie, communication) ; - les classes ouvertes ; - l'harmonisation des principes de fonctionnement (progressions).	
UP / UP	- l'échange de supports pédagogiques et didactiques ; - l'expérimentation de travaux produits ; - la conception et la production d'outils d'évaluation ; - l'échange de compétences.	
UP ou CE / CRD de l'APFC	<i>UP ou CE $\Longrightarrow$ CRD</i>	<i>CRD $\Longrightarrow$ CE ou UP</i>
	- l'échange d'informations ; - le plan d'action du CE ou de l'UP ; - les productions du CE ou de l'UP ; - les comptes rendus de réunions de l'UP ou du CE ; - les invitations aux réunions de l'UP ou du CE.	- l'échange d'informations ; - la validation des travaux produits en UP ; - les productions documentaires de la CRD ; - le plan de formation continue du personnel enseignant ; - les visites de classes ou classes ouvertes suivies d'entretien ; - les instructions officielles ; - l'orientation sur les programmes et manuels ; - l'appui aux activités de formation de l'UP ; - la réflexion sur les programmes d'enseignement et les évaluations.
UP ou CE / Partenaires extérieurs de l'école	- l'appui logistique ; - la recherche d'information ; - l'animation de conférences ou d'ateliers de formation.	

CONCLUSION

Nous avons montré le rôle des structures d'encadrement de proximité, leurs objectifs et missions ainsi que leur importance dans le système éducatif ivoirien dans les 1^{er} et 2nd degrés d'enseignement. Ces structures ont été conçues pour répondre à un besoin essentiel : outiller les enseignants pour améliorer de façon constante les résultats scolaires.

Il s'agit de contribuer de façon décisive à la réussite scolaire des jeunes puisque ces derniers sont la raison d'être de toute communauté éducative. Aussi les structures d'encadrement de proximité jouent-elles un rôle de relai entre les APFC et les enseignants.

Ainsi, l'encadrement pédagogique vise non seulement à outiller les acteurs, à les inciter à plus d'autonomie dans les prises de décisions et à plus de professionnalisme, mais également à réfléchir plus en profondeur sur leurs pratiques pédagogiques en vue de les améliorer ou de les consolider.

Le but ultime de ce travail est de favoriser chez tous les acteurs, la réalisation, le suivi et l'évaluation des activités.

Nous espérons que la réflexion va se poursuivre afin d'enrichir cette production pour une école d'excellence.

BIBLIOGRAPHIE :

- 1 – Séminaire de formation des animateurs de CE et d'UP (document de Synthèse), MEN, DPFC, APFC de Yamoussoukro.
- 2 – Lettre de mission des U.P et C.E, MEN, DDPFC, octobre 1995.
- 3 – Atelier de formation des ACE et des ADC, MEN, DPFC, YEBOUE K. Roger, IGEN, Mai 2006.
- 4- Gestion des réunions en Afrique, Sahou ANY-GBAYERE, Professeur en Management des ressources éducatives.
- 5- Grille d'évaluation des unités pédagogiques (UP) [document de la Journée nationale du mérite et de l'excellence du MENET édition 2013].
- 6- Outils de planification, de gestion et de suivi des activités pédagogiques pour les lycées et collèges publics et privés et les circonscriptions de l'enseignement préscolaire et primaire. Edition de 2011 (IGEN et IES résidant à Yamoussoukro).

MODULE 5

LES PROGRAMMES EDUCATIFS ET GUIDES D'EXECUTION



DOMAINE DE L'UNIVERS SOCIAL

PHILOSOPHIE

1^{ère} A

**PROGRAMMES EDUCATIFS ET GUIDES
D'EXECUTION**

LE PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DE L'APPROCHE PAR COMPÉTENCES

Les programmes d'enseignement ont toujours eu pour vocation, à travers leurs objectifs, d'être utiles à la société qui les a engendrés. Ils tiennent compte du niveau économique, socio culturel et des avancées scientifiques de la société. Celle-ci doit assurer la formation de ses membres pour non seulement les aider à s'adapter au monde qui change et évolue, mais aussi pour relever les défis multiples. En effet, aucun système éducatif n'est statique. Toutes les sociétés, à un moment donné de leur histoire, sont confrontées à de nouvelles réalités. Il en est de même pour les programmes éducatifs. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, L'histoire des programmes éducatifs a connu cinq (05) grands moments dans son évolution :

- 1- **De 1893 à 1960** : programmes à caractère colonial qui visaient à former des cadres subalternes ;
- 2- **De 1960 à 1977** : programmes de construction nationale marqués par l'encyclopédisme et la méthode traditionnelle d'enseignement qui suscitent et entretiennent la passivité des apprenants/apprenantes ;
- 3- **DE 1977-1995** : programmes rénovés basés sur la méthode active qui place l'apprenant(e) au centre du processus d'enseignement-apprentissage ;
- 4- **DE 1995 à 2002** : programmes éducatifs selon la pédagogie par objectifs (PPO) basée toujours sur la méthode active ;
- 5- **Depuis 2002** : programmes éducatifs formulés selon l'approche par les compétences (APC) dans l'enseignement.

Les choix actuels de la Côte d'Ivoire en matière de pédagogie s'articulent autour du principe qui met l'apprenant/apprenante au centre de ses propres apprentissages. Il s'agit des pédagogies actives qui s'appuient sur le **constructivisme** et le **socioconstructivisme**. Mais de quoi retournent ces deux concepts ?

- **Le constructivisme**

Ici, l'accent est mis sur l'activité de l'apprenant/l'apprenante pour appréhender les phénomènes. Ainsi, il/elle construit ses propres savoirs en les rattachant à ce qu'il/elle sait déjà. L'enseignement constructiviste est fondé sur le principe selon lequel les apprenants/apprenantes apprennent mieux quand ils/elles s'approprient la connaissance par l'exploration et l'apprentissage actifs.

- **Le socioconstructivisme**

Le socioconstructivisme traduit l'idée que toute connaissance relève d'un processus de construction, dont le principal acteur est l'apprenant/l'apprenante. Il souligne l'importance des interactions sociales qui influent sur ce processus. Le socioconstructivisme réfère donc à la construction de connaissances et de compétences par l'apprenant/l'apprenante en *situation* dans un contexte social déterminé.

Ces options nécessitent un renforcement des capacités des enseignants (es) qui leur permettra d'amener les apprenants/apprenantes à mobiliser des habiletés et des ressources diverses pour résoudre des tâches simples et complexes en vue de manifester des compétences conformément à la pédagogie de l'intégration.

Ces théories éducatives exigent la contextualisation des activités d'enseignement/apprentissage au travers des situations d'apprentissage.

INTRODUCTION

Dans son souci constant de mettre à la disposition des établissements scolaires des outils pédagogiques de qualités appréciables et accessibles à tous les enseignants, le Ministère de l'Education nationale procède souvent au toilettage des Programmes d'Enseignement.

Ces mises à jour constantes sont dictées par :

- La lutte contre l'échec scolaire ;
- La nécessité de cadrage pour répondre efficacement aux nouvelles réalités de l'école ivoirienne ;
- Le souci de garantir la qualité scientifique de notre enseignement et son intégration dans l'environnement ;
- L'harmonisation des objectifs et des contenus d'enseignement sur tout le territoire national.

Ce programme éducatif se trouve enrichi des situations. Une situation est un ensemble des circonstances conceptualisées dans lesquelles peut se retrouver une personne. Lorsque cette personne a traité avec succès la situation en mobilisant diverses ressources ou habilités, elle a développé des compétences : on dira alors qu'elle est compétente.

La situation n'est donc pas une fin en soi, mais plutôt un moyen qui permet de développer des compétences ; ainsi une personne ne peut être déclarée compétente a priori.

Ce programme définit pour tous les ordres d'enseignement le profil de sortie, la définition du domaine, le régime pédagogique et le corps du programme de chaque discipline.

Le corps du programme est décliné en plusieurs éléments qui sont :

- * **La compétence ;**
- * **Le thème ;**
- * **La leçon ;**
- * **Un exemple de situation ;**
- * **Un tableau à deux colonnes comportant respectivement :**

- Les habiletés qui sont les plus petites unités cognitives attendues de l'élève au terme de son apprentissage ;
- Les contenus d'enseignement qui sont les notions à faire acquérir aux élèves et autour desquels s'élaborent les résumés.

Par ailleurs, les disciplines du programme sont regroupées en cinq domaines qui sont :

- Le Domaine de langues** qui comprend le Français, l'Anglais, l'Espagnol et l'Allemand,
- Le Domaine des sciences et technologie** qui regroupent les Mathématiques, les Sciences de la Vie et de la Terre puis la Technologie.
- Le Domaine de l'univers social** qui comprend l'Histoire et la Géographie, l'Education aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté et la Philosophie,
- Le Domaine des arts** qui comprend : les Arts Plastiques et l'Education Musicale,
- Le Domaine du développement éducatif**, physique et sportif qui est représenté par l'Education Physique et Sportive.

Toutes ces disciplines concourent à la réalisation d'un seul objectif final à savoir la formation intégrale de la personnalité de l'enfant. Toute idée de cloisonner les disciplines doit de ce fait être abandonnée. L'exploitation optimale de ce programme recadré nécessite le recours à une pédagogie fondée sur la participation active de l'élève, le passage du rôle de l'enseignant, de celui de dispensateur des connaissances vers celui d'accompagnement de l'élève dans l'acquisition patiente du savoir et le développement des compétences à travers les situations en prenant en compte le patrimoine national culturel par l'œuvre éducative.

I. PROFIL DE SORTIE

Connaissances et compétences manifestées par les apprenants après les apprentissages.

A la fin du second cycle du secondaire littéraire, l'élève doit avoir acquis des connaissances et des compétences lui permettant de développer son esprit critique portant sur :

- La dissertation et le commentaire de texte philosophiques ;
- Les difficultés liées à la conquête de la liberté ;
- Le sens de l'humanité à travers les productions de l'homme ;
- Le rapport entre le progrès et le bonheur ;
- Les difficultés liées à l'élaboration de la vérité.

II. LE DOMAINE

La discipline, son objet et ses liens avec des disciplines appartenant au même domaine.

Le domaine de « l'univers social » au plan pédagogique, regroupe les disciplines scolaires qui traitent des Sciences Humaines et Sociales. Il s'agit de la Philosophie, de l'Education aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté (EDHC),

de l'Histoire- Géographie. La philosophie, réflexion critique sur l'humanité et son évolution, est aussi pourvoyeuse de valeurs. C'est en cela qu'elle est en synergie avec l'Histoire-Géographie et l'EDHC.

III. LE REGIME PEDAGOGIQUE

L'ensemble des heures destinées à l'enseignement d'une discipline et son rapport avec l'ensemble des heures d'enseignement de toutes les disciplines.

En PHILOSOPHIE, le volume horaire affecté aux activités d'Enseignement/Apprentissage/ Evaluation concernant la classe de 1^{ière} du second cycle de l'enseignement secondaire en Côte d'Ivoire est reparti sur 34 semaines de cours pendant l'année scolaire selon le tableau ci-après :

PHILOSOPHIE	PREMIERE A1 –A2	PREMIERES C-D-E	TERMINALE A	TERMI- NALES C-D-E
VOLUME HORAIRE / SEMAINE	03 Heures	02 Heures	08 Heures	03 Heures
VOLUME HORAIRE / ANNUEL	96 Heures	64 Heures	256 Heures	96 Heures
POURCENTAGE	$A1=96/27,30 \times 32=$ 11,25 $A2=96/26,30 \times 32=$ 11,68	$C=64/30,30 \times 32=$ 6,75 $D=64/29,30 \times 32=$ 6,98	$A1=256/32 \times 32=$ 25,60 $A2=256/31 \times 32=$ 26,42	$96/33 \times 32=$ 9,30

IV. CORPS DU PROGRAMME EDUCATIF

COMPETENCE I : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE A L'ETUDE METHODIQUE D'UN TEXTE

THEME : INITIATION AU COMMENTAIRE DE TEXTE PHILOSOPHIQUE

Leçon 1 : La méthode de lecture de texte

Exemple de situation d'apprentissage :

En début d'année scolaire, les élèves de la première A3 du lycée Moderne de Grand Bassam découvrent dans leur programme la méthode de lecture de texte. En vue de maîtriser cette méthode, ils cherchent à la connaître et à l'appliquer à un texte.

Tableau des Habiletés et des Contenus

HABILETES	CONTENUS
Connaître	La méthode de lecture de texte
	La grille de lecture
Expliquer	-Les mots et/ou expressions difficiles et essentiels -les connecteurs logiques -Les items de la grille de lecture -Les idées principales -Les arguments -Les concepts -Les allusions -Les figures de style
Appliquer	La grille de lecture au texte
Evaluer	L'intérêt du texte

Leçon 2 : La rédaction de l'introduction

Exemple de situation d'apprentissage :

A la suite du cours sur la méthode de lecture de texte au 1er trimestre, les élèves de la classe de 1ère A1 du lycée municipal 1 de Bonoua sont amenés, conformément à la progression, à rédiger l'introduction du commentaire de texte. Soucieux de réussir cet exercice, ils décident de s'informer sur les éléments constitutifs de l'introduction, la manière de les agencer et de construire celle-ci.

Tableau des Habiletés et des Contenus

HABILETES	CONTENUS
Connaitre	Les éléments constitutifs de l'introduction
Ordonner	Les éléments constitutifs de l'introduction
Construire	L'introduction

Leçon 3 : La rédaction de la conclusion

Exemple de situation d'apprentissage :

Les élèves de la 1ère A1 du Lycée Moderne de Man, après la rédaction de l'introduction du commentaire de texte, sont informés qu'ils auront à rédiger une conclusion. Ils prennent l'initiative d'effectuer des recherches sur les éléments constitutifs de la conclusion, la manière de les agencer et de la construire.

Tableau des Habiletés et des Contenus

HABILETES	CONTENUS
Connaître	Les éléments constitutifs de la conclusion
Ordonner	Les éléments constitutifs de la conclusion
Construire	La conclusion

COMPETENCE II : TRAITER UNE SITUATION LIEE A L'ESSAI DE PROBLEMATISATION

THEME : L'INITIATION A LA DISSERTATION PHILOSOPHIQUE.

Leçon 1 : L'essai de problématisation

Exemple de situation d'apprentissage :

De retour des congés de Noël, en parcourant leur cahier d'activités de philosophie, pendant la récréation, une discussion s'engage entre deux élèves de la classe de première A du Lycée Moderne d'Angré au sujet de l'essai de problématisation. L'un soutient qu'il est synonyme de dissertation, l'autre par contre affirme qu'il y a une nuance entre les deux. Pour être situés, les élèves de la classe décident de faire des recherches sur l'essai de problématisation et de l'appliquer à un sujet.

Tableau des Habiletés et des Contenus

HABILETES	CONTENUS
Connaître	L'essai de problématisation Les mots et/ou expressions essentiels d'un sujet selon le contexte La reformulation d'un sujet Le problème d'un sujet Les axes d'analyse d'un problème
Reformuler	Un sujet
Formuler	Le problème d'un sujet Les aspects d'un problème sous forme interrogative
Construire	Les axes d'analyse d'un problème

Leçon 2 : La rédaction de l'introduction

Exemple de situation d'apprentissage :

Les élèves de la 1ère A 2 du Lycée Moderne de Dabakala découvrent, après la leçon sur l'essai de problématisation que la prochaine séance portera sur la rédaction de l'introduction d'un sujet. Désireux de réussir l'exercice, ils effectuent des recherches pour en connaître les éléments constitutifs et appliquer la technique de rédaction.

Tableau des Habiletés et des Contenus

HABILETES	CONTENU
Connaître	Les éléments constitutifs de l'introduction
Ordonner	Les éléments constitutifs de l'introduction
Construire	L'introduction

Leçon 3 : La rédaction de la conclusion

Exemple de situation d'apprentissage :

Les élèves de la 1A 3 du Lycée moderne de Bouaflé, après avoir réussi la rédaction de l'introduction de la dissertation, prennent l'initiative de rédiger la conclusion de cet exercice. Pour cela, ils effectuent des recherches pour en connaître les éléments constitutifs et appliquer la technique de rédaction.

Tableau des Habiletés et des Contenus

HABILETES	CONTENU
Connaître	Les éléments constitutifs de la conclusion
Ordonner	Les éléments constitutifs de la conclusion
Construire	La conclusion

COMPETENCE III : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE A L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE PAR LA CONNAISSANCE DES AUTEURS ET DE LEURS PENSEES.

THEME : APERÇU DE L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

Leçon 1 : La période antique.

Exemple de situation d'apprentissage :

Après le premier semestre, le chef de la classe de Première A1 du lycée moderne 3 de Daloa, qui se fait appeler « Platon », affirme au cours d'une discussion avec des camarades de classe pendant la récréation que Platon est un philosophe moderne. Ses camarades s'y opposent, affirmant que Platon est de la période antique. Pour être situés, les élèves entreprennent des recherches pour connaître les principaux auteurs de la période antique et apprécier les conceptions philosophiques de cette époque.

Tableau des Habiletés et des Contenus

HABILETES	CONTENUS
Connaître	La période antique
	Les discours sur l'Etre
	Les différentes positions relatives à la vérité
	Le lien entre la philosophie et le bonheur
Démontrer	La relativité de la vérité
Critiquer	Les pensées philosophiques de l'époque antique.

Leçon 2 : Le Moyen-Age et la Renaissance.

Exemple de situation d'apprentissage :

Au cours de l'émission télévisée « Grands débats » du mois de Mars, l'un des intervenants a soutenu que les hommes politiques sont de plus en plus machiavéliques. Le lendemain, certaines élèves de la classe de 1ère A1 du lycée Moderne des jeunes Filles de Bouaké qui ont suivi l'émission, échangeant avec leurs camarades reconnaissent toutes que le mot est lié au nom du philosophe Machiavel. Pour en savoir davantage sur cet auteur et son époque, elles entreprennent des recherches pour déterminer et apprécier les conceptions philosophiques dominantes du Moyen-Age et de la Renaissance.

Tableau des Habiletés et des Contenus

HABILETES	CONTENUS
Connaître	-Le Moyen-Age et la Renaissance -Les doctrines dominantes du Moyen-Age et de la Renaissance relatives à la religion et à la politique.
Montrer	-Les rapports entre la philosophie et la religion au Moyen-Age - Les rapports entre la philosophie et la politique à la Renaissance
Critiquer	Les pensées philosophiques du Moyen-Age et de la Renaissance.

Leçon 3 : La période moderne.

Exemple de situation d'apprentissage :

A la récréation, un élève de la 1ère A 3 du lycée moderne de Koumassi rapporte à ses camarades qu'il a découvert sur l'Internet que, pendant la période moderne, la raison est la source de toutes nos connaissances. Un autre rétorque avoir lu que ce sont plutôt les sens qui en constituent la source. Pour être situés sur les sources de la connaissance, les élèves décident d'effectuer des recherches pour connaître les fondements de la connaissance et apprécier les doctrines des penseurs de l'époque moderne.

Tableau des Habiletés et des Contenus

HABILETES	CONTENUS
Connaître	La période moderne
	Les doctrines dominantes de la période moderne relatives aux sources de la connaissance.
Montrer	Le rôle de la raison et des sens dans l'élaboration de la connaissance
Critiquer	Les pensées philosophiques de la période moderne.

Leçon 4 : La période contemporaine.

Exemple de situation d'apprentissage :

Au cours d'une discussion dans la cour de l'école entre les élèves de la 1ère A 1 du Lycée Moderne Nimbo de Bouaké, l'un d'eux affirme que la pensée : « L'enfer c'est les autres » est de Socrate. Un autre lui réplique qu'elle est plutôt de Jean-Paul Sartre, philosophe contemporain. Soucieux d'en savoir davantage, les élèves de cette classe décident de connaître l'auteur de cette citation et apprécier les idées majeures de son époque.

Tableau des Habiletés et des Contenus

HABILETES	CONTENUS
Connaître	La période contemporaine
	L'épistémologie
Montrer	Le processus d'élaboration de la connaissance scientifique
	La position de l'existentialisme sartrien par rapport à la liberté
Critiquer	Les pensées philosophiques de la période contemporaine.

GUIDES D'EXECUTION

SOMMAIRE

I- LA PROGRESSION ANNUELLE

**II- LES PROPOSITIONS D'ACTIVITES, LES STRATEGIES, LES
SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET LES MOYENS**

III- L'EXEMPLE DE FICHE DE LEÇON

II- PROPOSITIONS D'ACTIVITES, SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET MOYENS

COMPETENCE I : Traiter une situation relative à l'étude méthodique d'un texte

THEME : Initiation au commentaire de texte.

Leçon I : La méthode de lecture de texte

Exemple de situation d'apprentissage :

En début d'année scolaire, les élèves de la première A3 du lycée Moderne de Gd Bassam découvrent dans leur programme, la méthode de lecture de texte. En vue de maîtriser cette méthode ils cherchent à la connaître et à l'appliquer à un texte.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES, SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Contenu	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
La méthode de lecture de texte	Le professeur : - procédera à la définition de l'expression : méthode de lecture - procédera à la définition de l'expression : explication littérale -Amènera les apprenants à distinguer un mot/expression essentiel (le) d'un mot/expression difficile. -Amènera les apprenants à identifier dans un texte les mots et/ou expressions difficiles et les mots et/ou expressions essentiels. -Amènera les apprenants à définir contextuellement les mots et/ou expressions difficiles et essentiels du texte. - procédera, à travers un tableau, à la présentation des connecteurs logiques principaux. -Amènera l'apprenant à identifier dans un texte les connecteurs logiques principaux -Amènera l'apprenant à déterminer la fonction des connecteurs logiques principaux identifiés - procédera à la définition de la problématique de texte	-Travail individuel/groupe - Echange verbal (Questions /réponses) - - Echange verbal - Brainstorming	-Situation ; -Textes ; -Manuel -Cahier d'activités -internet

	- procèdera, à travers un tableau, à la présentation de la grille de lecture (items, questionnaire, indices). -Amènera les apprenants à dégager les items du texte à partir de leurs indices. - procèdera à la définition de : *explication d'ensemble d'un texte *idée principale *argument *concept *allusion *figures de style. -Amènera l'apprenant à relever les idées principales de chaque mouvement. - Amènera l'apprenant à expliciter les arguments, concepts et allusions de chaque mouvement. - procèdera à la définition de : *la critique interne *la démarche argumentative *la cohérence d'une argumentation *la pertinence d'une argumentation *la rigueur conceptuelle - Amènera l'apprenant à identifier la démarche argumentative de l'auteur. - Amènera l'apprenant à relever l'adéquation ou l'inadéquation entre la démarche argumentative et l'intention de l'auteur. - Amènera l'apprenant à apprécier la cohérence de l'argumentation de l'auteur. - Amènera l'apprenant à relever les forces et/ou les faiblesses des arguments de l'auteur. (Procèdera à la définition de : *la critique externe. - Il montrera comment : *soutenir la thèse de l'auteur *dépasser la thèse de l'auteur. - Amènera l'apprenant à soutenir la thèse de l'auteur - Amènera l'apprenant à dépasser la thèse de l'auteur NB : L'enseignant prévoit un second texte qui lui servira de ressource pour la remédiation /régulation.		
--	--	--	--

Leçon 2 : La rédaction de l'introduction

Exemple de situation d'apprentissage :

A la suite du cours sur la méthode de lecture au 1er trimestre, les élèves de la classe de 1ère A1 du lycée municipal 1 de Bonoua sont amenés conformément à la progression, à rédiger l'introduction du commentaire de texte. Soucieux de réussir cet exercice, ils décident de s'informer sur les éléments constitutifs de l'introduction, la manière de les agencer et de la construire.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES, SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Contenu	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
L'introduction	Le professeur : - procédera à la définition de l'introduction - Amènera les apprenants à connaître les éléments constitutifs de l'introduction - Amènera les apprenants à ordonner les éléments constitutifs de l'introduction - Amènera les apprenants à construire une introduction	- Echange verbal (Questions /réponses) -Travail individuel/groupe -	-Situation ; -Textes ; -Manuel -Cahier d'activités - Internet

Leçon 3 : La rédaction de la conclusion

Exemple de situation d'apprentissage :

Les élèves de la 1èreA1 du Lycée Moderne de Man, après la rédaction de l'introduction du commentaire de texte sont informés qu'ils auront à rédiger une conclusion. Ils prennent l'initiative d'effectuer des recherches sur les éléments constitutifs de la conclusion, la manière de les agencer et de la construire.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES, SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Contenu	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
La conclusion	Le professeur : - procédera à la définition de la conclusion -Amènera les apprenants à connaître les éléments constitutifs de la conclusion - Amènera les apprenants à ordonner les éléments constitutifs de la conclusion - Amènera les apprenants à construire une conclusion	- Echange verbal (Questions /réponses) -Travail individuel/groupe	-Situation ; -Textes ; -Manuel -Cahier d'activités -internet

COMPETENCE II : Traiter une situation liée à l'essai de problématisation.

THEME : L'initiation à la dissertation philosophique.

Leçon 1 : L'essai de problématisation

Exemple de situation d'apprentissage :

De retour des congés de Noël, en parcourant leur cahier d'activités de philosophie, pendant la récréation, une discussion s'engage entre deux élèves de la classe de première C du Lycée Moderne d'Angré au sujet de l'essai de problématisation. L'un soutient qu'il est synonyme de dissertation, l'autre par contre affirme qu'il y a une nuance entre les deux. Pour être situés, les élèves de la classe décident de faire des recherches sur l'essai de problématisation et de l'appliquer à un sujet.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES, SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
La compréhension du sujet	-Le professeur ; - procédera à la présentation de l'essai de problématisation - procédera à la définition de l'étude parcellaire d'un sujet -Amènera les apprenants à repérer les mots et / ou expressions essentiels du sujet. -Amènera les apprenants à définir contextuellement les mots et / ou expressions essentiels du sujet - procédera à une définition de la reformulation du sujet -Amènera les apprenants à reformuler le sujet	-Travail individuel/groupe - Echange verbal (Questions /réponses)	-Situation ; -Textes ; -Manuel -Cahier d'activités -Internet
La problématique du sujet	-Le professeur : - procédera, à la distinction entre le problème et la problématique d'un sujet. -Amènera les apprenants à dégager le problème du sujet -Amènera les apprenants à dégager les aspects du problème (sous la forme interrogative)	- Echange verbal	
La structuration de l'analyse du sujet	-Le professeur : - procédera à la définition de « la structuration de l'analyse » -Amènera les apprenants à faire des recherches sur ce qu'est une thèse, un argument, une argumentation, un exemple, une illustration, une citation, une référence, ... - Amènera les apprenants à organiser les axes d'analyse du sujet. NB : Le professeur procédera à la définition de la transition puis amènera les apprenants à en rédiger entre les axes d'analyse	- Brainstorming	

Leçon 2 : La rédaction de l'introduction

Exemple de situation d'apprentissage :

Les élèves de la 1ère A 2 du Lycée Moderne de Dabakala sont informés par leur Professeur de Philosophie après la leçon sur l'essai de problématisation que la prochaine séance portera sur la rédaction de l'introduction d'un sujet. Désireux de réussir l'exercice, ils effectuent des recherches pour en connaître les éléments constitutifs et appliquer la technique de rédaction.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES, SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Contenu	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
L'introduction	Le professeur ; - procédera à la définition de l'introduction -Amènera les apprenants à connaître les éléments constitutifs de l'introduction -Amènera les apprenants à ordonner les éléments constitutifs de l'introduction -Amènera les apprenants à construire une introduction	-Echange verbal (questions/réponses) -Travail individuel/groupe	-Situation -Textes -Manuel -Cahier d'activités -Internet

Leçon 3 : La rédaction de la conclusion

Exemple de situation d'apprentissage :

Les élèves de la 1ère D 3 du Lycée moderne de Bouaflé, après avoir réussi la rédaction de l'introduction de la dissertation, prennent l'initiative de rédiger la conclusion de cet exercice. Pour cela, ils effectuent des recherches pour en connaître les éléments constitutifs et appliquer la technique de rédaction.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES, SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Contenu	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
La conclusion	Le professeur : - procédera à la définition de la conclusion -Amènera les apprenants à connaître les éléments constitutifs de la conclusion (faire le bilan de l'analyse et répondre au problème posé). -Amènera les apprenants à ordonner les éléments constitutifs de la conclusion -Amènera les apprenants à construire une conclusion	-Echange verbal (questions/réponses) -Travail individuel/groupe	-Situation -Textes -Manuel -Cahier d'activités -Internet

COMPETENCE III : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE A L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE PAR LA CONNAISSANCE DES AUTEURS ET DE LEURS PENSEES.

THEME : APERÇU DE L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

Leçon 1 : La période antique.

Exemple de situation d'apprentissage :

Après le premier semestre, le Chef de la classe de Première A1 du lycée moderne 3 de Daloa, qui se fait appeler « Platon », affirme au cours d'une discussion avec des camarades de classe pendant la récréation que Platon est un philosophe moderne. Ses camarades s'y opposent, affirmant que Platon est de la période antique. Pour le convaincre de la véracité de cette assertion, les élèves entreprennent des recherches pour connaître les principaux auteurs de la période antique et apprécier les conceptions philosophiques de cette époque.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES, SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Contenu	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
La période antique	-Le professeur amènera les apprenants à : ★ Déterminer la période antique ★ Faire des recherches sur l'Etre ★ Identifier la position d'Héraclite par rapport à l'Etre ★ Identifier la position de Parménide par rapport à l'Etre ★ Caractériser l'Etre		
La relativité de la vérité	- Amènera les apprenants à : ★ Faire des recherches sur les sophistes ★ Caractériser les sophistes ★ Identifier la position des sophistes par rapport à la vérité ★ Identifier la position de Platon par rapport à la vérité ★ Identifier la position d'Aristote par rapport à la vérité	-Echange verbal (questions/réponses)	-Situation -Textes -Manuel
Le lien entre la philosophie et le bonheur	- amènera les apprenants à : ★ Faire des recherches sur le scepticisme, l'épicurisme et le stoïcisme ★ Identifier la position de Pyrrhon par rapport au bonheur ★ Identifier la position d'Epicure par rapport au bonheur ★ Identifier la position d'Epictète par rapport au bonheur	-Travail individuel/groupe -Brainstorming	-Cahier d'activités -Internet
Les pensées philosophiques de l'époque antique	★ Définir le scepticisme ★ Définir l'épicurisme ★ Définir le stoïcisme Le professeur amènera les apprenants à : -produire une réflexion critique sur les pensées philosophiques de l'époque antique		

Leçon 2 : Le Moyen Age et la Renaissance.

Exemple de situation d'apprentissage :

Au cours de l'émission télévisée « Grands débats » du mois de Mars, l'un des intervenants a soutenu que les hommes politiques sont de plus en plus machiavéliques. Le lendemain, certaines élèves de la classe de 1ère A1 du lycée Moderne des jeunes Filles de Bouaké qui ont suivi l'émission, échangeant avec leurs camarades reconnaissent toutes que le mot est lié au nom du philosophe Machiavel. Pour en savoir davantage sur cet auteur et son époque, elles entreprennent des recherches pour déterminer et apprécier les conceptions philosophiques dominantes du Moyen-Age et de la Renaissance.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES, SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Contenu	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
Le moyen-âge et la renaissance	-Le professeur amènera les apprenants à : ★ Déterminer le Moyen-Age et la renaissance		
Les rapports entre la philosophie et la religion au Moyen-âge	-Le professeur amènera les apprenants à : ★ Faire des recherches sur la philosophie et la religion au Moyen-Age ★ Identifier la position de Saint Augustin ou de Saint Thomas D'Aquin sur le rôle de la philosophie dans la religion	-Echange verbal (questions/réponses)	-Situation -Textes
Les rapports entre la philosophie et la politique à la Renaissance	★ Définir la philosophie ★ Définir la religion -Le professeur amènera les apprenants à : ★ Faire des recherches sur la philosophie et la politique à la Renaissance	-Travail individuel/groupe	-Manuel -Cahier d'activités
Les pensées philosophiques du Moyen-âge et de la Renaissance	★ Identifier la position de Machiavel sur le rôle de la philosophie dans la politique ★ Définir la politique Le professeur amènera les apprenants à : -produire une réflexion critique sur les pensées philosophiques du moyen-âge et de la Renaissance	- Brainstorming	-Internet

Leçon 3 : La période moderne.

Exemple de situation d'apprentissage :

Pendant la récréation, un élève de la 1ère A 3 du lycée moderne de Koumassi rapporte à ses camarades qu'il a découvert sur l'Internet que la raison est la source de toutes nos connaissances. Un autre rétorque avoir lu dans son nouveau cahier d'activités que ce sont plutôt les sens qui en constituent la source. Pour être situés sur les sources de la connaissance, les élèves décident d'effectuer des recherches pour connaître les fondements de la connaissance et apprécier les doctrines des penseurs de l'époque moderne.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES, SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Contenu	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
La période moderne	-Le professeur amènera les apprenants à déterminer la période moderne		
Le rationalisme	-Le professeur amènera les apprenants à : ★Faire des recherches sur le rationalisme ★Identifier la position de Descartes sur le rôle de la raison dans la quête de la connaissance ★Définir la raison		
L'empirisme	★Définir le rationalisme -Le professeur amènera les apprenants à : ★Faire des recherches sur l'empirisme ★Identifier la position de John Locke ou de David Hume sur le rôle des sens dans la quête de la connaissance ★Définir les sens	-Echange verbal (questions/réponses) -Travail individuel/groupe	-Situation -Textes -Manuel
Le rôle de la raison et des sens dans l'élaboration de la connaissance	★Définir l'empirisme -Le professeur amènera les apprenants à : ★Faire des recherches sur les fondements de la connaissance chez Kant ★Identifier la position de Kant sur la complémentarité de la raison et des sens dans l'élaboration de la connaissance	- Brainstorming	-Cahier d'activités -Internet
Les pensées philosophiques de la période moderne	Le professeur amènera les apprenants à : -produire une réflexion critique sur les pensées philosophiques de la période moderne		

Leçon 4 : La période contemporaine.

Exemple de situation d'apprentissage :

Au cours d'une discussion dans la cour de l'école entre les élèves de la 1ère A 1 du Lycée Moderne Nimbo de Bouaké, l'un d'eux affirme que la pensée : « L'enfer c'est les autres » est de Socrate. Un autre lui réplique qu'elle est plutôt de Jean-Paul Sartre, philosophe contemporain. Soucieux d'en savoir davantage, les élèves de cette classe décident de connaître l'auteur de cette citation et apprécier les idées majeures de son époque.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES, SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Contenu	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
La période contemporaine	-Le professeur amènera les apprenants à : ★Déterminer la période contemporaine		
L'épistémologie	-Le professeur amènera les apprenants à : ★Faire des recherches sur l'épistémologie ★Identifier la position de Gaston Bachelard par rapport à l'élaboration de la connaissance scientifique	-Echange verbal (questions/réponses)	-Situation -Textes -Manuel
Le processus d'élaboration de la connaissance scientifique	★Faire ressortir les critiques de Bachelard sur la science ★Définir l'épistémologie		
L'existentialisme	-Le professeur amènera les apprenants à : ★Faire des recherches sur l'existentialisme et l'essentialisme ★Identifier la position de Jean-Paul Sartre sur la liberté ★Définir l'existentialisme ★Définir l'essentialisme	-Travail individuel/groupe - Brainstorming	-Cahier d'activités -Internet
L'essentialisme			
La position de l'existentialisme sartrien par rapport à la liberté			
Les pensées philosophiques de la période contemporaine	Le professeur amènera les apprenants à : -produire une réflexion critique sur les pensées philosophiques de la période contemporaine		



DOMAINE DE L'UNIVERS SOCIAL

PHILOSOPHIE

TERMINALE A

**PROGRAMMES EDUCATIFS ET GUIDES
D'EXECUTION**

I. PROFIL DE SORTIE

A la fin du second cycle du secondaire littéraire, l'élève doit avoir acquis des connaissances et des compétences lui permettant de développer son esprit critique portant sur :

- La dissertation et le commentaire de texte philosophique ;
- Les difficultés liées à la conquête de la liberté ;
- Le sens de l'humanité à travers les productions de l'homme ;
- Le rapport entre le progrès et le bonheur ;
- Les difficultés liées à l'élaboration de la vérité.

II- LE DOMAINE

Le domaine de « l'univers social » au plan pédagogique, regroupe les disciplines scolaires qui traitent des Sciences Humaines et Sociales. Il s'agit de la Philosophie, de l'Education aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté (EDHC), de l'Histoire- Géographie.

La philosophie, réflexion critique sur l'humanité et son évolution, est aussi pourvoyeuse de valeurs. C'est en cela qu'elle est en synergie avec l'Histoire-Géographie et l'EDHC.

III- LE REGIME PEDAGOGIQUE (34 semaines)

En PHILOSOPHIE, le volume horaire affecté aux activités d'Enseignement/Apprentissage/ Evaluation concernant la classe de Terminale du second cycle de l'enseignement secondaire en Côte d'Ivoire est reparti sur 30 à 34 semaines de cours pendant l'année scolaire selon le tableau ci-après :

Discipline	Série	Nombre d'heures/semaine	Nombre d'heures/année	Pourcentage par rapport à l'ensemble des disciplines
Philosophie	A1 –A2	08	272	A1 : 25.60 A2 : 26.42

IV LE CORPS DU PROGRAMME EDUCATIF

COMPETENCE I : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE A LA REDACTION DE LA DISSERTATION ET DU COMMENTAIRE DE TEXTE PHILOSOPHIQUES.

THEME : Les méthodologies

Leçon1 : La dissertation philosophique

Exemple de situation d'apprentissage :

C'est la rentrée des classes. Le professeur de philosophie de la TA5 du Lycée Leboutou de Dabou présente à ses élèves les bonnes copies de dissertation philosophique du Baccalauréat blanc de l'année précédente. Pour réussir cet exercice, les élèves cherchent à construire une introduction, produire une argumentation et rédiger une conclusion

Tableau des habiletés/contenus

HABILETES	CONTENUS
Connaître	La dissertation philosophique
	Les éléments constitutifs de l'introduction
	Les axes d'analyse du problème
	Les éléments constitutifs de la conclusion
Ordonner	Les éléments de l'introduction
	Les axes d'analyse du problème
	Les éléments constitutifs de la conclusion
Argumenter	Les axes d'analyse du problème
Rédiger	Une dissertation philosophique

Leçon 2 : Le commentaire de texte philosophique

Exemple de situation d'apprentissage :

Après la leçon de méthodologie sur la dissertation philosophique, le professeur de philosophie de la TA3 du Lycée Tiapani de Dabou présente à ses élèves les bonnes copies du commentaire de texte philosophique du Baccalauréat blanc de l'année précédente. Pour réussir cet exercice, les élèves cherchent à construire une introduction, produire une étude ordonnée, rédiger un intérêt philosophique et une conclusion.

Tableau des habiletés/contenus

HABILETES	CONTENUS
Connaître	Le commentaire de texte philosophique
	Les éléments constitutifs de l'introduction
	Les éléments constitutifs de l'étude ordonnée
	Les éléments constitutifs de l'intérêt philosophique
	Les éléments constitutifs de la conclusion
Ordonner	Les éléments de l'introduction
	Les éléments de l'étude ordonnée
	Les éléments de l'intérêt philosophique
	Les éléments de la conclusion
Expliciter	-La structure logique -La démarche argumentative de l'auteur -Les idées principales -Les arguments -Les concepts -Les allusions et exemples éventuels dans chaque mouvement -Les figures de style éventuelles -L'intention -L'enjeu
Rédiger	Un commentaire de texte philosophique

COMPETENCE II : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE AUX CONDITIONS DE L'HOMME DANS LA SOCIETE.

THEME : Les conditions de la liberté

Leçon 1 : La connaissance de l'homme

Exemple de situation d'apprentissage :

Pendant le cours d'EPS, le chef de classe de la TA3 du Lycée Classique de Bouaké, d'ordinaire calme et respectueux, agresse violemment sa voisine. Pour comprendre le comportement imprévisible de leur camarade, les élèves cherchent à connaître les caractéristiques de l'homme, établir le lien entre le déterminisme psychologique et la responsabilité humaine et apprécier la complexité de la nature humaine.

Tableau des habiletés/contenus

Habiletés	Contenus
Connaître	La conscience
	La mémoire
	L'inconscient
	La liberté
	La violence
Expliquer	La conscience comme caractéristique de l'homme
	La mémoire comme caractéristique de l'homme
	L'inconscient comme une autre dimension de l'homme
Etablir	Les limites de la conscience dans la connaissance de l'homme
	La relation entre le déterminisme psychologique et la responsabilité de l'homme
Apprécier	La complexité de la nature humaine

Leçon 2 : La vie en société

Exemple de situation d'apprentissage :

Dans le cadre de ses activités socio-culturelles, le club de philosophie du Lycée Moderne 1 d'Agboville organise une conférence sur la vie en société à laquelle participent les élèves de la Terminale A2. Pour mieux comprendre les arguments du conférencier sur la complexité de la vie en société, les élèves de retour en classe, cherchent à connaître la nature sociale de l'homme, les fondements de la société, expliquer l'omniprésence de la violence dans la société et apprécier le rôle des autres dans la manifestation de la liberté.

Tableau des habiletés/contenus

Habiletés	Contenus
Connaître	La nature sociale de l'homme
	Le droit comme fondement de l'Etat
Distinguer	L'Etat de la Nation
Montrer	La justice comme finalité de l'Etat et de la Nation
	L'omniprésence de la violence dans l'espace social
	Le rôle d'autrui dans la manifestation de la liberté
Apprécier	Les conditions de la liberté en société

Leçon 3 : Dieu et la religion

Exemple de situation d'apprentissage :

Des élèves de la Terminale A3 du Lycée Moderne de Koumassi ont participé à un débat portant sur Dieu et la religion. Ils apprennent de ce débat que la plupart des attentats et des actes terroristes perpétrés à travers le monde sont le fait de fanatiques religieux. S'interrogeant donc sur le bien-fondé de la religion, ils décident d'entreprendre des recherches sur la notion de Dieu et le rôle social de la religion, et apprécier la relation entre la liberté et la pratique religieuse.

Tableau des habiletés/contenus

Habiletés	Contenus
Connaître	L'idée de Dieu
	La religion
	Le rôle social de la religion
	L'obligation morale
Expliquer	L'idée de Dieu
	La nature religieuse de l'homme
Etablir	L'impact de l'idée de Dieu et de la pratique religieuse sur la liberté
Apprécier	La relation entre Dieu, la pratique religieuse et la liberté

COMPETENCE III : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE AUX CONDITIONS D'EPANOUISSEMENT DE L'HOMME.

THEME : Les conditions du bonheur

Leçon 1 : L'histoire et l'humanité

Exemple de situation d'apprentissage :

Après les cours d'histoire sur les relations internationales, les élèves de la Terminale A1 du Lycée Moderne¹ de Port-Bouët découvrent la volonté manifeste de certains peuples de dominer le reste de l'humanité. Choqués par l'attitude de ces peuples, les élèves s'interrogent sur le sens de l'humanité. Aussi, décident-ils de connaître davantage la notion d'humanité, montrer que décoloniser et désaliéner sont des exigences humaines et apprécier les conditions de l'humanité.

Tableau des habiletés/contenus

Habiletés	Contenus
Connaître	Les notions d'histoire, de culture, de civilisation et d'humanité Les différents rôles de l'homme dans l'histoire
Expliquer	Les interactions entre l'histoire, la culture, la civilisation et l'humanité
Montrer	Décoloniser et désaliéner comme des exigences humaines
Apprécier	Les conditions de l'humanité

Leçon 2 : La valeur de la philosophie

Exemple de situation d'apprentissage :

Un élève de la Terminale A4 du Lycée Moderne d'Arrah arrive en classe avec l'œuvre d'Albert Camus intitulée *Le Mythe de Sisyphe*. Commentant le titre, certains affirment que le mythe est un conte. Les autres réfutent cette assertion en soutenant que le mythe est un récit philosophique. Pour dissiper tout doute, ils décident de connaître les caractéristiques du mythe, établir les relations entre philosophie, mythe et raison et apprécier la valeur de la philosophie dans l'histoire de l'humanité.

Tableau des habiletés/contenus

Habiletés	Contenus
Connaître	Les caractéristiques du mythe
	Les caractéristiques de la raison
	Les caractéristiques de la philosophie
Etablir	Les relations entre philosophie, mythe et raison
Montrer	Le rôle de la philosophie dans l'histoire de l'humanité
Apprécier	La valeur de la philosophie

Leçon 3 : Progrès et bonheur

Exemple de situation d'apprentissage :

Le chef de classe de la Terminale A 2 du Lycée Moderne 2 de Gagnoa a écrit au tableau : « Le progrès conduit au bonheur ». Cette affirmation suscite un débat au sein de la classe sur le sens et la portée des deux concepts. Pour en savoir davantage, la classe décide de connaître les caractéristiques du désir, du travail, de la technique et de l'art, distinguer les différents types de progrès, établir les rapports entre le progrès et le développement et examiner les conditions du bonheur.

Tableau des habiletés/contenus

Habiletés	Contenus
Connaître	Le travail
	Le désir
	La technique
	L'art
	Les différents types de progrès
	Les caractéristiques du bonheur
Etablir	Les rapports entre le travail, la technique, l'art et le développement
	Le rôle du désir dans la création
	Les rapports entre le progrès et le développement
Montrer	Le rapport entre le progrès matériel et le progrès spirituel dans la quête du bonheur.
Apprécier	Les conditions du bonheur

COMPETENCE IV : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE AUX CONDITIONS DE LA CONNAISSANCE

THEME : Les conditions d'élaboration de la vérité

Leçon 1 : Langage et vérité

Exemple de situation d'apprentissage :

Avant l'arrivée de leur professeur de philosophie, les élèves de la TA5 du Lycée Moderne de Divo engagent un débat dont le thème est « langage et vérité ». En vue de s'accorder sur le sens de la vérité, ils décident de connaître les différentes formes de langage, de distinguer les différentes acceptions de la vérité et d'analyser les limites du langage dans l'expression de la vérité.

Tableau des habiletés/contenus

Habiletés	Contenus
Connaître	Le langage
	Les différentes formes de communication
	Les différentes acceptions de la vérité
Expliquer	Les rapports entre le langage et la vérité
Montrer	Les limites du langage dans l'expression de la vérité
Apprécier	Le pouvoir du langage

Leçon 2 : La connaissance scientifique

Exemple de situation d'apprentissage :

Des élèves de la TA2 du lycée moderne de Songon engagent un débat dans la cour de récréation sur la connaissance scientifique. Certains soutiennent que l'avenir appartient à la science et à la technique. D'autres rétorquent que toutes les disciplines se valent et que d'ailleurs la science semble limitée sur certaines préoccupations de l'homme. Pour être situés, les élèves entreprennent d'identifier les différentes formes de connaissances, les caractéristiques de la connaissance scientifique, d'expliquer son processus d'élaboration et d'apprécier le pouvoir et les limites de la connaissance scientifique.

Tableau des habiletés/contenus

Habiletés	Contenus
Identifier	Les différentes formes de connaissance
	Les caractéristiques de la connaissance scientifique
Expliquer	Le processus d'élaboration de la connaissance scientifique
Montrer	Les limites de la démarche scientifique dans l'approche du vivant
	Les limites de la démarche scientifique dans les sciences humaines
	Les limites de la démarche scientifique dans les sciences formelles
Apprécier	Le pouvoir de la connaissance scientifique

GUIDE D'EXECUTION

SOMMAIRE

- I- LA PROGRESSION ANNUELLE**
- II- LES PROPOSITIONS D'ACTIVITES, LES STRATEGIES, LES
SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET LES MOYENS**
- III- L'EXEMPLE DE FICHE DE LEÇON**

II- LES PROPOSITIONS D'ACTIVITES, LES SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET LES MOYENS

COMPETENCE I : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE A LA REDACTION DE LA DISSERTATION ET DU COMMENTAIRE DE TEXTE PHILOSOPHIQUES.

THEME : Les méthodologies

Leçon 1 : La dissertation philosophique.

Exemple de situation d'apprentissage :

C'est la rentrée des classes. Le professeur de philosophie de la TA5 du Lycée Leboutou de Dabou présente à ses élèves les bonnes copies de dissertation philosophique du Baccalauréat blanc de l'année précédente. Pour réussir un tel exercice, les élèves cherchent à construire une introduction, produire une argumentation et rédiger une conclusion.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES, SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
La dissertation philosophique	Le professeur : - procèdera à la présentation de la dissertation philosophique	-Travail individuel/groupe	-Situation ;
L'Introduction	- procèdera à la présentation de l'introduction - amènera les apprenants à faire le rappel des éléments constitutifs de l'introduction et leur ordre d'agencement. - amènera les apprenants, à partir de la contextualisation et de la problématique du sujet, à rédiger une introduction	- Echange verbal (questions /réponses)	-sujet de dissertation ; -Manuel -Cahiers d'activités -internet
Le développement	- procèdera à la définition d'une analyse cohérente et critique -Veillera à la congruence entre le problème posé et la logique des axes d'analyse -Amènera les apprenants à ordonner les axes d'analyse du sujet -Fera ressortir avec les apprenants, les arguments et références en rapport avec les axes	- - Echange verbal	

La conclusion	-Fera établir un enchaînement logique et progressif à l'intérieur de chaque axe et entre les axes - procédera à la définition de la conclusion -amènera les apprenants à faire rappel des éléments constitutifs de la conclusion et leur ordre d'agencement. -Amènera les apprenants à faire le bilan de l'analyse -Amènera les apprenants à répondre clairement au problème posé par le sujet, -amènera les apprenants à opérer éventuellement une ouverture en élargissant le débat. -Amènera les apprenants à rédiger une dissertation dans son intégralité	Brainstorming	
---------------	--	---------------	--

Leçon 2 : Le commentaire de texte philosophique.

Exemple de situation d'apprentissage :

C'est la rentrée des classes. Le professeur de philosophie de la TA3 du Lycée Tiapani de Dabou présente à ses élèves les bonnes copies du commentaire de texte philosophique du Baccalauréat blanc de l'année précédente. Pour réussir un tel exercice, les élèves cherchent à construire une introduction, produire une étude ordonnée, rédiger un intérêt philosophique et une conclusion.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES, SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET MOYEN

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
Le commentaire de textes	- Le professeur : - procédera à la présentation du commentaire de texte philosophique - procédera à la présentation de l'introduction	-Travail individuel/groupe - Echange verbal (Questions /réponses)	-Situation ; -Textes ; - Manuel - Cahier d'activités - internet
L'introduction	- amènera les apprenants à faire un rappel des éléments constitutifs de l'introduction et leur ordre d'agencement. - amènera les apprenants, à partir de l'agencement du thème, du problème, de la thèse et éventuellement de la structure logique, à rédiger une introduction.		
Etude ordonnée	-En suivant la structure logique du texte le professeur : - fera rédiger l'explication de chaque mouvement en partant de l'idée principale pour faire ressortir les arguments, les concepts, les allusions, les exemples, les figures de style éventuelles qui la sous-tendent. -Fera élaborer une transition entre les explications de chaque mouvement	- - Echange verbal	
L'intérêt philosophique	- Le professeur : - fera rédiger une critique interne pour juger de la cohérence et de la validité du texte à partir de la démarche argumentative, de l'intention, de la thèse de l'auteur en montrant : *l'adéquation ou l'inadéquation entre la démarche argumentative et l'intention de l'auteur *les forces et /ou les faiblesses des arguments		

La Conclusion	*la cohérence ou l'incohérence de l'argumentation -Fera élaborer une transition entre la critique interne et la critique externe à partir de la thèse -Fera rédiger une critique externe pour justifier la thèse de l'auteur à la lumière d'autres positions connues et/ou la dépasser en montrant ses limites ; même par rapport à ses propres œuvres. Le professeur : -Fera rédiger une conclusion en exprimant le point de vue personnel de l'apprenant -Amènera l'apprenant à rédiger entièrement un commentaire de textes		
---------------	--	--	--

COMPETENCE II : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE AUX CONDITIONS DE L'HOMME DANS LA SOCIÉTÉ.

THEME : Les conditions de la liberté

Leçon 1 : La connaissance de l'homme

Exemple de situation d'apprentissage :

Pendant le cours d'EPS, le chef de classe de la TA3 du Lycée Classique de Bouaké, d'ordinaire calme et respectueux, agresse violemment sa voisine. Surpris par le comportement imprévisible de leur camarade, les élèves cherchent à connaître les caractéristiques de l'homme, établir le lien entre le déterminisme psychologique et la responsabilité humaine et apprécier la complexité de la nature humaine.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES, SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
La conscience et la mémoire comme caractéristiques de l'homme L'inconscient, une autre dimension de l'homme Notions : Conscience, Inconscient, Violence, Mémoire Liberté	<i>Le professeur :</i> -Amènera l'apprenant à caractériser l'homme par : •la conscience, la mémoire et la liberté. - Amènera l'apprenant à décrire l'homme comme un être déterminé par l'inconscient et la violence. - Amènera l'apprenant à analyser la responsabilité de l'homme en rapport avec l'inconscient. - Amènera l'apprenant à montrer que l'homme est un être pluridimensionnel. -Amènera l'apprenant à produire une réflexion critique sur la complexité de la nature humaine	- Echange verbal (Questions /réponses) -Travail individuel/groupe	-Situation ; -Textes en rapport avec les notions de Conscience Inconscient Violence Mémoire Liberté -Manuels -Cahier d'activités internet - Sujets de réflexion

Leçon 2 : La vie en société

Exemple de situation d'apprentissage

Dans le cadre de ses activités socio-culturelles le club de philosophie du Lycée Moderne 1 d'Agboville organise une conférence sur la vie en société à laquelle participent les élèves de la Terminale A2. Etonnés par les arguments du conférencier sur la complexité de la vie en société, les élèves de retour en classe, cherchent à connaître la nature sociale de l'homme, les fondements de la société, expliquer l'omniprésence de la violence dans la société et montrer le rôle des autres dans la manifestation de la liberté.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES, SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
La nature sociale de l'homme Le droit comme fondement de l'Etat L'Etat et la Nation La justice comme finalité de l'Etat et de la Nation L'apport d'autrui dans la manifestation de la liberté Les conditions de la liberté en société Notions : Société, Droit et Justice Etat, Nation Violence, Autrui Liberté	<i>Le professeur :</i> -Amènera l'apprenant à caractériser l'homme comme un être social. - Amènera l'apprenant à identifier le droit comme fondements de l'Etat. -Amènera l'apprenant à distinguer l'Etat de la Nation. -Amènera l'apprenant à montrer les finalités de l'Etat et de la Nation ; -Amènera l'apprenant à montrer l'apport d'autrui dans la manifestation de la liberté ; * l'omniprésence de la violence dans l'espace social. -Le professeur amènera les apprenants à produire une réflexion critique sur les conditions de la liberté.	- Echange verbal (Questions /réponses) -Travail individuel/groupe - Brainstorming	-Situation ; -Textes en rapport avec les notions de Société Droit et Justice Etat Nation Violence Autrui Liberté - Internet -Manuels -Cahier d'activités - Sujets de réflexion

Leçon 3 : Dieu et la religion

Exemple de situation :

Des élèves de la Terminale A3 du Lycée Moderne de Koumassi ont participé à un débat portant sur Dieu et la religion. De ce débat, ils apprennent que la plupart des attentats et des actes terroristes perpétrés à travers le monde sont le fait de fanatiques religieux. S'interrogeant donc sur le bien-fondé de la religion, ils décident d'entreprendre des recherches sur l'idée de Dieu et le rôle social de la religion, et apprécier la relation entre la liberté et la pratique religieuse.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES, SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
La religion L'obligation morale L'impact de la religion sur la liberté Notions : Dieu et la Religion, Liberté, L'obligation morale	<i>Le professeur :</i> - Amènera l'apprenant à définir : *L'idée de Dieu -Amènera l'apprenant à caractériser : *la religion *l'obligation morale -Amènera l'apprenant à montrer le rôle social de la religion. - Amènera l'apprenant à expliquer la nature religieuse de l'homme. - Amènera l'apprenant à établir l'impact de la religion sur la liberté. Le professeur amènera les apprenants à produire une réflexion critique sur la relation entre liberté.et la pratique religieuse.	- Echange verbal (Questions /réponses) -Travail individuel/groupe - Brainstorming	-Situation ; -Textes en rapport avec les notions de Dieu et la Religion - Liberté - L'obligation morale - Internet -Manuels -Cahier d'activités - Sujets de réflexion

COMPETENCE III : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE AUX CONDITIONS D'EPANOUISSEMENT DE L'HOMME.

THEME : Les conditions du bonheur

Leçon 1 : L'histoire et l'humanité

Exemple de situation d'apprentissage :

Après les cours d'histoire sur les relations internationales, les élèves de la Terminale A1 du Collège Léon Robert de Grand-Bassam découvrent la volonté manifeste de certains peuples de dominer le reste de l'humanité. Choqués par l'attitude de ces peuples, les élèves s'interrogent sur le sens de l'humanité. Aussi, décident-ils d'entreprendre des recherches pour connaître davantage la notion d'humanité, montrer que décoloniser et désaliéner sont des exigences humaines et apprécier les conditions de l'humanité.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES, SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
L'humanité Les différents rôles de l'homme dans l'histoire Les interactions entre l'histoire, la culture, la civilisation et l'humanité Décoloniser et désaliéner comme des exigences humaines Notions : Humanité, Histoire, Culture, Civilisation, Existence, Décoloniser, Désaliéner	<i>-Le professeur :</i> - Amènera l'apprenant à définir la notion d'humanité. -Amènera l'apprenant à caractériser : -l'histoire -la culture -la civilisation -Amènera les apprenants à établir les rapports entre l'histoire, la culture, la civilisation et l'humanité. - Amènera l'apprenant à montrer que décoloniser et désaliéner sont des conditions de la liberté. -Produire une réflexion critique sur les conditions de l'humanité.	- Echange verbal (Questions /réponses) -Travail individuel/groupe - Brainstorming	-Situation ; -Textes en rapport avec les notions suivantes - Humanité - Histoire - Culture - Civilisation - Existence - Décoloniser - Désaliéner -Manuels -Cahier d'activités -L'internet Sujets de réflexion

Leçon 2 : La valeur de la philosophie

Exemple de situation d'apprentissage :

Un élève de la Terminale A 4 du Lycée Moderne d'Arrah arrive en classe avec l'œuvre d'Albert Camus intitulée Le Mythe de Sisyphe. Commentant le titre, certains affirment que le mythe est un conte. Les autres réfutent cette affirmation en soutenant que le mythe est un récit philosophique. Pour dissiper le doute, ils décident d'entreprendre des recherches pour connaître les caractéristiques du mythe, établir les relations entre philosophie, mythe et raison et apprécier la valeur de la philosophie dans l'histoire de l'humanité.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES, SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
Les caractéristiques de la philosophie, du mythe et de la raison Les relations entre la philosophie, mythe et raison. La nécessité de la philosophie dans l'histoire de l'humanité Notions : Mythe et Raison, Philosophie, Humanité	Le professeur : -Amènera les apprenants à caractériser : *le mythe : *la raison *la philosophie -Amènera l'apprenant à expliquer les relations entre philosophie, mythe et raison -Amènera l'apprenant à montrer le rôle de la philosophie dans l'histoire Le professeur fera produire une réflexion critique sur la valeur de la philosophie	- Echange verbal (Questions /réponses) -Travail individuel/groupe -Brainstorming	-Situation ; -Textes en rapport avec les notions de Mythe et Raison - Philosophie - Humanité -Manuels -Cahier d'activités -L'internet -Sujets de réflexion

Leçon 3 : Progrès et Bonheur

Exemple de situation d'apprentissage :

Le chef de classe de la Terminale A 2 du Lycée Moderne 2 de Gagnoa a écrit au tableau : « Le progrès conduit au bonheur ». Cette affirmation suscite un débat. Pour en savoir davantage, la classe décide de connaître les caractéristiques du désir, du travail, de la technique, de l'art et de l'imagination, de distinguer les différents types de progrès, d'établir les rapports entre le progrès et le développement et d'examiner les conditions du bonheur.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES, SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
Les caractéristiques du travail, de la technique, de l'art, du désir, de l'imagination, du progrès, du bonheur Les différents types de progrès Les rapports entre le progrès, le développement et le bonheur. Notions : Travail, Art, Imagination, Technique, Désir, Bonheur, Progrès Développement	Le professeur : -Amènera les apprenants à définir le travail, la technique, l'art, le désir, l'imagination, le progrès et le bonheur -Amènera les apprenants à montrer le rôle du désir et de l'imagination dans la création -Amènera les apprenants à établir les rapports entre le travail, la technique, l'art et le développement -Amènera les apprenants à caractériser le progrès matériel et le progrès spirituel -Amènera les apprenants à établir les rapports entre le progrès, le développement et le bonheur -Le professeur amènera les apprenants à produire une réflexion critique sur les conditions du bonheur	- Echange verbal (Questions /réponses) -Travail individuel/groupe -Brainstorming	Situation ; -Textes en rapport avec les notions de Travail - Art - Imagination - Technique - Désir - Bonheur - Progrès - Développement -Manuels -Cahier d'activités -L'internet -Sujets de réflexion

COMPETENCE IV : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE AUX CONDITIONS DE LA CONNAISSANCE

THEME : Les conditions d'élaboration de la connaissance

Leçon 1 : Langage et vérité

Exemple de situation :

Avant l'arrivée de leur professeur de philosophie, les élèves de la TA5 du Lycée Moderne de Divo engagent un débat dont le thème est « langage et vérité ». En vue de s'accorder sur le sens de la vérité, ils décident de connaître les différentes formes de langage, de distinguer les différentes acceptions de la vérité et d'analyser les limites du langage dans l'expression de la vérité.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES, SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
Les différentes formes de communication Les acceptions de la vérité Les rapports entre le langage et la vérité Les limites du langage dans l'expression de la vérité Notions : La Vérité, Langage et Communication	<i>Le professeur :</i> -Amènera l'apprenant à identifier les différentes formes de communication. -Amènera l'apprenant à distinguer les différents types de vérité. -Amènera les apprenants à montrer que le langage est moyen d'expression de la vérité -Amènera les apprenants à montrer les limites du langage dans l'expression de la vérité. -Le professeur amènera les apprenants à produire une réflexion critique sur la valeur du langage	- Echange verbal (Questions /réponses) -Travail individuel/groupe Brainstorming	-Situation ; -Textes de préférence en rapport avec les notions suivantes : La Vérité Langage et Communication Internet Manuel Cahier d'activités Sujets de réflexion

Leçon 2 : La connaissance scientifique

Exemple de situation d'apprentissage

Des élèves de la TA2 du lycée moderne de Songon engagent un débat dans la cour de récréation sur la connaissance scientifique. Certains soutiennent que l'avenir appartient à la science et à la technique. D'autres rétorquent que toutes les disciplines se valent et que d'ailleurs la science semble limitée sur certaines préoccupations de l'homme. Pour être situés, les élèves entreprennent des recherches sur les différentes formes de connaissances, les caractéristiques de la connaissance scientifique, expliquer son processus d'élaboration et apprécier le pouvoir et les limites de la connaissance scientifique.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES, SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
Les différentes formes de connaissance Les caractéristiques de la connaissance scientifique Le processus d'élaboration de la connaissance scientifique Les limites de la démarche scientifique Notions : Sciences de l'homme, Théorie et expérience, Logique et Mathématique, La vérité, La Perception, L'idée de science, La connaissance du vivant	<i>Le professeur :</i> -Amènera l'apprenant à caractériser les différentes formes de connaissance (connaissances vulgaire, philosophique, scientifique) -Amènera l'apprenant à définir la connaissance scientifique. (formelle, expérimentale, humaine) -Amènera l'apprenant à décrire le mode d'élaboration de la connaissance scientifique (raisonnement, expérimentation) -Amènera l'apprenant à établir les limites de la démarche expérimentale : - dans l'approche de la connaissance du vivant. - dans les sciences humaines - dans les sciences formelles - Amènera l'apprenant à produire une réflexion critique sur les limites de la connaissance scientifique et la relativité de la vérité.	- Echange verbal (Questions /réponses) -Travail individuel/groupe - Brainstorming	-Situation ; -Textes de préférence en rapport avec les notions suivantes : Sciences de l'homme Théorie et expérience Logique et Mathématique La vérité La Perception L'idée de science La connaissance du vivant Internet Manuel Cahier d'activité - Sujets de réflexion



DOMAINE DE L'UNIVERS SOCIAL

PHILOSOPHIE

TERMINALES C-D-E

**PROGRAMMES EDUCATIFS ET GUIDES
D'EXECUTION**

I. LE PROFIL DE SORTIE

A la fin du second cycle du secondaire scientifique, l'élève doit avoir acquis des connaissances et des compétences lui permettant de développer son esprit critique portant sur :

- La dissertation et le commentaire de texte philosophiques ;
- Les difficultés liées à la conquête de la liberté ;
- Le rapport entre le progrès et le bonheur ;
- Les difficultés liées à l'élaboration de la vérité.

II- LE DOMAINE

Le domaine de « l'univers social » au plan pédagogique, regroupe les disciplines scolaires qui traitent des Sciences Humaines et Sociales. Il s'agit de la Philosophie, de l'Education aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté (EDHC), de l'Histoire- Géographie.

La philosophie, réflexion critique sur l'humanité et son évolution, est aussi pourvoyeuse de valeurs. C'est en cela qu'elle est en synergie avec l'Histoire-Géographie et l'EDHC.

III- LE REGIME PEDAGOGIQUE

L'ensemble des heures destinées à l'enseignement d'une discipline et son rapport avec l'ensemble des heures d'enseignement de toutes les disciplines.

En philosophie, le volume horaire affecté aux activités d'enseignement/apprentissage/ évaluation concernant la classe de Terminales C-D-E du second cycle de l'enseignement secondaire en Côte d'Ivoire est reparti sur 30 à 34 semaines de cours pendant l'année scolaire selon le tableau ci-après :

PHILOSOPHIE	PREMIERES A1 –A2	PREMIERES CDE	TERMINALE A	TERMINALES C-D-E
Volume horaire / semaine	03 Heures	02 Heures	08 Heures	03 Heures
Volume horaire / annuel	96 Heures	64 Heures	256 Heures	96 Heures
Pourcentage	A1=96/27,30X32= 11,25 A2=96/26,30X32= 11,68	C=64/30,30X32= 6,75 D=64/29,30X32= 6,98	A1=256/32X32= 25,60 A2=256/31X32= 26,42	96/33X32= 9,30

IV – CORPS DU PROGRAMME EDUCATIF

COMPETENCE I : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE A LA REDACTION DE LA DISSERTATION ET DU COMMENTAIRE DE TEXTE PHILOSOPHIQUES.

THEME : Les méthodologies

Leçon 1 : La dissertation philosophique

Exemple de situation d'apprentissage :

C'est la rentrée des classes. Le professeur de philosophie de la TD1 du Lycée Leboutou de Dabou présente à ses élèves les bonnes copies de dissertation philosophique du Baccalauréat blanc de l'année précédente. Pour réussir cet exercice, les élèves cherchent à construire une introduction, produire une argumentation et rédiger une conclusion.

Tableau des Habiletés et des Contenus

Habiletés	Contenus
Connaître	La dissertation philosophique
	Les éléments constitutifs de l'introduction
	Les axes d'analyse du problème
	Les éléments constitutifs de la conclusion
Ordonner	Les éléments de l'introduction
	Les axes d'analyse du problème
	Les éléments constitutifs de la conclusion
Argumenter	Les axes d'analyse du problème
Rédiger	Une dissertation philosophique

Leçon 2 : Le commentaire de texte philosophique

Exemple de situation d'apprentissage :

Après la leçon de méthodologie sur la dissertation philosophique, le professeur de philosophie de la TC1 du Lycée Tiapani de Dabou présente à ses élèves les bonnes copies du commentaire de texte philosophique du Baccalauréat blanc de l'année précédente. Pour réussir cet exercice, les élèves cherchent à construire une introduction, produire une étude ordonnée, rédiger un intérêt philosophique et une conclusion.

Tableau des Habiletés et des Contenus

Habiletés	Contenus
Connaître	Le commentaire de texte philosophique
	Les éléments constitutifs de l'introduction
	Les éléments constitutifs de l'étude ordonnée
	Les éléments constitutifs de l'intérêt philosophique
	Les éléments constitutifs de la conclusion
Ordonner	Les éléments de l'introduction
	Les éléments de l'étude ordonnée
	Les éléments de l'intérêt philosophique
	Les éléments de la conclusion
Expliciter	-La structure logique -La démarche argumentative de l'auteur -Les idées principales -Les arguments -Les concepts -Les allusions et exemples éventuels dans chaque mouvement -Les figures de style éventuelles -L'intention -L'enjeu
Rédiger	Un commentaire de texte philosophique

COMPETENCE II : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE AUX CONDITIONS DE L'HOMME DANS LA SOCIÉTÉ.

THEME : Les conditions de la liberté

Leçon 1 : La connaissance de l'homme

Exemple de situation d'apprentissage :

Pendant le cours d'EPS, le chef de classe de la TD3 du Lycée Classique de Bouaké, d'ordinaire calme et respectueux, agresse violemment sa voisine. Pour comprendre le comportement imprévisible de leur camarade, les élèves cherchent à connaître les caractéristiques de l'homme, établir le lien entre le déterminisme psychologique et la responsabilité humaine et apprécier la complexité de la nature humaine.

Tableau des Habiletés et des Contenus

Habiletés	Contenus
Connaître	La conscience
	L'inconscient
	La liberté
	La violence
Expliquer	La conscience comme caractéristique de l'homme
	L'inconscient comme une autre dimension de l'homme
Etablir	Les limites de la conscience dans la connaissance de l'homme
	La relation entre le déterminisme psychologique et la responsabilité de l'homme
Apprécier	La complexité de la nature humaine

Leçon 2 : La vie en société

Exemple de situation d'apprentissage :

Dans le cadre de ses activités socio- culturelles, le club de philosophie du Lycée Moderne 1 d'Agboville organise une conférence sur la vie en société à laquelle participent les élèves de la Terminale C. Pour mieux comprendre les arguments du conférencier sur la complexité de la vie en société, les élèves de retour en classe, cherchent à connaître la nature sociale de l'homme, les fondements de la société, expliquer l'omniprésence de la violence dans la société et apprécier le rôle des autres dans la manifestation de la liberté.

Tableau des Habiletés et des Contenus

Habiletés	Contenus
Connaître	La nature sociale de l'homme
Distinguer	L'Etat de la Nation
Montrer	L'omniprésence de la violence dans l'espace social
	Le rôle d'autrui dans la manifestation de la liberté
Apprécier	Les conditions de la liberté en société

Leçon 3 : Dieu et la religion

Exemple de situation d'apprentissage :

Des élèves de la Terminale D3 du Lycée Municipal de Koumassi ont participé à un débat portant sur Dieu et la religion. Ils apprennent de ce débat que la plupart des attentats et des actes terroristes perpétrés à travers le monde sont le fait de fanatiques religieux. S'interrogeant donc sur le bien-fondé de la religion, ils décident d'entreprendre des recherches sur la notion de Dieu et le rôle social de la religion, et apprécier la relation entre la liberté et la pratique religieuse.

Tableau des Habiletés et des Contenus

Habiletés	Contenus
Connaître	L'idée de Dieu
	La religion
	Le rôle social de la religion
Expliquer	L'idée de Dieu
	La nature religieuse de l'homme
Etablir	L'impact de l'idée de Dieu et de la pratique religieuse sur la liberté
Apprécier	La relation entre Dieu, la pratique religieuse et la liberté

COMPETENCE III : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE AUX CONDITIONS DU PROGRES.

Thème : Les conditions du bonheur

Leçon 1 : La valeur de la philosophie.

Exemple de situation d'apprentissage :

De retour des congés de Pâques, une délégation de la Commission Nationale d'Orientation se rend au Lycée Moderne de Sakassou pour échanger avec les futurs bacheliers. A la fin des travaux, un élève de la TD3, affichant son désir d'être orienté au département de philosophie de l'Université de Bouaké est raillé par ses camarades de classe. Alors survient une discussion sur la valeur de la philosophie. Réalisant leur méconnaissance de cette discipline, ceux-ci décident d'un commun accord d'en savoir davantage sur la notion de philosophie et d'analyser son rôle effectif dans l'histoire.

Tableau des Habiletés et des Contenus

Habiletés	Contenus
Connaître	La notion de philosophie
	La notion d'histoire
Montrer	Le rôle de l'homme dans l'histoire
Apprécier	Le rôle de la philosophie dans l'histoire

Leçon 2 : Progrès et bonheur

Exemple de situation d'apprentissage :

Le chef de classe de la Terminale D 3 du Lycée Moderne 2 de Gagnoa a écrit au tableau : « Le progrès conduit au bonheur ». Cette affirmation suscite un débat. Pour en savoir davantage, la classe décide de connaître les caractéristiques du travail, de la technique, distinguer les différents types de progrès et examiner les conditions du bonheur.

Tableau des Habiletés et des Contenus

Habiletés	Contenus
Connaître	Le travail
	La technique
	Les caractéristiques du bonheur
	Les différents types de progrès
Expliquer	Les rapports entre le travail et la technique
Montrer	Le rapport entre le progrès matériel et le progrès spirituel dans la quête du bonheur
Apprécier	Les conditions du bonheur

COMPETENCE IV : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE AUX CONDITIONS DE LA CONNAISSANCE

THEME : Les conditions d'élaboration de la connaissance

Leçon 1 : Langage et vérité

Exemple de situation d'apprentissage :

Avant l'arrivée de leur professeur de philosophie, les élèves de la TD2 du Lycée Moderne de Divo engagent un débat dont le thème est « Langage et vérité ». En vue de s'accorder sur le lien entre la vérité et le langage, ils décident de connaître les différentes formes de communication, de distinguer les différentes acceptions de la vérité et d'analyser les limites du langage dans l'expression de la vérité.

Habiletés	Contenus
Connaître	Le langage
	Les différentes formes de communication
	Les différentes acceptions de la vérité
Expliquer	Les rapports entre le langage et la vérité
Montrer	Les limites du langage dans l'expression de la vérité
Apprécier	Le pouvoir du langage

Leçon 2 : La connaissance scientifique

Exemple de situation d'apprentissage :

Des élèves de la TD2 du lycée moderne de Songon engagent un débat dans la cour de récréation sur la connaissance scientifique. Certains soutiennent que l'avenir appartient à la science et à la technique. D'autres rétorquent que toutes les disciplines se valent et que d'ailleurs la science semble limitée sur certaines préoccupations de l'homme. Pour être situés, les élèves entreprennent d'identifier les différentes formes de connaissances, les caractéristiques de la connaissance scientifique, son processus d'élaboration et d'apprécier le pouvoir et les limites de la connaissance scientifique.

Tableau des Habiletés et des Contenus

Habiletés	Contenus
Identifier	Les différentes formes de connaissance
	Les caractéristiques de la connaissance scientifique
Expliquer	Le processus d'élaboration de la connaissance scientifique
Montrer	Les limites de la démarche scientifique dans l'approche du vivant
	Les limites de la démarche scientifique dans les sciences humaines
	Les limites de la démarche scientifique dans les sciences formelles
Apprécier	Le pouvoir de la connaissance scientifique

GUIDE D'EXECUTION CLASSES DES TERMINALES C-D-E

SOMMAIRE

- I- LA PROGRESSION ANNUELLE**
- II- LES PROPOSITIONS D'ACTIVITES, LES STRATEGIES,
LES SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET LES MOYENS**
- III- L'EXEMPLE DE FICHE DE LEÇON**

COMPETENCE I : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE A LA REDACTION DE LA DISSERTATION ET DU COMMENTAIRE DE TEXTE PHILOSOPHIQUES.

THEME : Les méthodologies

Leçon 1 : La dissertation philosophique

Exemple de situation d'apprentissage :

C'est la rentrée des classes. Le professeur de philosophie de la TD1 du Lycée Leboutou de Dabou présente à ses élèves les bonnes copies de dissertation philosophique du Baccalauréat blanc de l'année précédente. Pour réussir cet exercice, les élèves cherchent à construire une introduction, produire une argumentation et rédiger une conclusion.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES, SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Contenu	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
La dissertation philosophique	<i>Le professeur :</i> <i>Procèdera à la présentation de la dissertation philosophique</i>	-Travail individuel/groupe	-Situation ;
L'introduction	-procèdera à la présentation de l'introduction - amènera les apprenants à faire le rappel des éléments constitutifs de l'introduction et leur ordre d'agencement. -amènera les apprenants, à partir de la contextualisation et de la problématique du sujet, à rédiger une introduction - procèdera à la définition d'une « analyse cohérente et critique » -veillera à la congruence entre le problème posé et la logique des axes d'analyse.	- Echange verbal (questions /réponses)	-Sujet de dissertation ; -Manuel -Cahier d'activités -Internet
Le développement	-amènera les apprenants à ordonner les axes d'analyse du sujet -fera ressortir, avec les apprenants, les arguments et références en rapport avec les axes d'analyse -fera établir un enchaînement logique et progressif à l'intérieur de chaque axe et entre les axes	- Echange verbal -Brainstorming	

La conclusion	-procèdera à une définition de la conclusion - amènera les apprenants à faire le rappel des éléments constitutifs de l'introduction et leur ordre d'agencement. -amènera les apprenants à faire le bilan de l'analyse -amènera les apprenants à répondre clairement au problème posé par le sujet -amènera les apprenants à opérer éventuellement une ouverture en élargissant le débat. -amènera les apprenants à rédiger une dissertation dans son intégralité *		
---------------	---	--	--

Leçon 2 : Le commentaire de texte philosophique.

Exemple de situation d'apprentissage :

Après la leçon de méthodologie sur la dissertation philosophique, le professeur de philosophie de la TC1 du Lycée Tiapani de Dabou présente à ses élèves les bonnes copies du commentaire de texte philosophique du Baccalauréat blanc de l'année précédente. Pour réussir cet exercice, les élèves cherchent à construire une introduction, produire une étude ordonnée, rédiger un intérêt philosophique et une conclusion.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES, SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
Le commentaire de texte	- Le professeur : - procèdera à la présentation du commentaire de texte philosophique - procèdera à la présentation de l'introduction - amènera les apprenants à faire le rappel des éléments constitutifs de l'introduction et leur ordre d'agencement.	-Travail individuel/groupe - Echange verbal (questions /réponses)	-Situation ; -Textes ; -Manuel -Cahier d'activités -Internet
L'introduction	- amènera les apprenants, à partir de l'agencement du thème, du problème, de la thèse et éventuellement de la structure logique, à rédiger une introduction.		
Etude ordonnée	En suivant la structure logique du texte Le professeur : - fera rédiger l'explication de chaque mouvement en partant de l'idée principale pour faire ressortir les arguments, les concepts, les allusions, les exemples, les figures de style éventuelles qui la sous tendent -Fera élaborer une transition entre les explications de chaque mouvement.	- - Echange verbal	
L'intérêt philosophique	Le professeur : - fera rédiger une critique interne pour juger de la cohérence et de la validité du texte à partir de la démarche argumentative, de l'intention, de la thèse de l'auteur en montrant : *l'adéquation ou l'inadéquation entre la démarche argumentative et l'intention de l'auteur *les forces et /ou les faiblesses des arguments *la cohérence ou l'incohérence de l'argumentation -Fera élaborer une transition entre la critique interne et la critique externe à partir de la thèse/enjeu	-Brainstorming	

La Conclusion	-Fera rédiger une critique externe pour justifier la thèse de l'auteur à la lumière d'autres positions connues et/ou la dépasser en montrant ses limites ; même par rapport à ses propres œuvres. Le professeur : -Fera rédiger une conclusion en exprimant le point de vue personnel de l'apprenant -Amènera l'apprenant à rédiger entièrement un commentaire de textes		
---------------	--	--	--

COMPETENCE II : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE AUX CONDITIONS DE LA LIBERTE.

THEME : Les conditions de la liberté

Leçon 1 : La connaissance de l'homme

Exemple de situation d'apprentissage :

Pendant le cours d'EPS, le chef de classe de la TD3 du Lycée Classique de Bouaké, d'ordinaire calme et respectueux, agresse violemment sa voisine. Pour comprendre le comportement imprévisible de leur camarade, les élèves cherchent à connaître les caractéristiques de l'homme, établir le lien entre le déterminisme psychologique et la responsabilité humaine et apprécier la complexité de la nature humaine.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES, SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Contenu	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
La conscience comme caractéristique de l'homme	<i>Le professeur :</i> -amènera l'apprenant à caractériser l'homme par la conscience et la liberté	- Echange verbal (questions /réponses)	-Situation ;
L'inconscient, une autre dimension de l'homme	- amènera l'apprenant à décrire l'homme comme un être déterminé par l'inconscient et la violence.	-Travail individuel/groupe -	-Textes en rapport avec les notions de conscience, de liberté, d'inconscient.
La relation entre le déterminisme psychologique et la responsabilité de l'homme	-amènera les apprenants à analyser la responsabilité humaine. - Amènera l'apprenant à définir l'homme comme un être pluridimensionnel.		-Manuel -Cahier d'activités -Internet
Notions : Conscience, Inconscient, Violence, Liberté	Le professeur amènera l'apprenant à produire une réflexion critique sur la complexité de la nature humaine		

Leçon 2 : La vie en société

Exemple de situation d'apprentissage :

Dans le cadre de ses activités socio- culturelles, le club de philosophie du Lycée Moderne 1 d'Agboville organise une conférence sur la vie en société à laquelle participent les élèves de la Terminale C. Pour mieux comprendre les arguments du conférencier sur la complexité de la vie en société, les élèves de retour en classe, cherchent à connaître la nature sociale de l'homme, les fondements de la société, expliquer l'omniprésence de la violence dans la société et apprécier le rôle des autres dans la manifestation de la liberté.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES, SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Contenu	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
La nature sociale de l'homme L'Etat de la Nation Le rôle d'autrui dans la manifestation de la liberté Les conditions de la liberté en société Notions : Société, Etat, Nation Violence, Autrui Liberté	-Le professeur : -amènera l'apprenant à caractériser l'homme comme un être social. -amènera l'apprenant à distinguer l'Etat de la Nation -amènera l'apprenant à montrer : *l'apport d'autrui dans la manifestation de la liberté * l'omniprésence de la violence dans l'espace social. -Le professeur amènera les apprenants à produire une réflexion critique sur les conditions de la liberté.	- Echange verbal (questions /réponses) -Travail individuel/groupe - Brainstorming	-Situation ; -Textes en rapport avec les notions de Société, Etat, Nation, Liberté, Autrui, Violence. -Internet -Manuel -Cahier d'activités -Sujets de réflexion

Leçon 3 : Dieu et la religion

Exemple de situation d'apprentissage :

Des élèves de la Terminale D3 du Lycée Municipal de Koumassi ont participé à un débat portant sur Dieu et la religion. Ils apprennent de ce débat que la plupart des attentats et des actes terroristes perpétrés à travers le monde sont le fait de fanatiques religieux. S'interrogeant donc sur le bien-fondé de la religion, ils décident d'entreprendre des recherches sur la notion de Dieu et le rôle social de la religion, et apprécier la relation entre la liberté et la pratique religieuse.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES, SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
La religion L'impact de la religion sur la liberté Notions : Dieu et la Religion, Liberté	<i>Le professeur :</i> - amènera l'apprenant à définir l'idée de Dieu -amènera l'apprenant à caractériser la religion -amènera l'apprenant à montrer le rôle social de la religion. - amènera l'apprenant à expliquer la nature religieuse de l'homme. - amènera l'apprenant à établir l'impact de la religion sur la liberté. - Le professeur amènera les apprenants à produire une réflexion critique sur la relation entre liberté.et pratique religieuse.	- Echange verbal (questions /réponses) -Travail individuel/groupe - Brainstorming	-Situation ; -Textes en rapport avec les notions de Dieu et la religion, Liberté -Manuels -Cahier d'activités -Internet - Sujets de réflexion

COMPETENCE III : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE AUX CONDITIONS DU PROGRES.**THEME : Les conditions du progrès****Leçon 1 : La valeur de la philosophie.**

De retour des congés de Pâques, une délégation de la Commission Nationale d'Orientation se rend au Lycée Moderne de Sakassou pour échanger avec les futurs bacheliers. A la fin des travaux, un élève de la TD3, affichant son désir d'être orienté au département de philosophie de l'Université de Bouaké est raillé par ses camarades de classe. Alors survient une discussion sur la valeur de la philosophie. Réalisant leur méconnaissance de cette discipline, ceux-ci décident d'un commun accord d'en savoir davantage sur la notion de philosophie et d'analyser son rôle effectif dans l'histoire.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES, SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Contenu	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
La notion d'histoire La notion de philosophie Les différents rôles de l'homme dans l'histoire Le rôle de la philosophie dans l'histoire Notions : Histoire et Philosophie	<i>Le professeur :</i> -amènera l'apprenant à clarifier les notions d'histoire et de philosophie - amènera l'apprenant à identifier les différents rôles de l'homme dans l'histoire. - amènera l'apprenant à identifier le rôle de la philosophie dans l'histoire. Le professeur amènera l'apprenant à produire une réflexion critique sur le rôle de la philosophie dans l'histoire.	- Echange verbal (questions /réponses) -Travail individuel/groupe -Brainstorming	-Situation ; -Textes en rapport avec les notions d'histoire et de philosophie -Manuel -Cahier d'activités -Internet Sujets de réflexion

Leçon 2 : Progrès et bonheur

Exemple de situation d'apprentissage :

Le chef de classe de la TD2 du Lycée Moderne de Tiassalé soutient que Le progrès rime avec l'épanouissement. D'autres élèves de la classe affirment par contre que les calamités actuelles résultent du progrès. Ces affirmations suscitent un débat au sein de la classe sur le sens du progrès. Pour en savoir davantage, la classe décide d'entreprendre des recherches pour connaître les différents types de progrès, expliquer le rôle du travail et de la technique dans la réalisation du progrès et montrer la complémentarité du progrès matériel et spirituel dans l'épanouissement de l'homme.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES, SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Contenu	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
Le progrès Le travail La technique Les différents types de progrès Les rapports entre le progrès matériel, le progrès spirituel et bonheur. Notions : Progrès, Travail, Technique, Bonheur	<i>Le professeur :</i> -Amènera l'apprenant à : *définir le progrès et le bonheur *citer les différents types de progrès *caractériser le <i>travail et la technique</i> -Amènera l'apprenant à montrer la complémentarité entre progrès matériel et progrès spirituel Le professeur amènera l'apprenant à produire une réflexion critique sur les conditions du bonheur	- Echange verbal (questions /réponses) -Travail individuel/groupe - Brainstorming	-Situation ; -Textes en rapport avec les notions de progrès, <i>la technique, le travail</i> et le bonheur. -Internet -Manuel -Cahier d'activités - Sujets de réflexion

COMPETENCE IV : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE AUX CONDITIONS DE LA CONNAISSANCE

THEME : Les conditions d'élaboration de la vérité

Leçon 1 : Langage et vérité

Exemple de situation d'apprentissage :

Avant l'arrivée de leur professeur de philosophie, les élèves de la TD2 du Lycée Moderne de Divo engagent un débat dont le thème est « Langage et vérité ». En vue de s'accorder sur le lien entre la vérité et le langage, ils décident de connaître les différentes formes de communication, de distinguer les différentes acceptions de la vérité et d'analyser les limites du langage dans l'expression de la vérité.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES, SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
Les différentes formes de communication Les acceptions de la vérité Les rapports entre le langage et la vérité Les limites du langage dans l'expression de la vérité Notions : Langage, Communication, Vérité	<i>Le professeur :</i> -Amènera l'apprenant à identifier les différentes formes de communication. -Amènera l'apprenant à distinguer les différents types de vérité. -Amènera les apprenants que le langage est moyen d'expression de la vérité -Amènera les apprenants à montrer les limites du langage dans l'expression de la vérité. -Le professeur amènera les apprenants à produire une réflexion critique sur la valeur du langage	- Echange verbal (questions /réponses) -Travail individuel/groupe - Brainstorming	-Situation ; -Textes en rapport avec les notions de communication, de vérité, langage. -Internet -Manuel -Cahier d'activités - Sujets de réflexion

Leçon 2 : La connaissance scientifique

Exemple de situation d'apprentissage :

Des élèves de la TD2 du lycée moderne de Songon engagent un débat dans la cour de récréation sur la connaissance scientifique. Certains soutiennent que l'avenir appartient à la science et à la technique. D'autres rétorquent que toutes les disciplines se valent et que d'ailleurs la science semble limitée sur certaines préoccupations de l'homme. Pour être situés, les élèves entreprennent d'identifier les différentes formes de connaissances, les caractéristiques de la connaissance scientifique, son processus d'élaboration et d'apprécier le pouvoir et les limites de la connaissance scientifique.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES, SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
Les différentes formes de connaissance Les caractéristiques de la connaissance scientifique Le processus d'élaboration de la connaissance scientifique Les limites de la démarche scientifique Notions : Sciences de l'homme, Théorie et expérience, Logique et Mathématique, La vérité, La Perception, L'idée de science, La connaissance du vivant	<i>-Le professeur :</i> -amènera l'apprenant à caractériser les différentes formes de connaissance (connaissances vulgaire, philosophique, scientifique) -amènera l'apprenant à définir la connaissance scientifique (formelle, expérimentale, humaine) -amènera l'apprenant à décrire le mode d'élaboration de la connaissance scientifique (raisonnement, expérimentation) -amènera l'apprenant à établir les limites de la démarche expérimentale : * dans l'approche et du vivant. *dans les sciences humaines *dans les sciences formelles - amènera l'apprenant à produire une réflexion critique sur les limites de la connaissance scientifique et la relativité de la vérité.	- Echange verbal (questions /réponses) -Travail individuel/groupe - Brainstorming	-Situation ; -Textes de préférence en rapport avec les notions suivantes : - L'idée de science, - Théorie et Expérience, - Logique et Mathématique, - Perception, - Connaissance du vivant, Sciences de l'homme, - Vérité -Internet -Manuel -Cahier d'activités -Sujets de réflexion

MODULE 6

LES PROGRESSIONS ANNUELLES

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION		REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE Union-Discipline-Travail
ETABLISSEMENT :		

PHILOSOPHIE PROGRESSION ANNUELLE : PREMIERES A1-A2 (03H/SEMAINE)

ANNEE SCOLAIRE	NOM ET PRENOMS DU PROFESSEUR	EMPLOI	TELEPHONE	ADRESSE ELECTRONIQUE	CLASSES	VOLUME HORAIRE /SEMAINE
2024-2025					PREMIERES A1-A2	03H/ SEMAINE

TRIMESTRE	MOIS	SEMAINE		ENONCE DES COMPETENCES	TITRE DES LEÇONS	VOLUME HORAIRE		
		NUMERO	PERIODE					
PREMIER TRIMESTRE DU 09 SEPTEMBRE 2024 AU 29 NOVEMBRE 2024	SEPT EMBR F 2024	1	DU 09 AU 13	COMPETENCE I : Traiter une situation relative à l'étude méthodique d'un texte DUREE = 30 H	Leçon 1 : La méthode de lecture de texte	03 H		
		2	DU 16 AU 20		Leçon 1 : La méthode de lecture de texte	03 H		
		3	DU 23 AU 27		Leçon 1 : La méthode de lecture de texte	03 H		
	OCTOB RE 2024	4	DU 30 AU 04		Leçon 1 : La méthode de lecture de texte	03 H		
		5	DU 07 AU 11		Leçon 1 : La méthode de lecture de texte	03 H		
		6	DU 14 AU 18		Leçon 1 : La méthode de lecture de texte	03 H		
		7	DU 21 AU 25		Leçon 1 : La méthode de lecture de texte	03 H		
	NOVEMB RE 2024	CONGES			CONGES DE TOUSSAINT DU 29 OCTOBRE 2024 AU 03 NOVEMBRE 2024 INCLUS			
		8	DU 04 AU 08		Leçon 2 : La rédaction de l'introduction	03 H		
		9	DU 11 AU 15		Leçon 3 : La rédaction de la conclusion	03 H		
		10	DU 18 AU 22		Remédiation/régulation	03 H		
		11	DU 25 AU 29		Leçon 1 : L'essai de problématisation	03 H		
	DEUXIEME TRIMESTRE DU 02 DECEMBRE 2024 AU 28 FEVRIER 2025	DEC EMB RE	12		DU 02 AU 06	COMPETENCE II : Traiter une situation liée à l'essai de problématisation DUREE = 24 H	Leçon 1 : L'essai de problématisation	03 H
			13		DU 09 AU 13		Leçon 1 : L'essai de problématisation	03 H
14			DU 16 AU 20	Leçon 1 : L'essai de problématisation	03 H			
CONGES			CONGES DE NOEL ET DU NOUVEL AN DU 20 DECEMBRE 2024 AU 05 JANVIER 2025 INCLUS					
JANVIE R 2025		15	DU 06 AU 10	Leçon 1 : L'essai de problématisation	03 H			
		16	DU 13 AU 17	Leçon 2 : La rédaction de l'introduction	03 H			
		17	DU 20 AU 24	Leçon 3 : La rédaction de la conclusion	03 H			
		18	DU 27 AU 31	Remédiation/régulation	03 H			
FEVRI ER 2025		19	DU 03 AU 07	Leçon 1 : La période antique	03 H			
		CONGES		CONGES DE FEVRIER DU 11 FEVRIER 2025 AU 16 FEVRIER 2025 INCLUS				
		20	DU 17 AU 21	Leçon 1 : La période antique	03 H			
		21	DU 24 AU 28	Leçon 1 : La période antique	03 H			

TRIMESTRE	MOIS	SEMAINE		ENONCE DES COMPETENCES	TITRE DES LEÇONS	VOLUME HORAIRE
		NUMERO	PERIODE			
TROISIEME TRIMESTRE DU 03 MARS 2025 AU 09 MAI 2025	MARS 2025	22	DU 03 AU 07	COMPETENCE III : Traiter une situation relative à l'histoire de la philosophie par la connaissance des auteurs et de leurs pensées DUREE = 36 H DUREE TOTALE = 90 H	Leçon 2 : Le Moyen-Age et la renaissance	03 H
		23	DU 10 AU 14		Leçon 2 : Le Moyen-Age et la renaissance	03 H
		24	DU 17 AU 21		Leçon 3 : La période moderne	03 H
		25	DU 24 AU 28		Leçon 3 : La période moderne	03 H
	AVRIL 2025	26	DU 31 AU 04		Leçon 3 : La période moderne	03 H
		27	DU 07 AU 11		Leçon 4 : La période contemporaine	03 H
		CONGES			CONGES DE PÂQUES DU 16 AVRIL 2025 AU 23 AVRIL 2025 INCLUS	
		28	DU 24 AU 30		Leçon 4 : La période contemporaine	03 H
		29	DU 1 ^{er} AU 02		Leçon 4 : La période contemporaine	03 H
	MAI 2025	30	DU 05 AU 09		Leçon 4 : La période contemporaine	03 H

RESPONSABLE DU CONSEIL D'ENSEIGNEMENT		ADMINISTRATION	
NOM ET PRENOMS	EMARGEMENT	NOM ET PRENOMS DU CHEF D'ETABLISSEMENT	EMARGEMENT



ETABLISSEMENT :

PHILOSOPHIE PROGRESSION ANNUELLE : TERMINALES A1-A2 (08H/SEMAINE)

ANNEE SCOLAIRE	NOM ET PRENOMS DU PROFESSEUR	EMPLOI	TELEPHONE	ADRESSE ELECTRONIQUE	CLASSES	VOLUME HORAIRE /SEMAINE
2024-2025					TERMINALES A1-A2	08H/ SEMAINE

TRIMESTRE	MOIS	SEMAINE		ENONCE DES COMPETENCES	TITRE DES LEÇONS	VOLUME HORAIRE	
		NUMERO	PERIODE				
PREMIER TRIMESTRE DU 09 SEPTEMBRE 2024 AU 29 NOVEMBRE 2024	SEPT BRE 2024	1	DU 09 AU 13	COMPETENCE I : Traiter une situation relative à la rédaction de la dissertation et du commentaire de texte philosophiques. DUREE : 24 H	Leçon 1 La dissertation philosophique	08 H	
		2	DU 16 AU 20		Leçon 2 : Le commentaire de texte philosophique	08 H	
		3	DU 23 AU 27		Remédiation/Régulation		08 H
	OCTOBRE 2024	4	DU 30 AU 04	COMPETENCE II : Traiter une situation relative aux conditions de l’homme dans la société DUREE : 56 H	Leçon 1 : La connaissance de l’homme	08 H	
		5	DU 07 AU 11		Leçon 1 : La connaissance de l’homme	08 H	
		6	DU 14 AU 18		Leçon 2 : La vie en société	08 H	
		7	DU 21 AU 25		Leçon 2 : La vie en société	08 H	
	NOVEMBRE 2024	CONGES			CONGES DE TOUSSAINT DU 29 OCTOBRE 2024 AU 03 NOVEMBRE 2024 INCLUS		
		8	DU 04 AU 08		Leçon 2 : La vie en société	08 H	
		9	DU 11 AU 15		Leçon 3 : Dieu et la religion	08 H	
		10	DU 18 AU 22		Remédiation/Régulation	08 H	
		11	DU 25 AU 29	Leçon 1 : L’histoire et l’humanité	08 H		
DEUXIEME TRIMESTRE DU 02 DECEMBRE 2024 AU 28 FEVRIER 2025	DECEMBRE 2024	12	DU 02 AU 06	Traiter une situation relative aux conditions d’épanouissement de l’homme DUREE : 88 H	Leçon 1 : L’histoire et l’humanité	08 H	
		13	DU 09 AU 13		Leçon 1 : L’histoire et l’humanité	08 H	
		14	DU 16 AU 20		Leçon 1 : L’histoire et l’humanité	08 H	
		CONGES			CONGES DE NOEL ET DU NOUVEL AN DU 20 DECEMBRE 2024 AU 05 JANVIER 2025 INCLUS		
	JANVIER 2025	15	DU 06 AU 10		Leçon 2 : La valeur de la philosophie/ QUESTION AU CHOIX	08 H	
		16	DU 13 AU 17		Leçon 2 : La valeur de la philosophie/ QUESTION AU CHOIX	08 H	
		17	DU 20 AU 24		Leçon 2 : La valeur de la philosophie/ QUESTION AU CHOIX	08 H	
		18	DU 27 AU 31		Leçon 3 : Progrès et bonheur/ QUESTION AU CHOIX	08 H	
	FEVRIER 2025	19	DU 03 AU 07		Leçon 3 : Progrès et bonheur/ ETUDE D’OEUVRES	08 H	
		CONGES			CONGES DE FEVRIER DU 11 FEVRIER 2025 AU 16 FEVRIER 2025 INCLUS		
		20	DU 10 AU 14		Leçon 3 : Progrès et bonheur/ ETUDE D’OEUVRES	08 H	
		21	DU 17 AU 21		Leçon 3 : Progrès et bonheur/ ETUDE D’OEUVRES	08 H	

TRIMESTRE	MOIS	SEMAINE		ENONCE DES COMPETENCES	TITRE DES LEÇONS	VOLUME HORAIRE
		NUMERO	PERIODE			
TROISIEME TRIMESTRE DU 03 MARS 2025 AU 09 MAI 2025	MARS 2025	22	DU 03 AU 07	COMPETENCE IV : Traiter une situation relative aux conditions de la connaissance DUREE : 72 H DUREE TOTALE = 240 H	Leçon 1 : Langage et vérité/ ETUDE D’OEUVRES	08 H
		23	DU 10 AU 14		Leçon 1 : Langage et vérité/ ETUDE D’OEUVRES	08 H
		24	DU 17 AU 21		Leçon 1 : Langage et vérité/ ETUDE D’OEUVRES	08 H
		25	DU 24 AU 28		Leçon 2 : La connaissance scientifique/ ETUDE D’OEUVRES	08 H
	AVRIL 2025	26	DU 1 ^{er} AU 04		Leçon 2 : La connaissance scientifique/ ETUDE D’OEUVRES	08 H
		27	DU 07 AU 11		Leçon 2 : La connaissance scientifique/ ETUDE D’OEUVRES	08 H
		CONGES			CONGES DE PÂQUES DU 16 AVRIL 2025 AU 23 AVRIL 2025 INCLUS	
		28	DU 24 AU 30		Leçon 2 : La connaissance scientifique/ ETUDE D’OEUVRES	08 H
		29	DU 1 ^{er} AU 02		Leçon 2 : La connaissance scientifique/ ETUDE D’OEUVRES	08 H
	MAI 2025	30	DU 05 AU 09		Leçon 2 : La connaissance scientifique/ ETUDE D’OEUVRES	08 H

RESPONSABLE DU CONSEIL D'ENSEIGNEMENT		ADMINISTRATION	
NOM ET PRENOMS	EMARGEMENT	NOM ET PRENOMS DU CHEF D'ETABLISSEMENT	EMARGEMENT

NB : PRECISER LA QUESTION AU CHOIX AINSI QUE LE NOM DE L'AUTEUR ET LE TITRE DE L'ŒUVRE A ETUDIER.

PHILOSOPHIE PROGRESSION ANNUELLE : TERMINALES C-D-E (03H/SEMAINE)

ANNEE SCOLAIRE	NOM ET PRENOMS DU PROFESSEUR	EMPLOI	TELEPHONE	ADRESSE ELECTRONIQUE	CLASSES	VOLUME HORAIRE /SEMAINE
2024-2025					TERMINALES C-D-E	03H/ SEMAINE

TRIMESTRE	MOIS	SEMAINE		ENONCE DES COMPETENCES	TITRE DES LEÇONS	VOLUME HORAIRE
		NUMERO	PERIODE			
PREMIER TRIMESTRE DU 09 SEPTEMBRE 2024 AU 29 NOVEMBRE 2024	SEPTEMBRE 2024	1	DU 09 AU 13	COMPETENCE I : Traiter une situation relative à la rédaction de la dissertation et du commentaire de texte philosophiques. DUREE : 12 H	Leçon 1 La dissertation philosophique	03 H
		2	DU 16 AU 20		Leçon 1 La dissertation philosophique	03 H
		3	DU 23 AU 27		Leçon 2 : Le commentaire de texte philosophique	03 H
	OCTOBRE 2024	4	DU 30 AU 04		Leçon 2 : Le commentaire de texte philosophique	03 H
		5	DU 07 AU 11		Leçon 1 : La connaissance de l’homme	03 H
		6	DU 14 AU 18		Leçon 1 : La connaissance de l’homme	03 H
		7	DU 21 AU 25		Leçon 1 : La connaissance de l’homme	03 H
	NOVEMBRE 2024	CONGES		COMPETENCE II : Traiter une situation relative aux conditions de l’homme dans la société DUREE : 24 H	CONGES DE TOUSSAINT DU 29 OCTOBRE 2024 AU 03 NOVEMBRE 2024 INCLUS	
		8	DU 04 AU 08		Leçon 2 : La vie en société	03 H
		9	DU 11 AU 15		Leçon 2 : La vie en société	03 H
		10	DU 18 AU 22		Leçon 2 : La vie en société	03 H
11		DU 25 AU 29	Leçon 3 : Dieu et la religion		03 H	
DEUXIEME TRIMESTRE DU 02 DECEMBRE 2024 AU 28 FEVRIER 2025	DECEMBRE 2024	12	DU 02 AU 06		Leçon 3 : Dieu et la religion	03 H
		13	DU 09 AU 13		Leçon 1 : La valeur de la philosophie	03 H
		14	DU 16 AU 20		Leçon 1 : La valeur de la philosophie	03 H
	CONGES		COMPETENCE III : Traiter une situation relative aux conditions du progrès DUREE : 27 H		CONGES DE NOEL ET DU NOUVEL AN DU 20 DECEMBRE 2024 AU 05 JANVIER 2025 INCLUS	
	JANVIER 2025	15			DU 06 AU 10	Leçon 1 : La valeur de la philosophie
		16		DU 13 AU 17	Leçon 2 : Progrès et bonheur	03 H
		17		DU 20 AU 24	Leçon 2 : Progrès et bonheur	03 H
		18		DU 27 AU 31	Leçon 2 : Progrès et bonheur	03 H
	FEVRIER 2025	19		DU 03 AU 07	Leçon 2 : Progrès et bonheur/ ETUDE D’OEUVRES	03 H
		CONGES		CONGES DE FEVRIER DU 11 FEVRIER 2025 AU 16 FEVRIER 2025 INCLUS		
20		DU 17 AU 21		Leçon 2 : Progrès et bonheur/ ETUDE D’OEUVRES	03 H	
21		DU 24 AU 28		Remédiation/Régulation/ ETUDE D’OEUVRES	03 H	

TRIMESTRE	MOIS	SEMAINE		ENONCE DES COMPETENCES	TITRE DES LEÇONS	VOLUME HORAIRE
		NUMERO	PERIODE			
TROISIEME TRIMESTRE DU 03 MARS 2025 AU 09 MAI 2025	MARS 2025	22	DU 03 AU 07	COMPETENCE IV : Traiter une situation relative aux conditions de la connaissance DUREE : 27 H DUREE TOTALE = 90 H	Leçon 1 : Langage et vérité/ ETUDE D’OEUVRES	03 H
		23	DU 10 AU 14		Leçon 1 : Langage et vérité/ ETUDE D’OEUVRES	03 H
		24	DU 17 AU 21		Leçon 1 : Langage et vérité/ ETUDE D’OEUVRES	03 H
		25	DU 24 AU 28		Leçon 2 : La connaissance scientifique/ ETUDE D’OEUVRES	03 H
	AVRIL 2025	26	DU 31 AU 04		Leçon 2 : La connaissance scientifique/ ETUDE D’OEUVRES	03 H
		27	DU 07 AU 11		Leçon 2 : La connaissance scientifique/ ETUDE D’OEUVRES	03 H
		CONGES			CONGES DE PÂQUES DU 16 AVRIL 2025 AU 23 AVRIL 2025 INCLUS	
		28	DU 24 AU 30		Leçon 2 : La connaissance scientifique/ ETUDE D’OEUVRES	03 H
		29	DU 1 ^{er} AU 02		Leçon 2 : La connaissance scientifique/ ETUDE D’OEUVRES	03 H
	MAI 2025	30	DU 05 AU 09		Leçon 2 : La connaissance scientifique/ ETUDE D’OEUVRES	03 H

RESPONSABLE DU CONSEIL D'ENSEIGNEMENT		ADMINISTRATION	
NOM ET PRENOMS	EMARGEMENT	NOM ET PRENOMS DU CHEF D'ETABLISSEMENT	EMARGEMENT

NB : PRECISER LE NOM DE L'AUTEUR ET LE TITRE DE L'ŒUVRE A ETUDIER.

MODULE 7

LES CONTENUS DISCIPLINAIRES

CONTENU 1 :

LA PREPARATION D'UNE LEÇON DE PHILOSOPHIE

Introduction

Un cours bien fait est indubitablement lié à une bonne préparation. Préparer une leçon, c'est organiser d'avance, de façon méthodique des connaissances en vue de leur réinvestissement dans l'espace classe.

Apprendre à l'enseignant tous les rudiments nécessaires à une bonne préparation de cours afin de lui permettre d'exercer sa science avec art, tel est l'objectif que vise ce travail.

I- PRINCIPES GENERAUX

A - PRECAUTIONS A PRENDRE

- 1- Éviter absolument de copier servilement un corrigé-type, une œuvre, un manuel, un recueil. Il n'est jamais aisé de transmettre ce qu'on n'a pas conçu soi-même.
- 2- Se garder d'improviser un cours quel qu'il soit.
- 3- Relire le cours autant de fois que nécessaire avant la classe tout en évitant le par cœur.

B- RECHERCHE DE LA DOCUMENTATION

Il faut se documenter à des sources très variées :

- En consultant les C.D.I. des différents établissements scolaires.
- En consultant la bibliothèque de la Coordination Nationale ou de la Coordination Régionale proche.
- En consultant internet.
- En échangeant des documents entre enseignants.
- En créant un embryon de bibliothèque propre à la discipline au sein de l'établissement.
- En créant sa propre bibliothèque.

II- PRINCIPES SPECIFIQUES

A- LES EXAMENS PEDAGOGIQUES

Si une leçon est abordée dans le cadre d'un examen pédagogique, il faut :

- 1- Choisir la notion à examiner.
- 2- Déterminer avec précision le problème à analyser.
- 3- Préciser l'objectif du cours et en faire le plan détaillé.
- 4- Elaborer le plan détaillé.
- 5- Rédiger entièrement la leçon sous forme d'analyse cohérente et méthodique.

B- LE PROGRAMME EDUCATIF

Si la leçon est abordée dans le cadre routinier des cours classiques, le professeur se conformera aux consignes contenues dans le document du guide d'exécution.

Il y trouvera, déjà déterminés, les différentes compétences, les thèmes, les leçons, ainsi que des consignes pour conduire son cours.

III- CONCEPTION D'UN PLAN DE COURS

Tout bon cheminement d'une pensée organisée comporte des phrases méthodiquement organisées et méticuleusement reliées entre elles. C'est l'ensemble de ces phrases qui constitue la structure d'un cours.

La structure de l'étude de notion comprend trois (3) phases ou étapes :

- L'introduction
- L'analyse
- La conclusion

A- L'INTRODUCTION

Par rapport aux examens pédagogiques, dans l'introduction, on donne une définition précise de la notion à étudier ; on pose le problème à résoudre. Il est avantageux que dans la formulation du problème, la notion choisie soit mise en relation avec une autre.

Par rapport au programme éducatif, l'enseignant se référera au guide d'exécution et suivra les consignes pour conduire son cours.

B- L'ANALYSE

L'analyse doit être un exposé cohérent et rigoureux des connaissances organisées avec définitions, explications, citations, références et exemples précis.

Tous les auteurs évoqués dans l'analyse doivent être situés dans l'espace et dans le temps.

Le plan est fonction des consignes et des tâches ; il est variable. Le nombre de parties n'est pas connu a priori. Le principe qui doit présider à l'élaboration du plan est la cohérence et la rigueur. Toutefois, dans le cadre de l'approche par compétences, il faut se référer aux tâches et au tableau des habiletés/contenus pour la construction du plan du cours et la formulation des titres des axes d'analyse.

Il faut également prévoir des questions à noter en vert par exemple pour une bonne relation pédagogique avec la classe.

Pour la résolution du problème posé, l'analyse doit se faire selon un cheminement méthodique comportant des divisions et subdivisions (avec des lettres et des chiffres).

La nomenclature de la structure d'une leçon se présente ainsi, à titre d'exemple :

TITRE DE LA LECON

Introduction

I

A

1

a

b

2

a

b

B

1

a

b

2

a

b

II

III

Conclusion

**NB : on n'est pas obligé d'observer de façon catéchistique cette structuration. Toutes les subdivisions du plan ont valeur d'exemple. Elles ne s'imposent pas nécessairement.*

C- LA CONCLUSION

Phase finale de l'analyse, la conclusion montre comment l'objectif proposé a été atteint ou comment la résolution du problème posé en appelle d'autres.

CONTENU 2 :

- ***LA PREPARATION D'UNE
EXPLICATION DE TEXTE***

Introduction

Les différentes inspections aux examens pédagogiques du CAPES, de la titularisation des professeurs licenciés et les différentes visites de classe ont laissé entrevoir que la méthode d'approche de l'explication de texte n'est pas généralement maîtrisée. Cette tare peut s'expliquer, en partie, par le fait que l'explication de texte n'est pas toujours faite avec toute la rigueur requise. Aussi, ce travail vise-t-il à rappeler aux enseignants les écueils à éviter et les étapes à suivre dans la préparation de l'explication de texte.

I- PRINCIPES GENERAUX

A – PRECAUTIONS A PRENDRE

- 1- Éviter absolument de copier servilement un corrigé-type, une œuvre, un manuel, un recueil. Il n'est jamais aisé de transmettre ce qu'on n'a pas conçu soi-même.
- 2- Se garder d'improviser un cours quel qu'il soit.
- 3- Relire le cours autant de fois que nécessaire avant la classe tout en évitant le par cœur.

B- RECHERCHE DE LA DOCUMENTATION

Il faut se documenter à des sources très variées :

- En consultant la bibliothèque la plus proche.
- En consultant internet.
- En échangeant des documents entre enseignants.
- En créant un embryon de bibliothèque propre à la discipline au sein de l'établissement.
- En créant sa propre bibliothèque.

II- PRINCIPES SPECIFIQUES

A- La préparation de l'explication de texte commence toujours par la numérotation des lignes de l'extrait de texte choisi et sa lecture. Il faut lire le texte de manière studieuse et autant de fois que nécessaire en assignant à chaque lecture une fonction précise. Les différentes lectures pourraient par exemple conduire à :

- 1- Avoir une idée générale du texte.
- 2- Rechercher les mots ou expressions difficiles et/ ou essentiels et les souligner.
- 3- Repérer les mouvements du texte à partir des connecteurs logiques ou non.

B- Relever et expliquer tous les termes et expressions difficiles et /ou essentiels ainsi que les images, les allusions, les renvois, ou tout élément à même d'aider à la compréhension du texte.

C- Dégager la problématique du texte (application de la grille de lecture au texte).

D- Faire à partir de la structure logique du texte, l'explication d'ensemble de celui-ci.

**NB : ne pas confondre structure logique du texte et démarche argumentative.*

E- Faire une critique méthodique et justifiée du texte.

III- PLAN D'UNE EXPLICATION DE TEXTE

Le plan ou la structure de l'explication de texte comprend quatre (04) étapes :

- L'explication littérale.
- La problématique du texte.
- L'explication d'ensemble du texte.
- La critique du texte.

Le tout précédé par la présentation de l'auteur du texte.

Cette activité commence par une présentation sommaire, mais avec précision de l'auteur ; on indique l'origine du texte et on le situe dans son contexte si possible.

**Ici, par origine du texte, il faut dire s'il s'agit d'un article de journal, d'un conte, d'une légende, d'une critique d'art ou d'une vulgarisation de sciences etc.*

A- L'EXPLICATION LITTERALE

Elle consiste, à relever tous les termes et expressions difficiles et /ou essentiels du texte et à les expliquer de façon contextuelle. Elle consiste aussi à repérer les connecteurs logiques et à déterminer leur fonction.

B- LA PROBLEMATIQUE DU TEXTE

C'est l'ensemble des items de la grille de lecture (thème, problème, thèse, antithèse, intention, enjeu, et structure logique du texte). Chaque fois que cela sera possible, le professeur donnera les indices des réponses proposées.

C- L'EXPLICATION D'ENSEMBLE DU TEXTE

Elle consiste, à partir des items de la grille de lecture et particulièrement à partir de sa structure, à expliquer le texte, mouvement par mouvement.

-Il faudra s'attacher à montrer les liens qui existent entre les différents mouvements du texte de sorte que le texte constitue un tout bien structuré et non une superposition d'idées éparses. Une bonne explication de texte n'est pas sa paraphrase, c'est-à-dire une répétition approximative, maladroite, banale et superficielle. La véritable explication de texte consiste à le déplier, à l'étirer de façon intelligente, à l'explicitier afin de le rendre limpide et compréhensible. Un concept, une expression peut, par son importance, favoriser la compréhension d'ensemble d'un mouvement. Il faudra alors l'exploiter.

D- LA CRITIQUE DU TEXTE

Elle comprend deux (02) aspects :

- La critique interne
- La critique externe

1- LA CRITIQUE INTERNE

Elle consiste à faire ressortir les qualités ou les insuffisances éventuelles du texte pris exclusivement en lui-même. Il faut absolument éviter la facilité en tombant dans les travers qui consistent à écrire par exemple : « Le texte est beau, facile ou difficile, long ou court etc. »

Il faut plutôt formuler la critique interne :

- En analysant la rigueur de l'argumentation.
- En analysant la cohérence entre l'intention et le mode d'argumentation.
- En mettant en évidence une éventuelle contradiction interne.

2- LA CRITIQUE EXTERNE

Elle consiste à juger de la valeur philosophique de la position soutenue par l'auteur dans le texte. Une telle démarche exige naturellement une certaine culture puisque la référence à d'autres positions philosophiques est nécessaire. Toute bonne critique d'un texte doit être justifiée. A défaut de trouver des auteurs pour justifier une position, on peut juger de l'enjeu du texte soit en actualisant le problème, soit en montrant son aspect paradoxal.

Si le texte est étudié comme support de cours, il faut :

- Fixer les apports philosophiques du texte
Montrer leur congruence avec l'objectif du cours.
- Annoncer les perspectives de réflexion philosophique qui suivront la progression du cours.

MODULE 8

LES METHODOLOGIES DES DISCIPLINES

I -LE COMMENTAIRE DE TEXTE PHILOSOPHIQUE

CONTENUS	OBJECTIFS SPECIFIQUES INTERMEDIAIRES	PROPOSITIONS D'ACTIVITES D'APPRENTISSAGE	PROPOSITIONS DE PROCEDES D'EVALUATION
L E C O M M E N	1°) Dégagez la problématique. 2°) Rédigez l'introduction.	* A partir d'un texte, amener l'élève à identifier : - le thème - le problème - la thèse - l'antithèse - la structure du texte et les idées principales. * A partir de l'agencement du thème, du problème et de la thèse, faire construire une introduction. 	Evaluation formative - A partir d'un texte, faire appliquer la grille de lecture. -A partir du thème, du problème et de la thèse, faire rédiger une introduction.

	----- 5°) Rédiger une conclusion.	* Faire élaborer une transition pour passer de la critique interne à la critique externe. * Faire rédiger à partir d'une réflexion personnelle, une critique externe pour : - justifier la thèse de l'auteur à la lumière d'autres positions connues et/ou la dépasser en montrant ses limites même par rapport à ses propres œuvres. - juger de l'enjeu du texte dans son rapport avec la pratique. ----- * Faire conclure en exprimant un point de vue personnel sur l'enjeu ou en élargissant celui-ci. *NB : La conclusion achève l'intérêt philosophique et elle doit en être séparée.	A partir de la thèse de l'auteur, faire rédiger une critique externe. Evaluation sommative : Faire rédiger l'intérêt philosophique d'un texte à partir de son étude ordonnée.
--	---	---	--

GRILLE D'EVALUATION POUR LE COMMENTAIRE DE TEXTE PHILOSOPHIQUE

N°	CONTENUS	QUESTIONS	REPONSES
01	Les textes	Quelle est la longueur indiquée d'un texte à proposer aux élèves ?	Longueur recommandée : entre 15 à 25 lignes.
		Quels sont les auteurs dont les textes peuvent être proposés ?	Les auteurs au programme.
02	L'introduction.	Quels sont les éléments essentiels de l'introduction ?	• Le thème ; • Le problème ; • La thèse. NB : l'élève peut choisir de faire figurer la structure logique à la fin de l'introduction ou au début de l'étude ordonnée.
		Comment faut-il rédiger l'introduction ?	L'usage courant a consacré les éléments de l'introduction dans l'ordre précédant mais celui-ci n'est pas rigide. NB : l'amorce et l'antithèse sont des éléments facultatifs
03	L'étude ordonnée.	Quels sont les éléments essentiels de l'étude ordonnée ?	Les mouvements du texte.
		Comment faut-il rédiger l'étude ordonnée ?	Expliquer chaque articulation (mouvement) à partir de son idée principale en faisant ressortir les idées secondaires, les arguments, les concepts, les allusions qui la soutiennent. NB : Eviter les paraphrases, les contresens, l'explication linéaire, etc.
04	L'intérêt philosophique.	Quels sont les éléments essentiels de l'intérêt philosophique ?	• Critique interne (démarche argumentative- intention) ; • Critique externe (thèse- antithèse).
		Comment faut-il rédiger l'intérêt philosophique ?	• Critique interne (Montrer l'adéquation ou l'inadéquation entre la démarche argumentative et l'intention de l'auteur ; mettre en évidence la force et/ou la faiblesse des arguments de l'auteur) ; • Critique externe (Discuter la thèse de l'auteur et / ou en se référant à d'autres auteurs).
05	La conclusion.	Quels sont les éléments essentiels de la conclusion ?	• Le bilan de la discussion. • La position personnelle.
		Comment faut-il rédiger la conclusion	• Récapituler les thèses en présence. • Dégager une position personnelle.

II- LA DISSERTATION PHILOSOPHIQUE

CONTENUS	OBJECTIFS SPECIFIQUES INTERMEDIAIRES	PROPOSITIONS D'ACTIVITES D'APPRENTISSAGE	PROPOSITIONS DE PROCEDES D'EVALUATION
L A D I S S E R T A T I O N	1°) Dégager le problème et ses différents aspects (problématique). ----- 2°) Rédiger une introduction. ----- 3°) Rédiger un développement.	* A partir d'un sujet, amener l'apprenant à : - repérer et définir les mots et expressions clés dans leur contexte (étude parcellaire). - reformuler le sujet. - mettre en évidence le problème et ses différents aspects (plan). ----- * A partir de la reformulation, amener l'élève à construire une introduction en posant le problème (rédaction collective). ----- PHASE PREPARATOIRE - Rechercher les idées et les arguments et, si possible, les références en rapport avec le problème. - les classer (ordonner) selon les aspects du problème ou axes d'analyse de façon logique. - confronter les idées. - porter un jugement personnel sur ces idées.	Evaluation formative A partir d'un autre sujet, amener l'élève à dégager le problème et ses différents aspects (problématisation) ----- A partir d'un autre sujet, amener l'apprenant à construire une introduction. -----

P H I L O S O P H I Q U E	 4) Rédiger une conclusion.	PHASE DE REDACTION * Faire rédiger un développement des différents axes d'analyse. - Chaque axe d'analyse doit être soutenu par des arguments tirés des éléments de cours, des références personnelles et/ou des positions d'auteurs connus. -Établir un enchaînement logique et progressif à l'intérieur de chaque axe d'analyse et entre les différents axes d'analyse. * NB : Pour les séries A, traiter en classe tous les aspects du problème en alternant rédaction collective et rédaction individuelle. Pour les séries B ; C ; D, E, F, G et H, rédaction collective du premier axe d'analyse par les élèves avec la participation du professeur. - rédaction individuelle du deuxième axe d'analyse par les élèves en classe. - rédaction individuelle des autres axes d'analyse par les élèves à la maison. * Faire faire le bilan de l'analyse du problème en apportant des éléments de réponse au problème posé par un point de vue personnel et/ou en élargissant le problème. * Evaluation sommative : Rédaction complète d'une dissertation philosophique.	A partir des différents aspects du problème, faire rédiger le développement d'un ou de tous les aspects. A partir du développement, amener l'élève à rédiger une conclusion. - Faire varier les sujets en fonction des différents types de conclusion.
---	--	--	--

GRILLE D’EVALUATION POUR LA DISSERTATION PHILOSOPHIQUE

N°	CONTENUS	QUESTIONS	REPONSES
01	Les sujets	Quelles sont les caractéristiques d’un sujet bien formulé ?	• Précision (sujets en rapport avec le programme officiel) ; • Concision (niveau de langue correct et adapté au niveau des élèves) Eviter : • Les sujets commençant par des prépositions et des adverbes : (A quoi... ? Par quoi... ? Pourquoi... ? Comment... ? Quel... ? En quel sens... ? Dans quelle mesure... ? • Les métaphores, images et allusions, etc.
		Quels sont les types de sujets à proposer aux élèves ?	• Sujets- questions ; • Sujets- citations.
		Quels sont les types de sujets à ne pas proposer aux élèves ?	Sujets- notions.
02	L'introduction	Quel est l’élément essentiel de l’introduction ?	Le problème
		Comment faut-il rédiger l’introduction ?	• Amorce ; • Position du problème ; • Aspects du problème.
03	Le développement	Quels sont les éléments essentiels du développement ?	Les axes d’analyse/ l’analyse des axes
		Comment faut-il rédiger le développement ?	Argumenter les axes de façon cohérente (expliquer, justifier un point de vue, illustrer, donner des exemples, faire des transitions pour passer d’un paragraphe/ idée à une autre).
04	La conclusion	Quels sont les éléments essentiels de la conclusion ?	• Bilan de l’analyse du problème • Réponse personnelle

III -L'ETUDE D'OEUVRES ET LES QUESTIONS AU CHOIX

A- BREF HISTORIQUE POUR MIEUX COMPRENDRE L'ETUDE D'OEUVRES ET LES QUESTIONS AU CHOIX

L'étude d'œuvres tout comme les questions au choix tire son origine de l'oral du baccalauréat. En effet, les candidats appelés à se présenter à cette épreuve y allaient avec une liste d'œuvres : trois pour les séries A, deux pour les séries B et une pour les séries C-D-E. A cette liste d'œuvres s'ajoutaient, pour la série A, deux questions au choix, pour les séries B-H une seule et pour les séries C-D-E une question facultative. En règle générale, ces questions consistaient dans l'approfondissement de notions du programme. Et une étude sérieuse de ces œuvres et de ces questions au choix constituait pour les candidats une excellente préparation pour l'écrit, car cette étude visait à connaître une œuvre dans son intégralité et sa richesse propre. C'est du reste dans cet esprit que se faisaient ces deux activités. Voici donc présenté l'ancien décor des questions au choix et de l'étude d'œuvres. Qu'en est-il dans sa forme actuelle ?

B- L'ETUDE D'OEUVRES ET LES QUESTIONS AU CHOIX SOUS LEUR FORME ACTUELLE

1- *Phase théorique de l'étude d'œuvres.*

Le nombre d'œuvres à étudier varie d'une série à une autre. Ainsi, en terminale A, deux (02) œuvres sont à étudier, dont l'une dans son intégralité et l'autre dans ses parties essentielles. En terminale B-H, une œuvre est à étudier dans son ensemble. En Tle C-D-E, une œuvre est également à étudier, mais dans ses parties essentielles. En terminale F-G, l'étude d'œuvre est adaptée à l'horaire de la classe. Elle ne prendra pas nécessairement la forme d'une analyse suivie et systématique.

a- Le choix de l'œuvre.

Comment et quand s'opère ce choix ?

Il se fait en Conseil d'Enseignement (CE) et/ou en Unité Pédagogique (UP) et obéit aux critères suivants :

- L'œuvre doit être d'un auteur au programme.
- Elle doit être disponible sur le marché.
- Elle doit présenter des affinités avec les notions au programme.
- En série A, si les deux œuvres sont choisies dans la même période, l'une d'entre elles doit être d'un auteur dont le nom est précédé d'un astérisque (*).
- Le contenu de l'œuvre doit être accessible au niveau des apprenants.

b- La méthode d'étude de l'œuvre.

L'étude d'œuvres se fait de façon conjointe avec celle des notions. Et elle répond à des objectifs qu'il convient de décliner en trois points :

- Amener l'élève à comprendre l'œuvre.
- Développer chez lui le goût de la lecture.
- Développer chez lui l'esprit critique.

Pour réussir ce triptyque, l'enseignant doit accomplir quatre actions :

- a- Amener l'élève à expliquer une œuvre philosophique.
- b- L'amener à présenter l'auteur et son œuvre.
- c- L'amener à dégager le sens de l'œuvre.
- d- L'amener à porter un jugement critique sur l'œuvre.

c- Moyens et stratégies pour atteindre les objectifs.

- a- Lecture de l'œuvre.
- b- Explication de textes.
- c- Exposés et résumés.

Ces moyens sont utilisés en vue de :

- Faire la biographie et la bibliographie de l'auteur.
- Le situer par rapport à l'histoire de la philosophie, au contexte historique et philosophique de son époque.
- Découvrir son courant de pensée.
- Situer l'œuvre choisie dans l'ensemble des œuvres de l'auteur.

2- Phase pratique de l'étude d'œuvre.

1- Les grandes étapes.

- a- Faire la biographie et la bibliographie de l'auteur.
- b- Présenter la philosophie de l'auteur
- c- Faire le résumé de l'œuvre.
- d- Faire une explication des passages significatifs de l'œuvre.

2- Etude d'un extrait de texte.

- a- Situer l'extrait de texte.
- b- Dégager le sens de l'extrait de texte (explication littérale, problématique du texte, explication d'ensemble du texte).
- c- Porter un jugement critique sur l'extrait de texte.

C-LES QUESTIONS AU CHOIX

A l'instar de l'étude d'œuvre l'exécution des questions au choix est fonction des séries :

- Une question dans la série A
- Une question dans les séries B - H
- Une question facultative dans les séries C-D-E.

Les questions au choix constituent en un certain sens un approfondissement de l'étude des notions du programme. (Dans les séries à programme léger, telles F et G, la question choisie peut être sans rapport direct avec le programme des notions). Toutefois, il n'est pas exclu qu'elles prennent en compte d'autres préoccupations comme :

- a- L'étude analytique et critique d'un certain nombre de concepts et de thèmes métaphysiques (à savoir : l'être et le néant, l'essence et l'existence, l'Absolu, Dieu...).
- b- La réflexion critique concernant quelques théories et quelques concepts fondamentaux d'ordre scientifique ou épistémologiques étudiés en eux-mêmes et, le cas échéant, dans leur histoire (par exemple : le nombre, les ensembles, la matière, l'évolution, le comportement, la parenté, le modèle, la structure...).
- c- La réflexion critique concernant quelques concepts fondamentaux d'ordre esthétique (par exemple : imitations, créations ...)
- d- La réflexion critique sur les problèmes fondamentaux de l'éducation (par exemple : les modèles éducatifs, école et société)
- e- L'étude d'œuvres non philosophiques à caractère religieux ou littéraire (par exemple : la Bible, les tragiques grecs ...) ou scientifiques (texte de Galilée ou de Darwin, de Mauss ou Lévi-Strauss ...) pouvant intéresser la réflexion philosophique.
- f- L'étude d'une doctrine, d'un courant ou d'un moment de la pensée ayant joué un rôle majeur dans l'histoire de la culture (par exemple : le stoïcisme, le libéralisme, les Lumières).
- g- L'étude analytique et critique de notions et de thèmes ne figurant pas au programme, mais en liaison directe avec celui-ci (par

exemple : en liaison avec l'espace : le corps ; en liaison avec le travail : les loisirs ; en liaison avec la société : l'idéologie ...).

h- L'étude de questions propres au monde contemporain dans leur rapport avec une problématique philosophique.

Dans chaque série, le temps réservé à l'étude de ces questions sera proportionné au nombre d'heures dont dispose l'enseignement de la philosophie ; il n'excédera pas un cinquième de ce nombre dans l'ensemble de l'année scolaire.

UN EXEMPLE PRATIQUE DE L'ETUDE D'OEUVRE

L'ETUDE D'OEUVRE

PLAN DE L'ETUDE D'OEUVRE

I- BIOGRAPHIE ET BIBLIOGRAPHIE DE L'AUTEUR

A- Biographie de l'auteur

B- Bibliographie de l'auteur

II- LA PHILOSOPHIE DE L'AUTEUR

III- RESUME DE L'OEUVRE

IV- ETUDE D'UN EXTRAIT DE TEXTE

A- Situer l'extrait de texte.

B- Dégager le sens de l'extrait de texte (explication littérale, problématique du texte, explication d'ensemble du texte).

C- Porter un jugement critique sur l'extrait de texte.

OEUVRE : *Le Discours de la Méthode*

Auteur : René DESCARTES

I- BIOGRAPHIE ET BIBLIOGRAPHIE DE RENÉ DESCARTES

A- Biographie de DESCARTES

René DESCARTES est né le 31 mars 1596 à la Haye, en Touraine, d'une famille de petite bourgeoisie. Son père Joachim DESCARTES, était conseiller au parlement de Rennes, sa mère Jeanne BROCHARD, fille du lieutenant général de Poitiers, mourut un an après l'avoir mis au monde. Grâce à la modeste fortune de ses parents, il n'aura pas de souci matériel. Entré en 1606 au collège des jésuites de la Flèche, il y fit de brillantes études, en dépit de sa santé fragile, qui lui donnait le privilège de rester au lit plus longtemps que ses camarades. Il y étudie la philosophie, essentiellement celle d'Aristote, les mathématiques et le droit. De 1614 à 1617, il obtient le baccalauréat et la licence en droit. De DESCARTES nous retenons qu'il fut à la fois physicien, mathématicien et philosophe.

B- Bibliographie de DESCARTES

- *Discours de la méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences*, parut à Leyde en 1637, sans nom d'auteur
- *Méditations métaphysiques*. Première édition, en latin, à Paris, en 1641.
- *Principes de la philosophie*. Première édition, en latin, parut à Amsterdam en 1644.
- *Les Passions de l'âme*. Ouvrage imprimé en Hollande, parut à Paris en 1649.

A ces ouvrages il faut ajouter quelques-uns publiés à titre posthumes :

- *Abrégé de musique*, en latin, écrit en 1618 et publié en 1650.
- *Le Monde ou le Traité de la lumière*, publié en 1664.
- *Règles pour la direction de l'esprit*, ouvrage inachevé écrit sans doute en 1628, publié en 1701.
- *Correspondance*, trois volumes de lettres.

II- LA PHILOSOPHIE DE DESCARTES

Avant DESCARTES, c'est essentiellement le règne de la scolastique qui s'est imposé tout au long du Moyen-âge. Cette scolastique était essentiellement fondée sur la philosophie d'Aristote. Elle désignait l'enseignement philosophique et théologique médiéval. SAINT THOMAS D'AQUIN, SAINT ANSELME ou ABELARD sont quelques noms de docteurs de la scolastique. La scolastique cherchait à trouver un accord entre la révélation (la Bible) et la lumière naturelle (la raison). Mais cette scolastique est tombée progressivement dans l'abstraction, au point où elle en est venue à désigner souvent une réflexion abstraite, formaliste, coupée du réel. Il y avait une sorte de rigidité et de dogmatisme dans l'enseignement de ce temps. En clair, ce qui faisait autorité c'était les maîtres de la scolastique. La physique enseignée à cette époque était celle d'Aristote qui confessait le géocentrisme de Ptolémée qui soutient que la terre est immobile au centre de l'univers. Cependant, déjà au 16^{ème} siècle et au début du 17^{ème} siècle, on assiste à une naissance des premières formes de l'esprit scientifique, même si cela se fait de façon timide. Certains penseurs portent des coups durs au système aristotélicien et scolastique, ce qui va conduire à des intimidations, voire à des martyrs. C'est le cas de GIORDANO Bruno, né en 1548, qui professe une doctrine que l'église condamne. Il reprend à son compte la théorie copernicienne de l'héliocentrisme. Il est alors mis sur le bûcher. Quant à GALILEE, également partisan de l'héliocentrisme, son œuvre est indexée et il est obligé en 1632 d'abjurer ses erreurs et ses hérésies. Comme on le voit, il y a une persistance de la scolastique, mais qui ne saurait durer, puisqu'au 17^{ème} siècle, l'Europe est en proie à une crise économique, politique et même cognitive. Les hommes

deviennent de moins en moins certains des enseignements des maîtres de la scolastique traditionnelle. C'est alors qu'apparaît René DESCARTES avec le *Discours de la méthode*, publié en 1637. Son œuvre apparaît alors comme une synthèse attendue. C'est pourquoi le cartésianisme va connaître une popularité rapide et occuper une place centrale dans son siècle. Descartes sera même vu comme une figure de proue au 17^{ème} siècle. Il est à la fois un point de rupture et le point de départ d'une nouvelle ère.

La philosophie cartésienne est révolutionnaire par la méthode qu'il préconise, méthode inspirée de la rigueur mathématique. En effet, alors que dans la scolastique, la tradition était l'élément dominant et les grands maîtres constituaient l'autorité, avec Descartes, la seule autorité reconnue est la raison que Descartes appelle aussi le « bon sens ». Le faisant, il se défait des opinions toutes faites et ne croît rien sans preuve. Il s'émancipe totalement de l'autorité des anciens, et s'appuie exclusivement sur la seule lumière de la raison. La connaissance apparaît désormais sous la dictée de la raison. Descartes inaugure ainsi une rationalité ou un rationalisme qui s'étendra bien au-delà de son siècle. Il ouvre la porte au libre examen, c'est donc à juste titre qu'il est considéré comme le père de la modernité.

III- RESUME DE L'OEUVRE

Le *Discours de la méthode* publié en 1637 constitue à n'en point douter, une œuvre importante de Descartes, après les *Principes*, considérés comme son ouvrage principal et les *Méditations Métaphysiques*.

Dans le *Discours de la méthode*, le constat de Descartes est simple : la raison est commune à tous et ce qui fait problème, ce n'est pas la faiblesse de cette raison, mais l'absence d'une méthode appropriée pour bien conduire sa raison et découvrir la vérité. Le *Discours de la méthode* s'adresse au peuple en général et non pas à une classe d'intellectuels. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il l'a écrit en français et non en latin. Il est subdivisé en six (6) parties :

PREMIERE PARTIE

Plusieurs considérations sont faites sur les diverses sciences et Descartes fait le bilan de tout ce qu'il a appris dans les écoles, par des maîtres en toutes sortes de disciplines. Ce bilan est globalement négatif puisqu'il ne lui permet d'arriver à aucune certitude. Il constate donc la nécessité de détruire tout ce qu'il avait pu acquérir comme connaissance, pour bâtir un nouvel édifice de la connaissance sur des bases solides. Le principe fondamental qui va le guider c'est la raison, commune à tous les hommes.

DEUXIEME PARTIE

Ici Descartes énonce les quatre règles qui vont lui servir de guide dans la recherche de la connaissance. La première règle est la règle de l'évidence qui consiste à ne recevoir pour vrai que ce qui est évident, c'est-à-dire ce qui se présente si clairement et si distinctement à mon esprit que je ne puis le mettre en doute. La deuxième règle est celle de l'analyse. Cette règle consiste à diviser les problèmes en autant de questions élémentaires possibles. La troisième règle est celle du plus simple au plus complexe. Après avoir subdivisé le problème, on commence par résoudre les plus simples et les plus faciles pour en arriver aux complexes par un enchaînement rigoureux. Les premières questions résolues deviennent des instruments de recherche pour la résolution des suivantes. La quatrième règle est la règle du dénombrement. Elle consiste à rechercher les solutions nécessaires à la résolution d'un problème sans rien omettre.

TROISIEME PARTIE

C'est à ce niveau que Descartes évoque la morale provisoire. Il y a urgence de l'action c'est-à-dire le fait d'être obligé d'agir quotidiennement en fonction de certains principes moraux. Descartes agira conformément à cette morale provisoire qu'il se donne jusqu'à ce qu'il découvre la véritable morale à laquelle il aboutira par l'application de sa méthode. La morale qu'il adopte est la morale de son milieu.

QUATRIEME PARTIE

A ce niveau Descartes parle des fondements de sa métaphysique. Il est enfin prêt pour commencer effectivement son œuvre de construction. C'est l'application du doute méthodique, c'est-à-dire le doute qui sert de méthode à la recherche de la vérité. Descartes dans cet élan va découvrir alors le « cogito » et l'existence de Dieu qui constitueront les premières connaissances certaines de Descartes. Le « cogito » en particulier sera le modèle de la connaissance vraie et la fondation de l'édifice cartésien.

CINQUIEME ET SIXIEME PARTIE

Descartes poursuit son œuvre de construction en faisant toute sorte de considération en physique, en physiologie, et à la fin de la sixième partie il donne les raisons qui l'ont poussé à écrire ce livre.

IV- ETUDE D'UN EXTRAIT DE TEXTE DU *DISCOURS DE LA METHODE*

TEXTE

Je me plaisais surtout aux mathématiques, à cause de la certitude et de l'évidence de leurs raisons ; mais je ne remarquais point encore leur vrai usage, et, pensant qu'elles ne servaient qu'aux arts mécaniques, je m'étonnais de ce que, leurs fondements étant si fermes et si solides, on n'avait rien bâti dessus de plus relevé. Comme, au contraire, je comparais les écrits des anciens païens, qui traitent des mœurs, à des palais fort superbes et fort magnifiques, qui n'étaient bâtis que sur du sable et sur de la boue. Ils élèvent fort haut les vertus, et les font paraître estimables par-dessus toutes les choses qui sont au monde ; mais ils n'enseignent pas assez à les connaître, et souvent ce qu'ils appellent d'un si beau nom, n'est qu'une insensibilité, ou un orgueil, ou un désespoir, ou un parricide.

Je révérais notre théologie, et prétendais, autant qu'aucun autre, à gagner le ciel ; mais ayant appris, comme chose très assurée, que le chemin n'en est point moins ouvert aux plus doctes, et que les vérités révélées, qui y conduisent, sont au-dessus de notre intelligence, je n'eusse osé les soumettre à la faiblesse de nos raisonnements, et je pensais que pour entreprendre de les examiner et y réussir, il était besoin de quelque extraordinaire assurance du ciel, et d'être plus qu'homme.

René DESCARTES, *Discours de la Méthode*, première partie

PROBLEMATIQUE DU TEXTE

(À faire)

Structure logique : 02 Mouvements

1^{er} mouvement : L1-L10 : « Je me plaisais surtout (...) ou un parricide »

IDEE PRINCIPALE : évaluation des mathématiques par René DESCARTES

2^{ème} mouvement : L11-L16 : « Je révérais (...) d'être plus qu'homme »

IDEE PRINCIPALE : évaluation de la théologie

EXPLICATION :

1^{er} mouvement : L1-L10 : « Je me plaisais surtout (...) Ou un parricide »

Chez Descartes les mathématiques sont en dehors du doute. D'ailleurs sa vocation de penseur, il la doit à l'étude des mathématiques qui sont à ses yeux ce qu'il y a

de plus assuré : « Je me plaisais surtout aux mathématiques, à cause de la certitude et de l'évidence de leurs raisons ». Et Descartes regrette qu'à l'époque l'on n'ait pas suffisamment exploité le potentiel de cette discipline : « je m'étonnais de ce que, leurs fondements étant si fermes et si solides, on n'avait rien bâti dessus de plus relevé ». En effet, telles qu'elles étaient enseignées, elles ne servaient qu'aux arpenteurs et aux architectes. Or, Descartes voyait dans les mathématiques une supériorité scientifique sur toutes les autres disciplines : elles seules présentaient des démonstrations irréfutables et offraient une certitude authentique. D'où l'interrogation, somme toute légitime de Descartes « pourquoi leur exemple n'a-t-il pas inspiré les autres savants de l'époque » ? Pour lui, les mathématiques devaient servir de modèles de réussites aux autres sciences. Par mathématiques, il entend très spécifiquement arithmétique et la géométrie. Écoutons-le à cet effet : « Entre toutes les sciences connues, l'arithmétique et la géométrie sont les seules exemptes de fausseté et d'incertitude ». Et pour cette raison, elles doivent servir d'exemples : « Ceux qui cherchent le droit chemin de la vérité ne doivent s'occuper d'aucun objet dont ils ne puissent avoir une certitude égale à celle des démonstrations de l'arithmétique et de la géométrie ». Comme on le voit l'intérêt de Descartes pour les mathématiques réside dans la méthode qu'elles mettent en œuvre et qui leur permet d'aboutir à la certitude.

2^{ème} **mouvement** : L11-L16 : « Je révérais (...) d'être plus qu'homme »

Dans ce passage, celui qui sera considéré plus tard, comme le père de la modernité ne parle pas que des mathématiques, il spéculé également sur la théologie « Je révérais notre théologie ». Mais de quoi retourne cette assertion ? Pour Descartes la théologie échappe au pouvoir du doute. En effet, les vérités de la religion sont au-delà du doute. Pour Descartes, Dieu est source des idées et garant de l'évidence, il ne peut par conséquent tomber sous le coup du doute.

CRITIQUE DU TEXTE

Critique interne

(À faire)

Critique externe

Rappel de la thèse : les mathématiques, science démonstrative, doivent être le modèle de toute connaissance rationnelle.

AXE 1 : Les mathématiques peuvent servir de modèle à toute science

Argument 1 : la rationalité, l'objectivité, la rigueur et la cohérence des mathématiques, ont fini par imposer leur langage comme le langage scientifique par excellence.

Cf. Descartes, Règles pour la direction de l'esprit

Cf. Gaston BACHELARD, Le Nouvel esprit scientifique

Argument 2 : les mathématiques comme propédeutique à toute étude

Cf. PLATON pour qui les mathématiques apparaissent comme le degré supérieur du savoir : « Que nul n'entre ici s'il n'est géomètre ». Inscription figurant au fronton de l'Académie.

AXE 2 : Les limites des mathématiques dans leur prétention à servir de modèle à toute science

Argument 1 : le langage mathématique n'est pas utilisé par toutes les sciences

Les mathématiques reposent exclusivement sur la démarche hypothético-déductive, elles ne peuvent donc s'inviter dans l'univers de toute connaissance.

Exemples : sciences expérimentales et sciences de l'homme.

Argument 2 : La vérité mathématique reste relative

Cf. Bertrand RUSSELL. Elle ne peut servir de modèle aux autres domaines de la science.

PREAMBULE A L'ETUDE D'UNE ŒUVRE PHILOSOPHIQUE

L'étude d'une œuvre n'est pas fortuite ; elle répond à des objectifs qu'il s'avère nécessaire de rappeler afin que le professeur, dans son approche de l'étude de l'œuvre atteigne les objectifs fixés. Cette approche intègre les moyens, stratégies et démarche pédagogiques, outils indispensables à l'étude de l'œuvre.

I- OBJECTIFS

L'objectif général de l'étude d'une œuvre philosophique est d'amener l'élève à :

- développer chez lui le goût de la lecture
- comprendre une œuvre
- développer l'esprit critique

A la fin de l'apprentissage, l'élève doit être capable d'expliquer une œuvre philosophique. Pour y parvenir, le professeur doit l'amener à :

- présenter l'auteur et son œuvre
- dégager le sens de l'œuvre
- porter un jugement critique sur celle-ci.

A cette fin, le professeur doit mettre en place des moyens, des stratégies et des démarches pédagogiques.

II- MOYENS, STRATÉGIES ET DÉMARCHES PÉDAGOGIQUES.

La lecture de l'œuvre, les explications de textes, les exposés et les résumés, constituent les moyens essentiels pour atteindre les objectifs définis. Ces moyens doivent permettre au professeur, à partir de documents appropriés de :

- Faire faire la biographie de l'auteur
- Le situer par rapport à l'histoire de la philosophie et au contexte historique et philosophique de son époque
- Découvrir le courant de pensée de l'auteur
- Situer l'œuvre choisie dans l'ensemble de ses œuvres

Au niveau de l'étude de l'œuvre, le professeur doit amener, à partir de la lecture intégrale de l'œuvre, l'élève à :

- dégager l'idée générale de l'œuvre
- présenter le résumé de l'œuvre
- Mettre en évidence le plan de l'œuvre
- faire une explication détaillée des passages significatifs de l'œuvre (cf. le tableau de la méthodologie de l'étude d'un extrait de texte)

Tous ses moyens et stratégies seraient inefficaces sans le recours à des démarches pédagogiques appropriées. Toutes les activités menées par le professeur doivent reposer sur la méthode active, c'est-à-dire un cours élaboré par le professeur avec la participation effective des élèves dont les réponses sont intégrées à la prise de notes.

A toute fin utile, il est rappelé au professeur que l'étude de l'œuvre doit se faire conjointement avec les notions au programme. Par ailleurs, deux (02) œuvres doivent être étudiées en série A, dont une dans son intégralité et l'autre dans ses parties essentielles. Dans les autres séries, une œuvre sera étudiée dans ses parties essentielles.

III- ETUDE D'UN EXTRAIT DE TEXTE

OBJECTIF SPECIFIQUE TERMINAL : *A LA FIN DE L'APPRENTISSAGE, L'ELEVE DOIT ETRE CAPABLE D'EXPLIQUER UN EXTRAIT D'UNE ŒUVRE PHILOSOPHIQUE.*

CONTENUS	OBJECTIFS SPECIFIQUES INTERMEDIAIRES	PROPOSITIONS D'ACTIVITES D'APPRENTISSAGE	PROPOSITIONS DE PROCEDES D'EVALUATION
E T U D E D'UN E X T R A I T DE TEXTE	1°) Présenter l'extrait de texte. -----	* Faire lire aux apprenants l'extrait pour les amener à le situer par rapport à ce qui précède en rappelant les éléments qui permettent de le comprendre. -----	-----
	2°) Dégager le sens de l'extrait. -----	* A partir de l'extrait de texte, amener l'apprenant à : - procéder à l'étude littéraire de l'extrait de texte. - appliquer la grille de lecture à l'extrait de Texte. - expliquer méthodiquement les différents Mouvements de l'extrait de texte. -----	* Faire faire des exposés à partir d'autres extraits de texte en travail de groupe ou en travail individuel. -----
	3°) Porter un jugement critique sur L'extrait de texte.	* A partir de l'explication de l'extrait de texte, amener l'apprenant à analyser de façon critique les arguments de l'auteur (critiques interne et externe).	

MODULE 9

L’EVALUATION DES APPRENTISSAGES

I. Généralités sur l'évaluation

L'évaluation pédagogique peut être définie comme le processus systématique visant à déterminer dans quelle mesure des compétences éducatives sont acquises par des élèves. L'évaluation fait donc partie intégrante du processus d'enseignement/apprentissage et du développement des compétences. Sa fonction est de soutenir l'apprentissage et de fournir des informations sur l'état de développement d'une ou de plusieurs compétences. Elle doit être objective, fiable et pertinente. Elle doit favoriser l'autonomie de l'élève, sa capacité à apprendre et le préparer à assumer un rôle dans la société.

A. Qu'est-ce qu'évaluer ?

Etymologiquement, le terme évaluer signifie « déterminer la valeur de quelque chose ».

Pour Xavier Roegiers, spécialiste en évaluation : « Evaluer signifie recueillir un ensemble d'informations suffisamment pertinentes, viables et fiables et examiner le degré d'adéquation entre cet ensemble d'informations et un ensemble de critères adéquats aux objectifs fixés au départ ou ajustés en cours de route, en vue de prendre une décision ». *L'école et l'évaluation*. Autrement dit, évaluer c'est porter un jugement de valeur sur la production d'un (e) apprenant(e) par rapport à un ou des critères, une ou des normes en vue de prendre une décision.

La prise de décision dans le contexte de l'évaluation est donc ce qui conduit à réorienter l'action selon le public cible qui peut être l'élève (remédiation), l'enseignant(e)(régulation), afin d'atteindre les objectifs escomptés.

L'évaluation consiste en une prise d'information sur des performances ou des comportements qui sont ensuite rapportées à des objectifs à atteindre ou à des normes. Evaluer est donc une opération complexe qui conduit à faire des choix, à prendre des décisions importantes pour l'apprentissage et pour l'avenir des élèves. Ce sont des actes et des postures qui renvoient non seulement à des compétences didactiques pour les enseignants mais aussi à des savoir-faire et savoir être au niveau des interactions sociales dans la classe et en dehors avec les parents.

En amont, l'évaluation implique un choix de démarches et/ou d'instruments de mesure/d'outils.

En aval, elle fait l'objet d'une interprétation des informations recueillies, et, elle doit être accompagnée d'une prise de décision. Les résultats et les analyses sont communiqués aux acteurs concernés.

Le processus de l'évaluation des apprentissages se décline en cinq étapes :

1. l'élaboration ou la conception du sujet ou de l'épreuve de l'évaluation ;
2. l'administration du sujet ou de l'épreuve de l'évaluation ;

3. l'interprétation des informations recueillies ;
4. le jugement de valeur des informations recueillies ;
5. la prise de décision.

B. Evaluer et noter, quelle différence ?

Noter, c'est apprécier par un chiffre ou une lettre la valeur d'une production faite par un(e) apprenant(e) (devoir, interrogation écrite ou orale, etc.) ou la conduite de cet élève. Exemple note chiffrée : 3/10 ; 10/10 ; 06/20 ; 20/20 ; exemple note en lettre : A ; B. Par extension, noter, c'est juger, évaluer. En clair, la note est la forme quantitative, visible de l'évaluation.

L'évaluation ne peut se réduire à l'attribution de notes ; elle est une aide à l'apprentissage. Elle doit permettre à l'enseignant(e) d'examiner le niveau d'adéquation entre un ensemble d'informations et un ensemble de critères en adéquation avec l'objectif fixé, en vue de prendre une décision. Elle doit permettre également à l'apprenant(e) de connaître ses difficultés, les corriger et de pouvoir progresser, aux parents de suivre le travail de leurs enfants et à l'institution scolaire de prendre des décisions. Ainsi, elle remplit une triple fonction : la fonction pédagogique, la fonction institutionnelle et la fonction sociale.

- ✓ La fonction pédagogique : l'évaluation fait partie intégrante de l'activité d'enseignement/apprentissage. Ici, elle a pour but de réguler l'enseignement et de l'adapter aux besoins des élèves. Cette fonction de l'évaluation bien que primordiale, n'est pas très souvent bien perçue par les enseignants(es) car leur souci principal n'est pas toujours la qualité de leur enseignement mais plutôt la quête de notes pour la moyenne de fin de trimestre ou annuelle illustrée par des propos tels que : « Tiens, c'est la fin du trimestre et je n'ai que deux notes ; il me faut faire un devoir ». Il faut souligner que des enseignants(es) en grand nombre ne respectent pas les délais prescrits (une semaine pour les interrogations écrites et deux semaines pour les devoirs surveillés) pour les corrections et remises des copies aux apprenants(es). Ils rendent généralement les copies à la fin du trimestre et sans les annotations qui pourraient situer les apprenants(es) sur leur niveau de difficultés.

Pour le pédagogue, l'évaluation doit être au service de l'apprentissage c'est-à-dire qu'elle doit éclairer les enseignants(es) sur ce que les élèves comprennent et leur permettre de planifier et d'orienter l'enseignement tout en fournissant une rétroaction utile aux élèves. En d'autres termes, l'évaluation doit situer les enseignants(es) sur les niveaux d'acquisition des apprenants(es), leur niveau de difficultés, ce qui les ennuie afin de réorienter ou de réguler leur enseignement (la remédiation).

Quant aux élèves, ils s'intéressent beaucoup plus à leurs résultats ou à leurs notes qu'à leur formation. L'évaluation doit permettre, en réalité, aux élèves de prendre conscience de leurs méthodes d'apprentissage et d'en tirer profit pour ajuster et faire progresser leurs apprentissages en assumant une responsabilité accrue. Ainsi, l'évaluation dans sa fonction pédagogique est une aide à la fois pour l'enseignant(e) et pour l'apprenant(e).

- ✓ La fonction institutionnelle : cette fonction vient de ce qu'elle s'impose à tous et ensuite du fait qu'elle soit au service de l'institution elle-même. Il est question ici des moyennes qui permettent de prendre des décisions administratives en ce qu'elles permettent de décider de l'admission, du redoublement ou de l'exclusion de l'élève. Il s'agit aussi de l'évaluation certificative qui permet de décider de ceux qui ont droit à un parchemin ou non.
- ✓ La fonction sociale : L'évaluation peut être comprise comme un moyen favorisant l'insertion sociale des élèves. La réussite aux examens constitue une garantie de qualification qui permet de se hisser dans la hiérarchie sociale. L'évaluation permet la répartition des individus dans la société en catégories (cadres ou agents d'exécution) correspondant à leurs niveaux de formation ou de qualification.

I. LES TYPES D'EVALUATION DES APPRENTISSAGES

Les types d'évaluation généralement utilisés en pédagogie sont :

- **L'évaluation diagnostique/pronostique ou prédictive** : C'est une évaluation d'orientation. Elle intervient en début d'apprentissage pour déterminer le niveau des apprenants ou de la classe en vue de proposer des repères pédagogiques, didactiques et méthodologiques fondamentaux pour remédier ou combler les éventuelles lacunes ou faiblesses des apprenants. L'évaluation prédictive ou diagnostique permet donc de déterminer le niveau réel de départ des élèves en début d'année ou au début d'un apprentissage nouveau. Elle n'est pas sanctionnée par une note.

- **L'évaluation formative ou évaluation continue :** L'évaluation formative permet d'identifier les éventuelles difficultés d'apprentissage par rapport à un certain nombre d'objectifs ou d'habilités et d'aider aussi bien l'enseignant(e) que l'apprenant(e) à améliorer l'apprentissage en cours. Elle situe les élèves et les enseignants(es) sur le degré d'acquisition de connaissances ou de compétences pendant les enseignements-apprentissages. L'évaluation formative est pour les pédagogues l'évaluation la plus importante car elle est une évaluation continue qui est intégrée au processus enseignement-apprentissage. Elle permet de recueillir des informations sur les apprentissages et les niveaux de difficultés de l'élève afin de procéder à des remédiations et à des régulations. Elle n'est pas sanctionnée par une note. Elle a une fonction d'aide à l'apprentissage aussi bien pour l'élève que pour l'enseignant(e).

- **L'évaluation sommative :** elle intervient au terme d'un ensemble de tâches d'apprentissage constituant un tout, à la fin d'un enseignement, à la fin d'un cycle. Elle attribue une note chiffrée à une performance jugée représentative de l'apprentissage terminé, et ceci aux fins de classer ou de sélectionner les élèves. Elle est un outil de décision dans l'orientation des apprenants.

L'évaluation certificative : L'évaluation certificative est une évaluation sommative qui permet de valider les acquis des apprenants à la fin d'une formation ou d'un cycle. Elle est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme, d'un certificat ou d'une attestation.

Elle a aussi une fonction sociale en rapport avec le statut social auquel le diplôme permet d'accéder. Autrement dit, l'évaluation certificative valide les apprentissages d'un point de vue institutionnel et social. Exemple le Certificat d'Etude Primaire Elémentaire (CEPE), le Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC), le Baccalauréat (BAC).

II. LES OUTILS D'EVALUATION

La mise en œuvre de l'évaluation, qu'elle soit formative ou sommative, n'est possible que par l'utilisation d'outils ou d'instruments. Ils sont administrés, soit, dans les interrogations écrites et orales, soit dans les devoirs surveillés et/ou à rendre. Les outils d'évaluation sont de deux types : les tests objectifs et les tests subjectifs.

Les tests objectifs : Les tests objectifs sont des questions à réponses choisies. Ce sont des items ou sujets d'exercices, d'interrogations écrites et de devoirs dont les libellés contiennent les réponses aux questions posées/ consignes données. Les tests objectifs ont des réponses univoques qui ne peuvent en général être soumises ni à des discussions, ni à des développements. Ce sont, entre autres :

-la question à choix multiples ou QCM (au moins deux réponses justes à choisir parmi les trois ou quatre réponses proposées) ;

Exemple : coche parmi les éléments ci-dessous ceux qui sont indispensables à la rédaction de l'introduction de la dissertation philosophique :

La problématique du sujet	
L'étude parcellaire du sujet	
L'analyse des axes	
La contextualisation du sujet	

-la question à choix unique ou QCU (une seule réponse juste à choisir parmi les trois ou quatre réponses proposées) ;

Exemple : met une croix devant la bonne définition du connecteur logique

Un mot qui relie deux textes	
Une phrase qui lie des idées d'un texte et assure la cohérence du discours	
Un mot ou groupe de mot qui lie deux mots, deux phrases d'un texte et assure la cohérence du discours	
Une phrase qui explique une autre phrase	

-le réarrangement (regroupement ou classification à thème/organisation chronologique à établir à partir d'une proposition non ordonnée) ;

Exemple : voici une liste de période, mets-les dans l'ordre chronologique

Moyen-âge et Renaissance ; période contemporaine ; antiquité ; période moderne.

-l'appariement (établissement d'une correspondance/association de données par paire et quelquefois par triplets) ;

Exemple : relie chaque auteur à son ouvrage :

PLATON
ARISTOTE
EPICTETE

La République
Manuel
Politique

-l'alternative (items invitant à choisir une réponse tranchée entre deux propositions possibles oui/non ; vrai/faux) ;

Ecris V(vrai) pour les bonnes réponses et F(faux) pour les mauvaises : la religion se définit comme un/une :

Ensemble des règles et rites par lesquels l'homme rentre en relation avec Dieu	
Conception de l'univers comme déterminé par un être surnaturel	
Ensemble de croyances et de pratiques relatives au sacré ou à Dieu	
Soumission à un être et à ses principes	

-les textes à trous (qui comportent des espaces vides à combler par des mots proposés).

Exemple : complète les phrases avec les connecteurs logiques suivants : *donc, bien que, parce que, même si.*

J'aime chanter.....j'ai une voix peu audible. Très peu de personnes supportent ma voix..... je me contente d'écrire mes chansons. Je continue d'écrire des chansons.....j'aime les rimes. Mes chansons sont manuscrites.....j'utilise l'ordinateur de façon quotidienne.

❖ Les tests subjectifs

Les tests subjectifs sont des questions à réponses construites. Ce sont des items ou sujets d'exercices, d'interrogations écrites et de devoirs, d'examens dont les réponses ne sont pas connues d'avance. Ici les réponses font l'objet d'une activité de construction. Ils se présentent sous quatre (04) grandes formes :

- la question à réponse courte (question directe/réponse brève ; exemples : qu'est-ce que la grille de lecture de texte ?)
- La question à court développement (réponse construite par l'apprenant dans un intervalle de lignes imposées ; exemple : « **Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée** ». Explique cette assertion en dix lignes) ;
- La question à réponse élaborée (traitement intégral d'une situation par l'apprenant ; exemples : la dissertation et le commentaire de texte philosophiques).

Exemple de tests subjectifs :

- **La dissertation philosophique**

A l'issue d'un débat animé survenu au sein de son groupe d'études, ton camarade de classe demande ton avis sur l'interrogation suivante, objet de leur discussion :
Le progrès technique est-il une menace pour l'homme ?

Résous le problème que pose ce sujet dans une production argumentée.

- **Le commentaire de texte philosophique**

L'un de tes camarades de classe découvre au cours d'une de ses lectures à la bibliothèque du lycée, le texte ci-dessous de **Claude BERNARD**, qu'il a du mal à comprendre. Aide-le à surmonter sa difficulté.

L'observateur et l'expérimentateur répondraient donc à des phases différentes de la recherche expérimentale. L'observateur ne raisonne plus, il constate ; l'expérimentateur, au contraire, raisonne et se fonde sur les faits acquis pour en imaginer et en provoquer rationnellement d'autres. Mais, si l'on peut, dans la théorie et d'une manière abstraite, distinguer l'observateur de l'expérimentateur, il semble impossible dans la pratique de les séparer, puisque nous voyons que nécessairement le même investigateur est alternativement observateur et expérimentateur. On voit donc que tous les termes de la méthode expérimentale sont solidaires les uns des autres. Les faits sont les matériaux nécessaires ; mais c'est leur mise en œuvre par le raisonnement expérimental, c'est-à-dire la théorie, qui constitue et édifie véritablement la science. L'idée formulée par les faits représente la science. L'hypothèse expérimentale n'est que l'idée scientifique, préconçue ou anticipée. La théorie n'est que l'idée scientifique contrôlée par l'expérience. Le raisonnement ne sert qu'à donner une forme à nos idées, de sorte que tout se ramène primitivement et finalement à une idée. C'est l'idée qui constitue, ainsi que nous allons le voir, le point de départ ou le primum moyen de tout raisonnement scientifique, et c'est elle qui en est également le but dans l'aspiration de l'esprit vers l'inconnu.

Claude BERNARD, *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, Garnier Flammarion, pp. 54-55.

Fais l'étude ordonnée de ce texte et dégage son intérêt philosophique.

III. LES FORMATS DES EVALUATIONS FORMATIVES ET DES EPREUVES D'EXAMEN

RAPPEL DU PROFIL DE SORTIE

A la fin du second cycle du secondaire littéraire, l'élève doit avoir acquis des connaissances et des compétences lui permettant de développer son esprit critique portant sur :

- La dissertation et le commentaire de texte philosophiques ;
- Les difficultés liées à la conquête de la liberté ;
- Le sens de l'humanité à travers les productions de l'homme ;
- Le rapport entre le progrès et le bonheur ;
- Les difficultés liées à l'élaboration de la vérité.

LE FORMAT D'EVALUATION DES CLASSES DE PREMIERE

NATURE	OUTILS	Durée
INTERROGA TION ÉCRITE	-Tests objectifs (QCM / QCU, l'alternative (Vrai/Faux), appariement, réarrangement, test de clôture, exercice à trous, exercice de complètement) Ou tests subjectifs (questions à réponses courtes, questions à court développement.) portant sur les habiletés de la dernière leçon ou Séance Niveau taxonomique : Connaissance, Compréhension et Application	15mn à 20mn
DEVOIRS SURVEILLES	- Tests objectifs et/ou tests subjectifs (question à réponse courte et/ou à court développement) et -Situation d'évaluation	2H
	DISTRIBUTION DES NOTES -Tests objectifs et/ou tests subjectifs : 04 points -Situation d'évaluation : 16 points	

LE FORMAT D’EVALUATION DES CLASSES DE TERMINALE

NATURE	OUTILS	Durée
INTERROGA TION ÉCRITE	-Tests objectifs (QCM / QCU, l’alternative (Vrai/Faux), appariement, réarrangement, test de clôture, exercice à trous, exercice de complètement) Ou tests subjectifs (questions à réponses courtes, questions à court développement.) portant sur les habiletés de la dernière leçon ou Séance Niveau taxonomique : Connaissance, Compréhension et Application	15mn à 20mn
DEVOIRS SURVEILLES	- Tests objectifs et/ou tests subjectifs (question à réponse courte et/ou à court développement) et -Situation d’évaluation	4H
	DISTRIBUTION DES NOTES -Tests objectifs : 04 points -Situation d’évaluation : 16 points	

LE FORMAT D'ÉPREUVE DES CLASSES DE TERMINALE

Séries : A1-A2 ; C-D-E

Coefficient : 5 (A1-A2) ; 2 (C-D-E)

Durée : 4 h

NATURE ET OUTILS D'ÉVALUATION

ORGANISATION	NATURE DU SUJET	OUTILS D’EVALUATION		POINTS
Première partie (OBLIGATOIRE)	Exercice 1	Test objectif QCM / QCU Alternative Appariement Réarrangement	N.B. : Deux exercices obligatoires portant sur des habiletés ou contenus philosophiques non pris en compte par la dissertation et le commentaire de texte philosophiques. -l’outil choisi au niveau de l’exercice (1) doit être différent de celui de l’exercice (2).	04 points
	Exercice 2	Test objectif QCM / QCU Alternative Appariement Réarrangement		
Deuxième partie (AU CHOIX)	Sujet 1	Test subjectif Dissertation philosophique	N.B. : Soit Une dissertation philosophique Niveau taxonomique cible : Traitement Soit un commentaire de texte philosophique. Niveau taxonomique cible : Traitement	16 points
	Sujet 2	Test subjectif Commentaire de texte philosophique	Chaque exercice porte sur au moins l’un des axes du profil de sortie : - les difficultés liées à la conquête de la liberté ; - le sens de l’humanité à travers les productions de l’homme ; - le rapport entre le progrès et le bonheur ; - les difficultés liées à l’élaboration de la vérité.	
TOTAL – EPREUVE				20 points

• **UN EXEMPLE DE FORMAT DE L'ÉPREUVE DE PHILOSOPHIE**

**BACCALAUREAT
SESSION 2024**

**Coefficient : 5
Durée : 4 h**

PHILOSOPHIE

SERIES: A1-A2

Cette épreuve comporte 2 pages numérotées 1/2 et 2/2.

PREMIERE PARTIE (04 points)

Le candidat devra traiter obligatoirement les deux (02) exercices proposés.

Exercice 1 : (02 points)

Ecris, sur ta feuille de copie, le chiffre qui correspond à la réponse juste.

L'opposition historique entre les bourgeois et les prolétaires dans le système de production capitaliste s'appelle :

- 1- l'exploitation de l'homme.
- 2- le colonialisme
- 3- la lutte des classes
- 4- l'impérialisme.

Exercice 2 : (02 points)

Associe, sur ta feuille de copie, le chiffre de chaque doctrine à la lettre qui correspond à sa définition.

- | | |
|-------------------|--|
| 1- Le dogmatisme | a- La doctrine selon laquelle notre esprit ne peut atteindre avec certitude aucune espèce de vérité. |
| 2- Le scepticisme | b- La doctrine selon laquelle le critère de vérité est la réussite. |
| 3- Le pragmatisme | c- La doctrine qui admet l'existence d'une vérité absolue. |
| 4- Le relativisme | d- La doctrine selon laquelle la vérité est liée à la perception individuelle. |

DEUXIEME PARTIE (16 points)

Le candidat traitera l'un des deux (02) sujets au choix.

SUJET 1 :

A l'issue d'une discussion animée au sein de son groupe d'étude, ton camarade de classe, pour la pertinence de tes points de vue, demande ton avis sur l'objet de leur débat qui est l'interrogation suivante : Le désir est-il ennemi du bonheur ?

Résous le problème que pose ce sujet dans une production argumentée.

SUJET 2 :

L'un de tes camarades de classe découvre, au cours d'une de ses lectures, le texte ci-dessous de **Lucrèce** qu'il a du mal à comprendre. Il te sollicite afin de l'aider à surmonter sa difficulté.

Tu trouveras que ce sont les sens qui les premiers ont donné la notion de la vérité, et que leur témoignage est irréfutable. Car on doit accorder plus de créance à ce qui est capable par soi-même de faire triompher le vrai du faux. Or, quel témoignage est plus digne de foi que celui des sens ? S'ils nous trompent est-ce la raison qui pourra déposer contre eux, elle qui tout entière en est issue ? Suppose-les trompeurs, la raison tout entière devient mensongère à son tour. Ou bien la vue sera-t-elle rectifiée par l'ouïe ? L'ouïe par le toucher ? Et le toucher sera-t-il convaincu d'erreur par le goût ? Est-ce l'odorat qui confondra les autres sens ? Sont-ce les yeux ? Rien de tout cela, à mon avis ; à chacun d'eux sont répartis des pouvoirs limités, des fonctions propres. Il faut donc que la consistance, la température soient le domaine d'un sens spécial, qu'un sens spécial encore perçoive les diverses couleurs, et tout ce qui s'y rattache ; qu'à des sens spéciaux correspondent des saveurs, les odeurs, les sons. Il s'en suit que les sens sont incapables de se contrôler entre eux (...)

Considérons donc comme un vain amas de paroles l'ensemble des arguments dirigés et dressés contre les sens.

LUCRECE, *De la nature*.

Fais l'étude ordonnée de ce texte et dégage son intérêt philosophique.

IV. LA GRILLE DE CORRECTION

LA DISSERTATION PHILOSOPHIQUE		LE COMMENTAIRE DE TEXTE PHILOSOPHIQUE	
Introduction : 03 points		Introduction : 03 points	
Développement : 09 points		Etude ordonnée : 05 points	
Conclusion : 02 points		Intérêt philosophique : 05 points	
Style de l'ensemble de la Production : 02 points		Conclusion : 01 point	
		Style de l'ensemble de la Production : 02 points	
INTRODUCTION		INTRODUCTION	
Démarche conduisant au problème	01 point	Thème	01 point
Problème pertinent et bien posé	02 points	Problème	01 point
DEVELOPPEMENT		Thèse	01 point
Pertinence des axes	01 point	ETUDE ORDONNEE	
Pertinence et cohérence des arguments	03 points	Structure logique et maîtrise de la technique d'explication de texte	02 points
Culture philosophique	04 points	Fidélité à la pensée de l'auteur	03 points
Transition	01 point	Critique interne	01 point
CONCLUSION		Critique externe	04 points
Bilan et pertinence de la réponse	02 points	CONCLUSION	
		Point de vue clairement exprimé	01 point

NB : Les points que l'enseignant affectera au style de l'ensemble de la production sont à prendre en compte dans la note finale du candidat.

V. LE COMPTE RENDU ET LA CORRECTION DE DEVOIR

A- Généralités sur la correction et le compte rendu de devoir

Faites-vous une distinction entre une correction et un compte-rendu de devoir ?

B- Déroulement de la correction et du compte rendu de devoir

1- Les objectifs de l'évaluation

Quel(s) objectif(s) visez-vous à travers le sujet choisi ?

2- La correction des copies

- a) Elaborez-vous des critères d'évaluation ?
- b) Alternez-vous la correction des copies avec d'autres occupations dans le même temps ?
- c) Corrigez-vous les copies en tenant compte exclusivement de l'objectif de l'épreuve ?
- d) Pensez-vous qu'il soit important de faire des observations sur les copies ?
- e) Profitez-vous de la correction des copies pour identifier les difficultés des apprenants ?

3- La correction de l'évaluation en classe

Proposez-vous un corrigé type ? Un corrigé partiel ? Ou vous contentez-vous de donner oralement et rapidement les grandes orientations ou réponses de l'épreuve ?

Prenez-vous en compte les difficultés constatées ?

4- La remise des copies

- a) Classez-vous les copies par nature de difficultés ?
- b) Procédez-vous à un commentaire global ou individuel des copies ?
- c) Faites-vous ce commentaire avant, après ou lors de la remise de chaque copie ?
- d) Diffusez-vous les notes à haute voix ?
- e) Rendez-vous les copies par ordre de mérite ?
- f) Portez-vous sur chaque copie une appréciation d'ensemble ?
- g) Faites-vous une remédiation en : proposant une autre évaluation ? Proposant à nouveau la même épreuve ?

MODULE 10

L'ANIMATION DE LA CLASSE

CONTENU 1 :

- ***LA MAÎTRISE DE LA CONDUITE
DE LA CLASSE***

INTRODUCTION

Conduire une classe, c'est enseigner cette classe, c'est-à-dire accomplir dans cette classe un acte pédagogique. Tout acte pédagogique relève pour une part de l'art de communiquer les connaissances. Cet art, est un ensemble de principes empiriques et singuliers difficilement explicables et transmissibles. Mais l'acte pédagogique émane aussi et pour une grande part des techniques pédagogiques. Ces techniques naissent de la pratique de la classe, s'affinent au prix d'un travail de remise en question et d'amélioration, se renforcent et se perfectionnent au fil du temps et par l'expérience. C'est pourquoi, c'est en termes de maîtrise qu'il faut appréhender la conduite de la classe. Cette maîtrise comporte six (06) principales composantes.

I- LA MAITRISE DES CONNAISSANCES.

L'enseignant, nous l'avons déjà dit est celui qui sait et il est perçu comme tel par la classe. Il est perçu surtout comme le maître, le Magister, celui qui possède un savoir et qui est capable de le transmettre, même s'il est difficilement communicable. C'est justement de l'acte de communiquer que naît le problème de la maîtrise de nos connaissances.

Maîtriser les connaissances dans un domaine déterminé, c'est être à même de les organiser, de les exploiter, de les transmettre aux autres de façon simple, méthodique, claire, de manière à ce qu'elles soient facilement accessibles, compréhensibles, appropriables et enregistrables.

Mais il est difficile de bien communiquer ce qu'on ne sait vraiment pas.

La formation universitaire ne nous donnant que le minimum exigible, l'enseignant doit, au cours de ses diverses préparations, approfondir ses connaissances en revoyant à fond les théories, doctrines et systèmes qu'il avait, au cours de ses études, effleurés, survolés, bachotés ou mal compris. L'expérience nous prouve d'ailleurs que c'est en enseignant qu'on apprend le mieux.

Plus que tout autre, puisque sa discipline empiète sur le terrain des autres et pour éviter de donner à ses élèves des informations erronées, ce qui peut être préjudiciable à son image, le professeur de philosophie doit parfaire ses connaissances et les tenir à jour. Il doit surtout, au niveau de certaines théories scientifiques auxquelles certains de ses cours se réfèrent, s'informer très amplement et avec modestie.

Pour bien maîtriser ses connaissances et faire de son enseignement une véritable source de savoir, le professeur de philosophie doit en permanence et méthodiquement s'informer, se remettre en question.

II- LA MAITRISE DE LA LANGUE DE COURS

La langue de cours est un merveilleux outil de communication, mais un outil très dangereux à manier. Bien maîtrisée, elle transmet aisément les informations. Mal maîtrisée, elle les déforme et les trahit. C'est pourquoi, l'enseignant doit absolument bien maîtriser la langue qu'il utilise pour faire son cours quelle que soit cette langue.

Maîtriser une langue, c'est la parler et l'écrire correctement, c'est-à-dire s'en servir parfaitement avec un respect scrupuleux et une conformité rigoureuse à ses règles essentielles. Si le professeur de philosophie (parce qu'il n'utilise la langue que comme simple instrument de pensée), n'est pas censé la connaître dans tous ses méandres, tous ses raffinements et toutes ses subtilités, au même titre que son collègue de français, il est cependant tenu de la parler et de l'écrire correctement.

C'est justement parce qu'elle est, pour nous, enseignants de philosophie, un instrument de pensée que la langue joue, au plan de notre enseignement, un rôle capital. C'est indéniable, en effet, comme l'écrit Nicolas BOILEAU dans *L'Art poétique* (chant 1) : « Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément. »

La véritable pensée, reconnaissons-le, s'élabore, s'édifie et s'exprime dans et par la langue. Sa bonne organisation, sa parfaite extériorisation et son ample communication sont toujours le fait de la langue. C'est pourquoi, il est généralement artificiel d'opérer une radicale séparation de la forme et du fond, de la manière de dire et de ce qui est dit. Une forme défectueuse rejaillit nécessairement sur le fond. Le fond a besoin, pour être solide, d'une forme parfaite.

Aussi, le professeur de philosophie qui veut que son travail d'enseignant participe de la pensée doit-il constamment parfaire sa langue de cours afin de pouvoir la manier aisément et l'adapter au niveau de la classe, sa maîtrise étant presque toujours le gage d'un bon enseignement.

III- LA MAITRISE DE LA METHODE DE COURS

Une méthode est un ensemble de procédés, de techniques agencées que l'on déploie, met en œuvre en vue de l'exécution d'une tâche, d'une opération donnée. Qu'elle soit empirique ou hautement et techniquement organisée, la méthode constitue toujours un moyen, un instrument indispensable à toute production matérielle ou intellectuelle.

Comme on le voit, le processus de conduite de la classe ne peut échapper à la règle.

Mieux, puisqu'il s'agit pour l'enseignant de communiquer des informations organisées, des connaissances analysées, un savoir élaboré, il ne peut se passer de méthode. La nature même du travail qu'il accomplit le lui impose. Que ce soit pour l'analyse d'une notion, la présentation d'une œuvre, l'étude d'un texte, l'exposé d'un cours de méthodologie ou un compte rendu de devoir, le professeur a nécessairement besoin d'une méthode de travail : la méthode active qui repose essentiellement sur un échange avec la classe.

IV- LA MAITRISE DE LA CLASSE

La classe, ce n'est pas seulement la salle dans laquelle le cours se déroule, mais aussi et surtout l'ensemble des élèves qui y participent aux cours. On l'appelle aussi "le groupe classe" en termes de Sciences de l'Education. C'est en interaction avec ce "groupe classe" qui présente une cohésion, une dynamique interne (il a la conscience des buts à atteindre) que le professeur travaille. C'est ce « groupe classe » qu'il est appelé à conduire. Pour bien le conduire, il doit absolument le maîtriser. Cette exigence de maîtrise impose au professeur ce qui suit :

A- LA CONNAISSANCE DE LA CLASSE.

Le professeur doit absolument connaître la classe avec laquelle il travaille. Cette connaissance doit commencer par celle de tous les élèves qui la constituent (si bien sûr, son effectif le permet). Il est en effet malaisé de travailler dans l'anonymat. Le message pédagogique passe mieux quand, de n'importe quelle position en classe, le professeur peut nommément interpeller chaque élève.

La connaissance d'une classe suppose aussi la détermination de son niveau d'ensemble, la compréhension de ses attentes, la prévision de ses réactions et la disposition à satisfaire ses besoins.

B- LA SOLLICITATION DE LA CLASSE.

Un cours fait sans la moindre participation des élèves, quelque intéressant fût-il, est toujours un monologue. Tout monologue est généralement pénible à écouter pendant un certain temps. Quand le professeur monologue, la classe ne se sent pas souvent concernée par son discours. Le cours perd alors tout son intérêt, la classe n'étant pas motivée. Il faut donc l'associer très étroitement au déroulement du cours en la sollicitant de façon méthodique, organisée et constante. Une classe bien sollicitée réagit toujours par des interventions qu'il faut canaliser. C'est le lieu de faire usage des questions prévues à l'avance et notées au stylo vert lors de la préparation du cours.

C- LA CANALISATION DES INTERVENTIONS DE LA CLASSE.

On n'interroge pas les élèves pendant le déroulement d'un cours pour "sacrifier à la tradition". On les interroge en vue de les associer au cours qui se fait afin qu'ils se sentent impliqués dans ce qui se fait et se dit en classe. Ils réagissent alors par des interventions plus ou moins désordonnées. Il appartient donc au professeur de les organiser, de les canaliser :

- 1- En limitant leur nombre. Par exemple, ne pas dépasser plus de trois (3) réponses ou points de vue par question.
- 2- En rejetant les fausses réponses ou en les rectifiant.
- 3- En acceptant, en encourageant et en s'appropriant les bonnes réponses.

D- LE MAINTIEN DE LA DISCIPLINE EN CLASSE.

On ne peut convenablement conduire une classe dans le bruit et le désordre, surtout quand son effectif excède la norme. La maîtrise d'une classe exige aussi et surtout le maintien de la discipline. Mais on ne maintient pas la discipline en classe à l'aide d'un gourdin. Le professeur n'en a d'ailleurs pas le droit et la capacité.

La véritable discipline s'impose en classe aisément de par l'intérêt que le cours suscite chez les élèves, le sérieux de l'analyse, l'ascendance et la présence du

Professeur, l'attention qu'il porte à la classe et l'importance qu'il accorde lui-même à son cours. Une classe est bien maîtrisée quand elle est connue du professeur, quand elle est constamment sollicitée et associée au cours, quand ses interventions sont méthodiquement organisées et orientées, quand enfin il y règne l'ordre.

En plus des tâches pédagogiques, le professeur est tenu de remplir certaines tâches administratives : vérifier les présences des élèves et bien tenir les cahiers de texte et de notes.

V- LA MAITRISE DU TABLEAU.

Le tableau n'est point un ornement de la classe, quelque beau puisse-t-il être. Il n'est pas non plus tout à fait un "brouillon". Comme la voix, c'est un précieux instrument dont dispose le professeur pour communiquer avec la classe.

Dans son état actuel en effet, notre message pédagogique s'adresse à la fois à l'audition et à la vue de nos élèves. Au-delà de ces facultés, c'est à la mémoire auditive et à la mémoire visuelle qu'il s'adresse. L'instrument dont nous nous servons pour établir le contact avec la mémoire auditive, c'est la voix. Un

professeur aphone est un enseignant improductif. De même, un professeur qui ne sait pas écrire au tableau est un enseignant handicapé car l'instrument qui nous met en relation avec la mémoire visuelle, c'est l'écriture et l'écriture a pour support matériel en classe le tableau. Il faut donc savoir utiliser méthodiquement le tableau. Cette utilisation consiste à :

- 1- écrire très lisiblement au tableau de manière à ce que tout ce qui y figure soit bien visible de n'importe quelle position en classe.
- 2- y mentionner le titre du cours de manière qu'il soit bien centré.
- 3- le diviser en trois colonnes en réservant à la première la bibliographie (si nécessaire), à la deuxième le plan progressif du cours et à la troisième le "brouillon" (termes nouveaux, expressions difficiles, schéma etc.).
- 4- éviter d'y écrire en parlant (dispersion de l'attention).
- 5- effacer régulièrement tout ce qu'on y écrit et qui n'est plus utile, à l'exception du plan. Le tableau ainsi utilisé est maîtrisé.

VI- LA MAÎTRISE DU TEMPS

Ce n'est ni par caprice, ni par fantaisie qu'on demande par exemple au professeur, pendant les examens pédagogiques, d'analyser une notion ou d'expliquer un texte en un temps limité. Cette exigence a pour but de l'amener à maîtriser le facteur temps au plan de la pratique pédagogique.

Le programme scolaire est généralement vaste ; l'année, elle, n'est pas élastique. Elle est bien limitée. C'est pourquoi le professeur doit, en un temps donné, apprendre à accomplir un travail pédagogique déterminé. Il doit par conséquent maîtriser le temps d'enseignement.

CONCLUSION

Comme on le voit, la maîtrise de la conduite de la classe est indispensable à tout véritable processus d'enseignement. Cette maîtrise passe nécessairement par celle de ses différentes composantes que nous avons analysées : les connaissances, la langue, la méthode, le tableau, la classe et le temps. Il n'y a pas de véritable prestation pédagogique sans une véritable maîtrise de chacune de ces composantes. Mais cette maîtrise ne surgit pas comme par génération spontanée. Elle est le fruit d'un travail constant, soutenu et de longue haleine.

CONTENU 2 :

- ***LES TECHNIQUES D'ANIMATION
DE LA CLASSE***

Situation

Le professeur entre en classe, salue les élèves et s'assied. Il sort son ordinateur et le met en marche. Aucun échange, aucune consigne ; l'ambiance est froide. Quelques minutes plus tard, l'enseignant lance une activité sans explication ni lien avec les contenus enseignés. Il répond sèchement aux questions, impose son rythme, et ignore les réactions des apprenants.

1. Qualifie l'attitude du professeur ?
2. Fais ressortir le ressenti des apprenants.
3. Propose des attitudes pédagogiques attendues d'un enseignant pour une meilleure animation de la classe.

INTRODUCTION

L'animation constitue un aspect fondamental de l'enseignement / apprentissage. Animer vient du latin « animare » fondé sur « anima », le souffle vital, l'âme. Animer une classe consiste donc à lui insuffler de la vie, entraider à l'action, en la remplissant d'activités, de mouvements.

La classe quant à elle est un groupe formel et institutionnalisé constitué par des élèves aspirant à réaliser un apprentissage et un enseignant chargé de les amener à atteindre cet objectif.

Il se pose ici le problème de l'attitude pédagogique et de la motivation quotidienne.

- ✓ Quel type de relation pédagogique le professeur doit-il entretenir dans sa classe ?
- ✓ Quelles sont les techniques d'animation qui soutiennent le mieux l'attention et la concentration des apprenants ?

La conduite de la classe nécessite la prise en compte de la relation pédagogique, de la variation des stimuli et des techniques qui suscitent la vitalité intellectuelle et l'énergie des élèves.

I-LA RELATION PEDAGOGIQUE

1-Définition

C'est le style de leadership appliqué dans l'enseignement. Ce sont les attitudes et comportements des enseignants vis-à-vis des élèves.

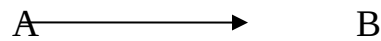
2-Les types de relation pédagogique

Il existe globalement trois types de relation pédagogique.

❖ La relation directive (autocratique)

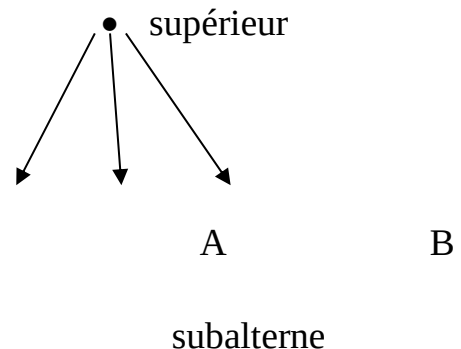
- Relation traditionnelle par excellence
- se caractérise par des rapports unilatéraux et verticaux

Relation unilatérale



C

Relation verticale



- monopole des pouvoirs par l'enseignant (pouvoir d'information, organisation, évaluation ...)
- autoritarisme de l'enseignant (manque d'amour du métier, désir de s'imposer).
- réduction des élèves à des tâches d'exécution.
- passivité
- risque de révolte
- dépendance intellectuelle et affective
- infantilisation des élèves
- développement d'esprit de compétition malsaine

❖ La relation de type coopératif (démocratique).

- établissement de rapports réciproques horizontaux
- rôle d'organisateur, animateur, coordonnateur joué par l'enseignant
- participation des élèves à toutes les activités (recherche d'informations) communications des résultats des informations
- classe vivante
- motivation accrue
- conflits limités
- apprentissage plus complet et plus efficace

❖ Relation laisser-aller (débonnaire)

- liberté absolue aux élèves
- renonciation totale du statut de l'enseignant
- désorganisation de la classe

De ces trois types de relations, laquelle un enseignant doit-il instaurer dans sa classe ?

Le développement des méthodes actives et l'évolution des rapports sociaux incitent à pencher plus pour la relation démocratique.

II- LA VARIATION DES STIMULI

- Incitation que le professeur envoie aux élèves
- Forme d'attention portée aux objets, soit par rapport à leur forme, leur couleur ou leur bruit
- Le professeur doit soutenir l'attention de ses élèves tout au long du cours en variant les activités et les comportements (il s'agit de varier les stimuli).

1-Pourquoi varier les stimuli ?

- la durée de l'attention des jeunes est très courte
- éveiller constamment l'attention des élèves
- varier les activités d'apprentissage et les comportements
- varier la manière d'enseigner de sorte à ce que les élèves reçoivent de nouveaux stimuli qui les maintiennent intéressés tout au long de la leçon.

Exemple : lorsque le professeur parle d'une voix monotone, il est rare que les élèves lui accordent une attention soutenue : ils deviennent insensibles aux stimuli trop faibles émis par le professeur, ils s'endorment.

2- comment varier les stimuli ?

❖ Les gestes

- les mouvements des mains, de la tête, du corps ont beaucoup d'importance dans la communication verbale.
- Le message oral ne transmet efficacement le sens que s'il est combiné avec des gestes indicatifs.
- Il y a donc lieu de joindre le geste à la parole si l'on veut obtenir une communication efficace.

❖ Le changement de canaux sensoriels

- Lorsque le professeur passe d'un mode de comportement à un autre (par exemple de la parole à l'écriture au tableau), l'élève doit s'ajuster à ce changement de récepteur sensoriel (des oreilles aux yeux). S'il ne le fait pas il manquera le message, mais s'il le fait, cet ajustement peut créer un bien plus haut niveau d'attention.
- La plupart du temps le professeur transmet un message oral. Il peut le compléter par des messages visuels en utilisant le geste, le tableau (un enseignant qui dispose judicieusement ces indications au tableau mobilise l'attention des élèves).

- L'attention tacite est requise lorsque le professeur fait passer un objet dans la classe ou demande aux élèves de manipuler un appareil...

❖ **Le mouvement**

- Les déplacements du professeur obligent les élèves à des ajustements sensoriels, visuels et auditifs à la fois.

❖ **Les pauses**

- Les vertus du silence sont des comportements qui commandent l'attention
- Quand on introduit de façon délibérée des pauses en cours d'exposé, les élèves deviennent plus attentifs, le contenu de l'exposé est facilement assimilable
- Le silence agit comme un nouveau stimulus.

❖ **La concentration de l'attention.**

- Il s'agit d'orienter l'attention de l'élève par un comportement structuré.

Par exemple « observez ce graphique » ou encore « ceci est extrêmement important » sont des énoncés qui peuvent conduire à une concentration de l'attention.

❖ **Les cycles d'interaction.**

Au cours d'une même leçon le professeur peut utiliser trois types d'interaction :

- Interaction professeur-groupe : le professeur informe toute la classe ou fait une démonstration et pose des questions à la classe.
- Interaction professeur - élève : le professeur s'adresse directement à un élève, il lui donne une consigne.
- Interaction élève-élève : le professeur facilite les échanges d'un élève avec un autre élève pour susciter des commentaires, des clarifications ou une discussion. Le professeur peut demander à un élève d'expliquer quelque chose à un autre.

Le formateur doit tenir compte de toutes ces interactions pour programmer des situations d'apprentissage efficaces.

III-TABLEAU SYNOPTIQUE DES TECHNIQUES D'ANIMATION DE LA CLASSE

INTITULE	DESCRIPTION	DEROULEMENT	INTERET
BRAINSTORMING/ Remue-méninges	- Technique destinée à faire exprimer aux membres d'un groupe un maximum d'idées sur un sujet précis dans un temps limité (5-30mn) et avec un groupe à effectif réduit(12à20)	- L'animateur pose une question à l'ensemble du groupe ; celle-ci n'est ni trop ouverte ni trop fermée - Les élèves sont invités à s'exprimer librement (pas de censure) à proposer un grand nombre d'idées nouvelles, (imagination). Les élèves doivent être à l'écoute des autres. - Il est possible d'améliorer les idées proposées en les combinant entre elles en vue d'en former d'autres. - L'animateur note les réponses au tableau. - Les idées peuvent être classées par ordre de priorité (urgent ; important ; secondaire). - A la fin l'animateur amène les élèves à proposer une synthèse qui reprend les principales opinions émises par l'ensemble du groupe.	- Mise en évidence des représentations des élèves par rapport à un sujet donné. - Développement de l'éveil ; de la proactivité ; de l'imagination ; de la créativité ; de la tolérance - Apprentissage du tri

INTITULE	DESCRIPTION	DEROULEMENT	INTERET
TECHNIQUE DE DELPHES	- Technique de définition d'objectifs fondée sur le consensus - consiste à générer des idées de façon individuelle et collective en recherchant à chacune des étapes une unanimité dans la sélection des choix faits par le groupe en cas de désaccord sur les idées à faire passer au nom du groupe ; l'animateur pourra débloquent la situation en proposant la décision par majorité en conservant en instance les idées litigieuses pour les étudier lors de la plénière	-En réponse à une proposition faite par l'animateur ; chaque élève énonce ses choix ou ses priorités (5-10idées) ; puis les élèves se regroupent par deux et recherchent un consensus afin de sélectionner parmi les premières celles qu'ils retiennent collectivement. - Ensuite les groupes de deux élèves se regroupent par quatre ; puis par huit ; et ainsi de suite jusqu'à regroupement général et l'adoption des 5 ou 10 idées finales. - A chaque étape le groupe sélectionne à l'unanimité les critères qu'il retient grâce au débat.	- Recherche du consensus en référence à la question envisagée. - Développement du sens des responsabilités et de l'écoute. - Accroissement de la réflexion. - Changement des représentations
PHILIP 6-6-6	-cette technique Permet au groupe de définir un ensemble de consensus dans l'adoption de six idées majeures. - Le total des idées proposées peut aller de 6 à 36 en fonction du nombre des idées communes entre les différents groupes	-l'animateur pose une question à la classe, puis propose pour y réfléchir, la constitution de 6 sous- groupes. - chaque sous- groupe travaille six minutes et émet six idées - les sous- groupes se retrouvent ensuite et restituent chacun leur six idées (36 idées au total). - ses 6 idées finales sont alors retenues par l'ensemble des participants et peuvent alors devenir la base du travail du groupe	- Permet de fédérer un groupe ; même disparate autour de six points qui peuvent être des définitions ou des pistes de travail. -Elle incite à la réflexion et à la communication au sein du groupe

INTITULE	DESCRIPTION	DEROULEMENT	INTERET
PHOTOLANGAGE	-Constitué d'un ensemble de photographies numérotées et variées qui représentent des groupes ; des individus ; des situations ; des paysages ou des lieux de vie/on peut en composer soi-même.	- Les photos sont disposées sur une table de manière à ce que les membres du groupe puissent tourner autour. - L'animateur demande à chacun de choisir la photo qui illustre le mieux la représentation du concept questionné. - Chacun va choisir silencieusement une photo. - Les photos peuvent être bougées ; comparées ; mais elles doivent être laissées sur la table pour qu'elles soient visibles par tous. - Les élèves ne doivent pas communiquer entre eux afin d'éviter les effets d'influence. - Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises photos. - Lorsque les élèves ont choisi une photo ils peuvent retourner s'asseoir et éventuellement noter sur leur brouillon les quelques arguments qui ont orienté leur choix. - Ensuite à tour de rôle ; chacun exprime la raison de son choix sans que cela donne lieu à des commentaires ou à un débat. - Si deux élèves ont choisi la même photo ils seront écoutés chacun à leur tour. - L'animateur note les expressions au tableau en les classant en fonction de leur proximité. A l'issue de la séance le groupe dispose d'une vision globale des positionnements du groupe quant à la question envisagée.	- outil qui favorise l'expression des représentations ; la prise de parole. - Développement de la dynamique au sein du groupe.

INTITULE	DESCRIPTION	DEROULEMENT	INTERET
RESOLUTION DE PROBLEME/ Etude de cas	C'est une technique d'animation dans laquelle les participants sont repartis en sous-groupes pour dégager une solution à un problème précis qui leur est soumis par l'animateur. la situation problème doit de préférence avoir un lien évident avec le contexte professionnel des participants. L'activité de résolution des problèmes soulevés peut s'appuyer sur un travail individuel ou sur une organisation par petits groupes	Au préalable, l'animateur doit : - être convaincu de la maîtrise du problème qu'il va soumettre - doser le niveau de difficulté du problème, le centrer sur l'objectif visé et veiller à ce que le problème soulevé débouche sur plusieurs solutions afin de susciter la discussion. - noter par écrit les consignes de travail et d'organisation - vérifier auprès des participants si les consignes données sont bien comprises - veiller sur la préparation du matériel nécessaire pour le travail (document, tableau) cas à étudier. Pendant le travail des groupes il doit : - superviser les participants et venir en aide à ceux qui en ont besoin sans leur suggérer de solutions. Lors des mises en commun - il ne doit pas accepter telles quelles les solutions proposées par les participants et doit réagir de manière bienveillante - s'il s'agit d'une production fermée, débouchant sur une solution unique, il doit valider ce qui est exact, relever ce qui ne l'est pas et déterminer si la production est complète. - s'il s'agit d'une production ouverte, l'animateur doit examiner si les réponses sont conformes au sujet, comparer les différentes manières dont les groupes ont travaillé, dégager les points de convergence et de divergence entre les productions	- favorise à la fois les contenus abordés et l'intégration des compétences recherchées. - sollicite les néarctiques sociales et stimule les capacités d'imagination et de créativité

		des groupes complétés par un apport personnel (c'est sa plus-value) sans donner l'impression qu'il détient l'unique vérité	
EXPOSE DEBAT	-technique d'animation qui consiste en un apport théorique ou méthodologique sur un thème donné, cet apport étant réalisé en interaction avec les participants. Exemple d'apport théorique « la différence entre la révision et la remédiation.	Quand il prépare l'exposé discussion, le formateur doit -s'assurer de sa propre maîtrise du contenu - S'assurer de sa propre maîtrise du matériel (rétroprojecteur, vidéo, projecteur) - s'assurer que le matériel existe et est fonctionnel - partir d'exemples concrets pour en arriver à la théorie (approche inductive) Pendant le déroulement de l'exposé - établir et maintenir un contact visuel avec les participants - bien articuler, parler de manière à être entendu de tous. - vérifier si le message passe bien - faire expliciter ce qui ne va pas - éviter de parler dans le bruit. Pour réussir l'interaction il convient de : - solliciter les apprenants pendant l'exposé » quelles seraient selon vous les réponses possibles à ces problèmes ? » - faire appel aux expériences des participants à propos du thème abordé	- importance fondamentale au début de la formation, notamment pour expliciter ou mettre en place un cadre conceptuel et méthodologique qui intéresse l'ensemble des participants

INTITULE	DESCRIPTION	DEROULEMENT	INTERET
FUTURE WHEELS	Identification et analyse des situations-problèmes par leurs conséquences à court/moyen/long terme	Choix du sujet Explication des légendes des conséquences Production des conséquences Exploitation du résultat	- Prise de conscience des dangers ou risques d'un phénomène. - Développement de la capacité à identifier des relations se causalités entre des phénomènes.
ENQUETE DECOUVERTE	-Investigation -Analyse et interprétation de données/problèmes.	- Formulation d'un problème - Formulation d'hypothèses - collecte de données à partir de questionnaires élaborés avec les apprenants. - exploitation des données - vérification des hypothèses - généralisation et conclusion	- initiation aux travaux de recherches personnelles - initiation au travail en équipe
DISCUSSION DIRIGEE	Echanges planifiés/organisés / orientés par des objectifs précis.	- Formulation du thème ou du sujet du débat - lancement de la discussion - échanges/écoute - exploitation des informations et synthèse	- Engouement à la prise de parole - Développement des capacités d'expression, d'argumentation et d'écoute - développement de l'esprit critique
JEU DE ROLE	- Interprétation de rôle dans une situation précise. -recherche d'attitudes, de réaction, de sentiments/émotions liées à une situation donnée.	- sélection d'acteurs - attribution et explication des rôles - Lancement du jeu scénique - Commentaire des faits observés - Exploitation des commentaires	-Développement de l'empathie - Disposition au changement - Expression de réactions inattendues.

CONCLUSION

Si animer la classe est toujours donner l'âme et la vie à ce groupe-classe, Le professeur dans la méthode active doit désormais être perçu comme un animateur, un guide par les élèves.

MODULE 11

L'UTILISATION DES MANUELS ET SUPPORTS DIDACTIQUES

CONTENU 1 : LES MANUELS SCOLAIRES

INTRODUCTION

Le manuel scolaire est un document d'une importance capitale aussi bien pour l'enseignant que pour l'élève puisqu'il est considéré comme un outil pédagogique incontournable, contenant tous les éléments dont ils ont besoin, tant au niveau de la préparation d'une activité donnée qu'au niveau de l'exécution d'une série d'exercices. Depuis quelques années, en Côte d'Ivoire, l'on assiste à une floraison de ces ouvrages agréés par le Ministère de l'Education Nationale de l'Alphabétisation et de l'Enseignement Technique. Mais comment les utiliser et les exploiter pour une efficacité des enseignements-apprentissages-évaluations ?

I- QU'EST-CE QU'UN MANUEL ?

Par manuel scolaire, il faut entendre un outil pédagogique, généralement sous la forme d'un livre ou d'une ressource numérique. Conforme au programme éducatif, il est conçu pour sa mise en œuvre. Il est conjointement utilisé par l'enseignant et les apprenants. Bien plus qu'un simple outil d'apprentissage, le manuel est une fenêtre à travers laquelle les sociétés présentent leur identité au monde. Il reflète souvent les valeurs ainsi que l'histoire d'une société, en ce sens qu'il met en lumière des événements historiques, des traditions culturelles, des coutumes, des normes sociales et des réalisations artistiques. Au total, il est le gardien de l'identité sociale et culturelle d'une société.

II- LE CHOIX DU MANUEL

Une des conditions primordiales du choix du manuel est sa conformité au programme éducatif. En outre, les exercices et les illustrations qu'il contient doivent être attractifs et adaptés aux besoins des élèves.

III- POURQUOI UTILISER LE MANUEL ?

Le métier d'enseignant, il faut le reconnaître, est très prenant et chronophage. Pour cela utiliser un manuel permet de gagner du temps, d'avoir des documents authentiques et pertinents. Le manuel a l'avantage de donner des pistes de réflexion à l'enseignant. Tout cela accroît l'efficacité de son travail. En plus, le manuel favorise la coéducation, en ce sens que les parents, au-delà de l'enseignant, sont associés à l'apprentissage de leurs enfants et le manuel leur permet de trouver des règles, des supports, des aide-mémoires pour accompagner leurs enfants dans le travail à la maison.

Pour l'élève, le manuel est un moyen qui facilite l'apprentissage, en outre, il est considéré comme une référence principale dont il se sert pour étudier et pour préparer ses leçons. En cela, le manuel offre à l'élève une certaine autonomie dans ses apprentissages.

Comme on le voit, le manuel a plusieurs fonctions dont quatre essentielles :

A- La fonction de transmission des connaissances

De par son contenu riche, varié et généralement conforme au niveau des apprenants, le manuel scolaire transmet à ces derniers une somme de connaissances touchant aux divers aspects de la vie quotidienne : (culture, socialisation, espace, sciences, découvertes, environnement, moyens de communication etc. ...)

B- La fonction de développement de capacités et de compétences

Grâce au contact direct qu'il a vis-à-vis du manuel scolaire et à des conditions d'apprentissage favorables, l'apprenant est constamment placé face à des situations diversifiées lesquelles lui permettent d'acquérir et de développer ses capacités et ses compétences.

C- La fonction de référence

Le manuel scolaire constitue une référence utile tant pour l'enseignant que pour les enseignés. C'est aussi un outil pédagogique auquel l'enfant pourrait se référer chaque fois que cela s'impose même en dehors de l'espace scolaire dans le cadre de l'exécution d'activités didactiques ou pour s'assurer d'une information ou s'auto-évaluer.

D- La fonction d'éducation sociale et culturelle

Le manuel scolaire contribue dans une très large mesure à éduquer l'enfant et à favoriser son intégration sociale et culturelle. Les diverses notions qu'il découvre à travers des textes (littéraires, scientifiques, socio-économiques et culturels etc....), lui permettent progressivement de développer de bonnes habitudes et de se familiariser avec les autres.

IV- MODE D'EMPLOI DU MANUEL SCOLAIRE

L'enseignant peut utiliser le manuel de plusieurs façons différentes pour faire son cours :

- 1- Il se sert du manuel **comme un support pour la planification** de ses leçons

Les manuels scolaires offrent une base solide pour la planification des activités. L'enseignant peut utiliser le contenu du manuel scolaire comme un point de départ et l'adapter en fonction des besoins spécifiques de sa classe et de ses élèves.

- 2- Il se sert du manuel **comme un élément d'exploitation active**. Ici, le manuel permet de varier les modalités de travail avec le livre : travail de groupe, remédiation.

- 3- Il se sert du manuel pour « **piocher** » des documents, un cours, des exercices à travailler en classe. Le manuel sera alors comparable à une « **banque de ressources** » diverses (photos, exercices, cartes, cours, évaluations, dessins, textes, graphiques, schémas...) à mêler à d'autres

ressources pour constituer le cours. Le manuel « illustre », « vient en soutien » au cours préparé par le professeur.

Ce schéma est celui qui se prête le mieux au niveau du secondaire.

Toutefois, dans certains systèmes éducatifs, les enseignants peuvent être obligés de suivre strictement le contenu et la structure imposés par les manuels scolaires, ce qui limite leur capacité à adapter leur enseignement aux besoins individuels des élèves ou de leur propre créativité pédagogique. On parle dans le présent cas d'un *enseignant esclave* du manuel scolaire, c'est-à-dire un enseignant qui suit le manuel scolaire à la lettre. Il se sert dans ce cas du manuel **comme d'un guide de cours**, et suit pas à pas son déroulement. En classe, il fait lire la page correspondant au cours du jour, fait observer l'image qui est en marge, fait faire l'exercice en dessous, puis passe à la page suivante et ainsi de suite. Dans ce cas, c'est le manuel qui « dirige », qui guide le cours, et le professeur est l'animateur qui va superviser le bon déroulement de la classe. Ici le manuel est la feuille de route de l'enseignant. En cela il constitue le fil conducteur du cours. Il permet de respecter chaque niveau taxonomique et de suivre la progression proposée par les auteurs, en alternant observation de documents, lecture et exercices. L'enseignant, doit se l'approprier en adaptant quelques activités en fonction du niveau de ses apprenants. Ce cas de figure est courant en primaire. Cette pratique pose plusieurs contraintes à l'apprenant et à l'enseignant lui-même. En effet, si un enseignant suit un plan de cours préétabli dans le manuel, il court le risque de limiter sa capacité à réagir aux événements en classe ou à ajuster son enseignement en fonction des progrès ou des difficultés des élèves. Il se sentira obligé de rester fidèle au plan, même si cela ne répond pas aux besoins immédiats de ses élèves. Il est donc confronté à un manque de flexibilité dans la planification de son travail et exposé à plusieurs écueils dont les plus courants sont :

- ✓ La limitation de la créativité
- ✓ La limitation de la capacité à innover
- ✓ La limitation dans le contenu
- ✓ Les contraintes dans la gestion du temps.

Pour une bonne utilisation du manuel, l'enseignant doit, au cours d'une séance, en début d'année, le parcourir avec ses élèves pour :

Décoder avec eux la signification des pictogrammes, des encadrés, des typographies (gras, italique).

Les élèves peuvent, eux aussi, avoir recours à leur manuel de deux façons bien distinctes :

- ✓ ils s'en servent en classe pour suivre le cours du professeur ;
- ✓ ils le consultent chez eux parce qu'ils ont des exercices à faire, parce qu'ils ont besoin de réviser, ou encore parce qu'ils ont une recherche, un dossier, une activité à réaliser en devoir à la maison (le manuel tenant alors lieu de banque de ressources). En général, la deuxième utilisation (à la maison) est de plus en plus importante au fur et à mesure que l'enfant avance dans sa scolarité. Au Lycée, le manuel peut devenir un véritable outil de révision et de ressources documentaires.

CONCLUSION

Le manuel sert de pont entre l'apprenant et le professeur, c'est à travers lui que tout le monde parle de la même chose et regarde dans la même direction. C'est un outil rassurant pour l'apprenant, car c'est à travers lui qu'il sait dans quelle direction va son apprentissage. Le manuel favorise la confiance en soi de l'élève. Il est également une source d'inspiration pour l'enseignant et en cela, il ne peut en faire l'économie.

Longtemps connu uniquement sous format papier, le manuel est de plus en plus remplacé par des plateformes numériques dans certains pays comme la France.

CONTENU 2 : LES RESSOURCES NUMERIQUES

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Amener les Enseignants à intégrer les ressources numériques dans les activités d'enseignement apprentissage-évaluation et de gestion du groupe-classe.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

A la fin de ce module le/la participant(e) devra être capable de/d' :

- définir les ressources numériques et les supports pédagogiques numériques ;
- expliquer les raisons de l'utilisation des ressources numériques et des supports pédagogiques numériques
- identifier les différents types de ressources numériques et supports pédagogiques numériques ;
- s'approprier l'utilisation des ressources numériques et des supports pédagogiques numériques ;
- utiliser de façon optimale les ressources numériques et les supports pédagogiques numériques

CONTENUS :

1. Les supports pédagogiques numériques : sens et typologie
2. L'élaboration et l'appropriation de supports pédagogiques numériques
3. L'utilisation optimale des supports pédagogiques numériques

INTRODUCTION

De nos jours, le numérique entre progressivement et de manière très variable dans le quotidien de l'enseignement / apprentissage dans les institutions scolaires ou extrascolaires suivant les régions du monde ; ceci en raison de l'accès plus ou moins facile à Internet, aux technologies ou tout simplement à l'électricité, ou encore en fonction des moyens financiers disponibles pour les investissements ou la maintenance des équipements.

En côte d'ivoire, le numérique occupe une place importante dans le quotidien des citoyens. L'Ecole qui est appelée à s'adapter aux différentes innovations doit se saisir des outils numériques pour former les citoyens à leurs usages raisonnés, accomplissant ainsi ses missions fondamentales d'instruction, d'éducation et d'émancipation. Il y a là, pour toutes les disciplines, un véritable défi à relever de la maternelle au lycée.

Face donc à ces nouvelles approches pédagogiques qui intègrent de plus en plus, l'usage des supports numériques et les difficultés liées à sa mise en œuvre eu égard à leur caractère technique et au coût élevé du matériel informatique, des questions méritent d'être posées et traitées pour une appropriation plus accrue desdits supports : Que faut-il entendre par support pédagogique numérique ? Quel est l'impact de l'usage des supports pédagogiques numériques sur le processus

d'enseignement-apprentissage-évaluation ? comment peut-on utiliser de façon efficace les supports pédagogiques numériques pour accroître le rendement des enseignants et améliorer les résultats scolaires ? Telles sont autant de questions auxquelles ce module de formation se propose de répondre.

I. LES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES NUMÉRIQUES : SENS ET TYPOLOGIE

I.1. DÉFINITIONS

I.1.1. RESSOURCE PÉDAGOGIQUE NUMÉRIQUE

Une **ressource pédagogique numérique** est un **matériel didactique élaboré à l'aide d'outils numériques** tels que : ordinateurs, logiciels, scanners, Smartphones, appareils photo numériques, photocopieuses, ...

La ressource numérique est l'ensemble des productions faites à partir d'outils numériques

Exemples de ressources numériques:

- *un fichier numérique, une photo, une vidéo, des photocopiés ;*
- *un fichier Excel ;*
- *YouTube ; ...*
- *WhatsApp*

Les ressources numériques ont presque toutes vocation à être utilisées en complément des supports traditionnels (méthode papier, photocopies, etc.) et non à les remplacer. Il devient aisément concevable de combiner dans une même séquence, à partir d'un support audiovisuel, une activité d'écoute et de visionnage avec une consigne écrite au tableau, puis de passer à une activité sur support papier et d'enchaîner sur une activité de production orale ou écrite sur ordinateur, tablette ou smartphone.

Dans le cadre scolaire, ces outils révolutionnent certains aspects de l'enseignement et l'apprentissage : la recherche d'informations et d'idées, l'accès à une infinité de documents en langue cible, la traduction, la possibilité d'échanger entre pairs, la production, le partage, la publication et la diffusion de documents, le prolongement du cours par des échanges ou des travaux planifiés hors classe et en ligne, etc.

I.1.2. SUPPORT PÉDAGOGIQUE NUMÉRIQUE

Un **support numérique pédagogique** est un **dispositif informatique qui met des ressources éducatives à la disposition de l'apprenant** dans le cadre d'une activité d'enseignement, d'apprentissage ou d'évaluation.

Exemple :

- les plates-formes de formation telles que : Mobile Learning, UNESCO-CFIT, MOOC;
- la visioconférence
- les tutoriels en ligne ;
- les CD de formation ;
- un fichier Open-Sankoré ;
- des pages html créées à l'aide de logiciel de création de contenus pédagogiques expositifs tel Opale ; ...

Certains auteurs ne font pas de distinction entre « ressource numérique pédagogique » et « support numérique pédagogique ». Voici à cet effet une définition des ressources numériques pédagogiques a été proposée par Robert Bibeau¹ en 2005 :

« Les ressources numériques pour l'éducation correspondent à l'ensemble des **services en ligne**, des **logiciels de gestion, d'édition et de communication** (portails, logiciels outils, plates-formes de formation, moteurs de recherche, applications éducatives, portfolios) ainsi qu'aux **données** (statistiques, géographiques, sociologiques, démographiques, etc.), aux **informations** (articles de journaux, émissions de télévision, séquences audio, etc.) et aux **œuvres numérisées** (documents de références générales, œuvres littéraires, artistiques ou éducatives, etc.) utiles à l'enseignant ou à l'apprenant dans le cadre d'une activité d'enseignement ou d'apprentissage utilisant les TIC, activité ou projet pouvant être présenté dans le cadre d'un scénario pédagogique. »

L'important est de bien choisir son support ou sa ressource et de l'adapter à ses objectifs, son contenu et sa cible. Un support pédagogique est généralement associé à un objet ou du matériel, utilisés pendant un cours ou une formation.

Le choix d'un support pédagogique se fait en fonction :

- L'élément à illustrer
- Le moment d'utilisation
- Le temps d'utilisation
- La réutilisation prévisible
- Les contraintes liées au matériel à utiliser
- La compétence et le goût personnels.

I.2. RAISONS DE L'UTILISATION DES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES NUMÉRIQUES

I.2.1. L'IMPACT DE L'UTILISATION DES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES NUMÉRIQUES SUR LES APPRENTISSAGES DES ÉLÈVES : QU'EN DIT LA SCIENCE ?

¹Source : [Les TIC à l'école : proposition de taxonomie et analyse des obstacles à leur intégration](#), Robert Bibeau, 2005

Jean Heutte (*Maître de conférences en Sciences de l'éducation au sein de l'équipe Trigone-CIREL (EA 4354) de l'université de Lille*) a publié une étude dans la revue Spirale en 2008.

http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2010/04/Ass_JHeutte.aspx

Cette recherche scientifique (respectant les principes méthodologiques issus de la démarche expérimentale) est l'une des rares concernant l'impact de ces technologies sur les résultats des élèves. De plus, il semble bien qu'elle soit la première (et la seule) en France concernant l'école primaire...

Les principaux résultats remarquables de l'étude sont les suivantes :

- Les élèves habitués à l'usage du numérique en classe *réussissent significativement un meilleur apprentissage* à long terme et ce indépendamment du type de support.
- Les élèves habitués à l'usage du numérique en classe *comprennent plus vite* et mieux ce qu'ils lisent.
- *Les connaissances et les résultats scolaires ont significativement progressé* pour les élèves habitués à l'usage du numérique.
- Cette étude met donc bien en évidence que l'usage du numérique en classe participe à une *amélioration des résultats scolaires des élèves* [de l'école primaire].

Il faut également noter que les supports numériques favorisent le prolongement de la classe hors temps scolaire, la continuité des savoirs, de la pédagogie, des supports et des techniques. Les temps « avant classe » et « après classe » sont enrichis et la présence de l'école dans les foyers augmentée. Ils peuvent également contribuer au soutien scolaire des élèves ayant des difficultés d'apprentissage ou ayant des retards sur leurs apprentissages.

1.2.2. QUELLES RAISONS MILITENT POUR LE CHOIX DE L'UTILISATION DES SUPPORTS NUMÉRIQUES POUR L'ENSEIGNANT ?

L'observation des apports bénéfiques de l'usage des supports numériques pour l'enseignant doit être analysée sur deux points :

- L'exercice du métier d'enseignant ;
- La formation continue de l'enseignant.

a) L'exercice du métier d'enseignant

Les TICE, dans leur ensemble, offrent une flexibilité et une interactivité intéressante pour tout enseignant quelle que soit sa discipline. Le numérique apparaît comme une opportunité d'évolution, de développement de nouvelles

approches pédagogiques et d'une nouvelle organisation des enseignements. Il permet de repenser l'enseignement en plaçant l'activité et l'exploration des ressources pédagogiques au centre du processus d'acquisition des connaissances. Voyons cela à travers deux outils numériques :

- ***L'ordinateur et l'Internet***

Les ordinateurs et Internet sont en premier lieu des outils d'information et de diffusion. Ils permettent à l'enseignant de diversifier ses ressources, les supports et les activités d'apprentissage, enrichissant ainsi ses pratiques pédagogiques. Ils modernisent l'enseignement et redonne au professeur la fierté d'enseigner.

Les TICE facilitent sa tâche d'enseignement, rend l'enseignant plus créatif.

Beaucoup d'enseignants demandent à leurs élèves de faire des recherches d'informations sur Internet, mais les possibilités d'activités qu'offrent ces outils sont beaucoup plus nombreux :

- *la recherche et la gestion documentaire permet à l'élève d'apprendre à analyser, interpréter ou résumer des documents et donc forme son esprit d'analyse, Internet rend l'élève acteur de son propre apprentissage, grâce à la résolution de problèmes ;*
- *les activités de de groupes permettent de s'exercer au co-apprentissage (mise en commun et constitution de banques de données, confrontation d'idées, échange...),*

En donnant à l'enseignant la possibilité de scénarios diversifiés, l'ordinateur devient un « partenaire ».

- ***Tableau Numérique Interactif***

Si le tableau vert ou noir est un espace à deux dimensions et présente les objets dans un plan, la troisième dimension devient aujourd'hui accessible grâce au tableau numérique interactif (TNI ou TBI, tableau blanc interactif). C'est un atout important, notamment en mathématiques, en physique-chimie ou en sciences de la vie et de la Terre : à partir d'un dessin, l'enseignant peut accéder à une sphère, une molécule d'ADN, une coupe géologique... les faire pivoter, les manipuler, les annoter...

Pour l'enseignant, l'interactivité du tableau donne accès à tous les médias (son, vidéo, image, texte...). Ils peuvent être manipulés et intégrés dans un tout cohérent, sans manipulation complexe ni fastidieuse. Le travail sur un film ou une bande son devient plus aisé. L'enseignant peut également intégrer des liens hypertextes dans le déroulement de sa séance de cours : le TNI facilite donc l'utilisation de supports pédagogiques d'une grande diversité, et la **variation des**

stimuli : chaque élève peut ainsi trouver, selon son mode de fonctionnement intellectuel, son propre moyen de mémorisation et d'intégration de nouvelles connaissances.

Les enseignants qui ont un TNI ne veulent plus revenir en arrière !

b) La formation continue de l'enseignant

Beaucoup de supports pédagogiques numériques sont dédiés à l'auto-formation et à la formation continue des enseignants. Outre les supports numériques classiques de formations que sont les CD de formation et autres, on a les plateformes de formation et les visioconférences.

• Les plateformes dédiées à la formation continue des enseignants

Une plateforme pédagogique est un dispositif technologique et humain qui intègre des outils informatisés à des fins d'enseignement et d'apprentissage.

Le MENETFP dispose d'un certain nombre de plateformes dédiées à la formation continue des enseignants. On peut citer entre autres :

- *la plateforme Mobile Learning ;*
- *la plateforme UNESCO-CFIT.*

Les enseignants peuvent s'auto former ou bien acquérir de nouvelles formations sur d'autres plateformes comme par exemple les MOOC.

MOOC signifie en anglais *Massive Open Online Course*. On le traduit généralement en français par *Cours en Ligne Ouvert et Massif* (abrégé en **CLOM**) ou *Formation en Ligne Ouverte à Tous* (abrégé en **FLOT**). Le terme anglophone étant passé dans la langue courante, c'est le terme de MOOC qui reste le plus utilisé de nos jours.

Pour mieux comprendre les MOOC, voici l'explication de chaque lettre de cet acronyme :

- **Massive** : un nombre illimité d'étudiants peut assister au cours en même temps. Par exemple, un cours en 2012 sur l'Intelligence Artificielle a vu s'inscrire plus de 150 000 personnes !
- **Open** : un MOOC doit être accessible à tous, quel que soit le niveau d'étude. Ils doivent être gratuits ou à coup très faible pour qu'un maximum de catégorie de population ait accès au savoir.
- **Online** : les étudiants peuvent avoir accès au cours et interagir avec ce dernier où qu'ils se trouvent dans le monde.

- **Courses** : un MOOC n'est pas simplement un fichier audio ou vidéo, il doit être interactif, et permettre à ceux qui le suivent de progresser, grâce à l'appui des nouvelles technologies.

Concrètement, un MOOC est un cours en ligne donné sur internet où un grand nombre de personnes peuvent participer. Certains MOOC anglophones réputés peuvent ainsi attirer facilement plus de 100 000 personnes.

C'est donc un outil de formation à distance qui est utilisé via internet, ce qui permet à tout un chacun de pouvoir suivre les cours, peu importe sa situation géographique.

Les cours sont généralement gratuits mais l'obtention d'un certificat qui permet de valider les compétences acquises est le plus souvent payant. Ils permettent de déboucher sur un diplôme reconnu, que cela soit comme formation initiale ou dans le cadre de la formation continue.

Toutes les matières et apprentissages sont possibles : cours de français en ligne, cours d'informatique en ligne, cours de mathématiques online, cours d'anglais en ligne etc... Certains domaines comme l'apprentissage des langues ou tout ce qui touche au numérique remportent cependant un plus grand succès.

Le principe d'un MOOC, c'est que les cours doivent être en ligne et accessibles à tous. Il n'y a donc normalement pas de niveau d'étude ou de diplôme requis pour suivre un MOOC.

Les MOOC proposent généralement des ressources gratuites sur le web, que cela soit des textes, des vidéos, des forums où échanger entre étudiants, des questionnaires en ligne etc... Les outils numériques sont ainsi devenus des supports efficaces et variés pour faciliter l'apprentissage et le savoir.

L'un des avantages principaux de la formation en ligne est de pouvoir suivre les cours à son propre rythme et de pouvoir réellement choisir ses cours à la carte. Ce qui permet une acquisition plus facile et progressive des compétences.

Les MOOC se démocratisent depuis plusieurs années. Ils ont révolutionné les cours à distance grâce à des fondations simples qui reposent sur 4 principes : Massive, Open, Online, Courses. Définition de cette nouvelle façon d'apprendre.

• **Visioconférence**

La visioconférence est un outil de communication qui permet l'organisation de réunions de travail, conférences, formations ou autres réunions à distance, etc., tout en donnant l'impression d'être tous présents dans une même salle.

La visioconférence permet une plus grande réactivité en évitant les déplacements, en réduisant les coûts et en gagnant du temps.

Les échanges ont lieu à travers une connexion sécurisée : un réseau haut-débit garanti, des écrans et un son HD, la possibilité de partager des documents...

C'est l'une des solutions fiables et qualitatives retenues par le MENETFP pour résoudre le problème de la formation continue des enseignants vu que les encadreurs pédagogiques ne sont pas en nombre suffisant pour assurer cette formation en présentiel.

Le **CNMS**, situé à Cocody Saint-Jean, dispose d'une salle de visioconférence financée par UNESCO-CFIT.

I.3. TYPOLOGIE

Les supports pédagogiques numériques sont de plusieurs types ;

a) Matériels (Hardware)

- Vidéo projecteurs ;
- Tableau numériques interactifs ;
- Scanneurs ;
- Ordinateurs ; ...

b) Logiciels (Softwares)

- Logiciels de présentations interactives et non interactives
- Tutoriels
- CD de formations, ...

c) Plateforme d'apprentissage en ligne

- MOOC
- UNESCO-CFIT
- Mobile Learning Cote d'Ivoire, ...

d) Réseau sociaux

- YouTube
- Facebook ;
- WhatsApp
- ...

II. L'ELABORATION ET L'APPROPRIATION DE SUPPORTS PEDAGOGIQUES NUMERIQUES

La conception et la diffusion des ressources numériques sont menées par des acteurs très divers allant d'opérateurs publics officiels à des acteurs de la société civile, du milieu universitaire, du secteur privé et jusqu'à des initiatives personnelles d'enseignants passionnés.

Il y a plusieurs logiciels servant à l'élaboration de supports pédagogiques numériques et de plateformes numériques pédagogiques.

II.1. MOODLE

Moodle est une plateforme numérique pédagogique permettant d'accompagner les formateurs et les stagiaires tout au long de leur formation qu'elle soit présentielle ou à distance. Cette plateforme permet la gestion des ressources pédagogiques et d'y associer des activités d'apprentissages interactives et des possibilités d'évaluation des stagiaires.

Moodle est une des plateformes d'apprentissage en ligne les plus utilisées dans le monde. C'est la plus grosse plateforme. Moodle compte près de 20 000 cours et 5 millions d'utilisateurs. Il est traduit en plus de 120 langues.

C'est une plateforme **gratuite** et **open source**, et il est beaucoup apprécié pour l'approche pédagogique « **socioconstructiviste** » qui a déterminé sa conception : c'est une plateforme où tout est fait pour que les apprenants puissent **apprendre en mode « collaboratif »**.

Ans Moodle formateurs et stagiaires disposent de plusieurs outils :

- **Outils pédagogiques** : gestionnaire de ressources, éditeur en ligne, blogs, flux rss, leçons,...
- **Outils de communication synchrones ou asynchrones** : forums de discussion, chat, sondages...
- **Outils de travail collaboratifs** : groupes, wiki, atelier, journal, glossaire, base de données...
- **Outils d'évaluation** : dépôt de devoirs, tests en ligne avec mutualisation de questions... Moodle est aussi personnalisable à vos goûts à l'aide l'ajout de blocs fonctionnels.

Les rôles dans Moodle Selon les profils attribués, vous disposez de plus ou moins de droits d'accès ou de modification.

- **L'administrateur** : L'administrateur contrôle la totalité de la plateforme, qui va de l'ajout d'utilisateurs à l'ajout de cours en passant par la gestion des droits.
- **Le gestionnaire de cours** : Le gestionnaire de cours ou aussi nommé créateur de cours dispose des droits du formateur. Il initie, maintient, anime, gère et supervise le cours. Il est le premier à en fixer les paramètres et réglages. Il gère aussi les suppressions de cours. Il(s) sera l'administrateur de ses cours et est considéré comme un « référent pédagogique ».
- **Le formateur(Enseignant dans Moodle)** : Le formateur a le contrôle d'un cours spécifique (paramétrage, réglage, édition) et des activités des étudiants qui y sont inscrits. Il ne peut pas ajouter de ressources, ni d'activités d'apprentissage au cours. Il n'accède, dans le bloc administration, qu'aux fonctionnalités suivantes : la notation, la consultation des rapports d'activités et l'importation de cours. Il peut voir et évaluer les activités (devoirs, test, forums) des stagiaires.

- **Le stagiaire**(*Etudiant dans Moodle*) : Le stagiaire peut consulter les ressources du cours et participe aux activités d'apprentissages. Il n'accède, dans le bloc administration, qu'à ses notes. Le stagiaire peut s'inscrire en ligne à un cours (seulement si l'auto inscription est activée).

II.2. OPALE SCENARI

SCENARI est une suite logicielle libre de conception et d'utilisation de chaînes éditoriales pour la création de documents multimédia (édition structurée et publication des documents).

SCENARI est l'acronyme de **S**ystème de conception de **C**haînes **É**ditoriales pour des contenus **N**umériques, **A**daptables, **R**éutilisables et **I**nteractifs.

Il permet de générer plusieurs supports de publication (web, papier, SCORM...) adaptés à de multiples contextes d'usage.

Dans ce contexte, la chaîne éditoriale SCENARI peut apporter quelques réponses à ces problématiques. Elle permet en effet de :

- [Editer un polycopié de cours et sa version web ;](#)
- [Adapter ce cours selon les besoins des apprenants par simple recombinaison des contenus et tout en évitant leur duplication ;](#)
- [Enrichir les contenus produits avec des ressources multimédia : vidéos, animations, son, images... ;](#)
- [Enrichir les cours avec des activités pédagogiques gérées automatiquement : question à choix unique, question à choix multiple, glisser-déposer, question fermée ou ouverte, texte à trous ;](#)
- [Apporter à tous les supports de formation une structure de présentation et une interface graphique / ergonomique homogènes ;](#)
- [Promouvoir la formation à distance dans une organisation ;](#)
- [Echanger les contenus produits avec d'autres organisations.](#)

II.3. OPEN-SANKORÉ

Open Sankoré est un logiciel de Tableau blanc interactif. Il fonctionne avec le stylet du TBI, mais il peut être également utilisé avec un simple vidéoprojecteur et une souris comme moyen de pointage.

Il combine la simplicité des outils d'enseignements traditionnels avec les avantages qu'apportent les TICE.

Il permet également de faire des présentations interactives où l'interaction entre les élèves peut être au 1er plan.

Grâce à l'insertion de textes, d'images, d'animations multimédias ou simplement avec des annotations, il devient très simple de demander aux élèves d'explicitier

une procédure, de faire un compte rendu d'un travail de groupe à l'ensemble de la classe si elle est équipée d'un moyen de projection.

Sur un PC au fond de la classe, avec Open Sankoré, il est possible de proposer des exercices personnalisés ou adaptés à un élève qui en aura besoin à un moment précis.

III.L'UTILISATION OPTIMALE DES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES NUMÉRIQUES

Qu'entendons-nous par « utilisation optimale » ?

Une utilisation optimale des supports pédagogiques numériques est une utilisation qui :

- *facilite la compréhension des cours*
- *rend les apprenants plus actifs*
- *guide le travail personnel des apprenants*
- *permet d'évaluer les apprenants*
- *favorise le travail en équipes pédagogiques*

Le tableau ci-dessous détaille les points essentiels d'une utilisation optimale des supports pédagogiques numériques.

OBJECTIFS		EXEMPLES DE SOLUTIONS TICE
Faciliter la compréhension des cours	- Faciliter la prise de notes - Améliorer la compréhension des concepts - Favoriser l'acquisition des compétences	- Supports de cours adaptés déposés en ligne sur un Espace Pédagogique Interactif (EPI) avant les cours - Conception, élaboration, utilisation pédagogique des supports visuels (images, vidéos, animations, frises chronologiques, - Tableaux numériques interactifs (TNI), tablettes tactiles, ... - Prises de notes collaboratives en ligne
Rendre les apprenants plus actifs	- Stimuler l'attention - Provoque du feedback - Développer les interactions - Exercer les compétences	
Guider le travail personnel des apprenants	- Développer des documents du cours en ligne - Organiser des travaux collaboratifs en ligne - Optimiser le travail des tuteurs - Proposer une remédiation ciblée en ligne	- Documents de cours déposés en ligne sur un EPI après les cours - Forum, classe virtuelle, wiki,... - Ressources documentaires en ligne
Evaluer les apprenants	- Récupérer et/ou évaluer les copies en ligne - Permettre aux apprenants de se positionner - Evaluer par compétences avec un référentiel - Visualiser les difficultés d'un groupe d'apprenants	- Remise des copies en ligne et prévention de plagiat - Exercices interactifs, tests de positionnement - Fonctionnalités de suivi groupe/individuel à partir des résultats à un exercice
Travailler en équipes pédagogiques	- Partager des ressources pédagogiques - Elaborer un projet, préparer des réunions, ... - Organiser des réunions de travail en ligne - Fédérer les formateurs	- Espace partagé en ligne - Wiki, éditeur de textes collaboratifs - Web conférence

CONCLUSION

Le monde évolue et l'école est condamnée à s'adapter sinon elle sera inefficace. Nous sommes à l'ère des TICE, les nouveaux analphabètes sont ceux qui ne sauront pas les utiliser. L'école, cadre de formation par excellence doit intégrer les TICE à la fois comme supports de formation et discipline à enseigner. Pour réussir sa mission elle devra utiliser toutes les occasions appropriées pour recycler les anciens enseignants et former les nouveaux pour les rendre opérationnels et efficaces. C'est donc un défi que la côte d'ivoire entend relever en créant les conditions et les plates formes pour assurer la formation initiale et continue des enseignants. L'école de qualité est à ce prix.

MODULE 12

LES AUXILIAIRES PÉDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIFS

INTRODUCTION

On regroupe sous le vocable « **auxiliaires pédagogiques et administratifs** », le cahier de textes, le cahier ou registre d'appel, le cahier ou registre de notes, le bulletin de notes de l'élève et le livret scolaire.

L'obligation de remplir **quotidiennement** les trois (03) premiers documents ne doit pas être ressentie comme une simple formalité et sans utilité, mais fait partie des obligations professionnelles du professeur. Il revêt une importance capitale pour tous les partenaires du système éducatif.

I-LE CAHIER DE TEXTES

Le cahier de texte est un registre mis à la disposition de l'enseignant(e) dans lequel sont consignées toutes les activités que celui-ci /celle-ci mène avec la classe. Il est le reflet du travail de l'enseignant(e).

Il est un élément de référence pour l'évaluation du travail de l'enseignant(e) en classe. Il peut être comparé au tableau de bord d'un navire ou à la boîte noire de l'avion.

1- Présentation du cahier de textes

Le cahier de textes comporte deux parties :

- une partie réservée aux informations administratives ;
- une partie réservée aux différentes disciplines.

La partie réservée aux disciplines est subdivisée en cinq (05) colonnes déjà tracées avec des entêtes. Chaque colonne a son importance. Ne pas en remplir une, peut compromettre le professeur, en cas de contentieux avec quelque acteur ou partenaire que ce soit.

Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5
Date et horaire	Pour le (ou prochain cours)	A Corriger le A rendre le	Textes	Emargement
La date du jour où se déroule la séance.	Date de la prochaine séance	Date à laquelle sera corrigé /rendu le devoir ou l'interrogation écrite ou les exercices	Activités menées ce jour ou justifications de l'absence du professeur ou de la non tenue de la séance.	Signature du professeur

2- Fonctions du cahier de textes

Le cahier de textes est un document administratif et pédagogique.

C'est un document administratif car il permet de :

- suivre la présence effective du professeur en classe ;
- suivre le respect du calendrier des évaluations en classe et de maison ;
- suivre le rattrapage des cours non dispensés (en cas d'absence du professeur) ;
- suivre le travail quotidien du professeur.

C'est un document pédagogique car il permet de :

- suivre le respect du programme éducatif ;
- suivre le respect de la progression annuelle;
- suivre le rythme et la nature des évaluations ;
- suivre la concordance du corrigé avec les sujets proposés aux élèves ;
- veiller à la qualité du contenu des leçons ;
- apprécier la qualité du plan de la leçon ;
- apprécier la présence et la qualité des supports pédagogiques ;
- veiller aux respects des normes pédagogiques lors des évaluations ;
- Etc.

Pour que le cahier de textes remplisse pleinement ses fonctions, il doit être tenu avec soin, au jour le jour afin de restituer les informations utiles sur les activités du professeur aux partenaires du système éducatif.

3- Tenue du cahier de textes

Loin d'être une corvée, le remplissage correct du cahier de textes fait partie des obligations personnelles du professeur.

3-1 Il doit être rempli correctement

- Les pages de la première partie doivent être renseignées correctement.

- Dans la partie réservée aux disciplines, à la première page, on colle la progression annuelle de sa discipline.

Colonne 1 : date de la séance

Colonne 2 : date du prochain cours

Colonne 3 : date à laquelle sera corrigé le devoir ou l'interrogation écrite ou l'exercice

Colonne 4 : contenu du cours. Il s'agira :

- de mentionner en mettant en évidence:
 - la compétence/le thème/ le chapitre/l'activité (selon la spécificité de la discipline) ;
 - le titre de la leçon/séance en caractère d'imprimerie et encadré;
 - la situation d'apprentissage (reproduire ou coller) ;
 - le plan détaillé de la leçon (on soulignera les titres et les sous-titres);
 - les interruptions (congés officiels, maladies, réunions, ...). Les mentionner en rouge
- de numéroter en rouge les devoirs surveillés et les interrogations écrites ; préciser leurs durées ;
- d'écrire/coller les sujets des devoirs et interrogations et leurs corrigés et barèmes ;
(S'il s'agit d'une correction de devoirs, indiquer nettement dans le cahier de textes, ses références - dates et numéro.
Ex : correction/compte-rendu du devoir surveillé n°3 du 24/04/2015) ;
- de faire le bilan statistique de l'évaluation ;
- de séparer par un trait horizontal deux séances successives.

Colonne 5 : émargement

Après chaque cours, le professeur remplit lui-même le cahier de textes et appose sa signature.

Remarques:

- Chaque fois qu'un professeur est en classe, le cahier de textes doit s'y trouver ; il faut donc éviter d'amener le cahier de textes en salle des professeurs ou hors de l'école pour le remplir.

- L'utilisation des couleurs doit obéir à des objectifs précis (éviter l'utilisation fantaisiste des couleurs).
- Eviter l'utilisation des feutres.
- Eviter les abréviations dans le cahier de textes.

3-2 Il doit être rempli régulièrement

Il est inutile de reporter à plus tard le remplissage du cahier de textes au risque d'omettre des séances qui auront été effectivement faites. Le cahier doit être rempli au jour le jour.

Il est vrai qu'à la rentrée, les cahiers de textes ne sont pas toujours disponibles mais on peut pallier cet état de fait en ayant soi-même un cahier de bord dont on reportera le contenu le moment venu.

Le professeur doit remplir lui-même le cahier de textes au lieu de laisser cette tâche au chef de classe car c'est sa responsabilité qui est en jeu.

3-3 Il doit être rempli avec soin.

Il faut éviter autant que possible les ratures.

- ✓ L'écriture doit être lisible, sans style télégraphique.
- ✓ Utiliser la même encre, de préférence un stylo bleu ou noir.
- ✓ Il doit être rempli sans faute ;
- ✓ Eviter l'utilisation du blanco.

N.B. : Le cahier de textes doit être renseigné en Français.

3-4 Quand remplir le cahier de textes ?

Le Professeur doit programmer son cours de sorte à finir 5 min avant la durée prévue. Ainsi donc, les dernières minutes du cours devraient servir à cet effet. On ne peut pas évoquer le manque de temps pour ne pas remplir le cahier de textes.

4- Les utilisateurs du cahier de textes

▪ Le Professeur

Il doit remplir lui-même le cahier de textes à la fin de chaque séance. Le cahier de textes doit être rempli de façon lisible, sans rature, sans abréviation et sans fautes.

▪ L'Administration/la direction de l'établissement

Le Chef d'établissement/son Adjoint ou le Directeur des Etudes contrôle le cahier de textes afin d'apprécier le travail effectué par le professeur.

- **Les Encadreur**s Pédagogiques.

Les Encadreur

s Pédagogiques contrôlent les cahiers pour indiquer aux professeurs les forces et les faiblesses des enseignements/apprentissages/ évaluations.

- **Les élèves**

Les élèves peuvent consulter le cahier de textes pour se mettre à jour en cas d'absence et s'assurer que le programme est achevé.

- **Les parents d'élèves**

Les parents d'élèves peuvent consulter le cahier de textes pour contrôler le travail de leurs enfants.

Document précieux dans une classe, le cahier de textes est le premier document de référence pour servir de preuve en faveur ou contre le professeur dans ses rapports avec tous les acteurs et partenaires du système éducatif. A la fois cahier de bord de la classe, miroir et baromètre du travail quotidien du professeur dans sa classe, il constitue un outil de pilotage dont l'importance n'est plus à démontrer. Il est le reflet de l'image du professeur, de sa personnalité ; par conséquent, il doit être tenu avec le plus grand soin et la plus grande rigueur.

II- LE CAHIER OU REGISTRE D'APPEL

II-1- Importance du cahier ou registre d'appel

C'est une obligation professionnelle pour le professeur de vérifier la présence des élèves au cours de sa séance (en début ou au cours de la séance).

Le cahier d'appel permet de :

- vérifier l'assiduité des élèves et leur présence effective aux cours ;
- attribuer la note de conduite à partir de l'état des absences des élèves.

En le remplissant correctement à chaque cours, le professeur dégage sa responsabilité quant aux accidents dont peuvent être victimes les élèves absents.

En faisant régulièrement l'appel en classe, le professeur joue son rôle d'éducateur car en plus des savoirs qu'il dispense, le professeur doit aussi éduquer les élèves afin de les amener à mieux s'insérer dans le tissu social.

II-2-Tenue du cahier ou registre d'appel

- Faire l'appel de préférence en début de séance.
- Indiquer la discipline, la date et émarger soi-même le cahier d'appel.
- Eviter de faire des ratures.

N.B :

- **Ne jamais demander au chef de classe de faire l'appel et d'émarger dans le cahier d'appel.**
- **Eviter également de prendre 15 à 20 min pour faire l'appel dans une classe.**

II-3- Les utilisateurs du cahier d'appel

Les utilisateurs du cahier d'appel sont:

- le **Chef d'Etablissement** pour :
 - justifier une absence ou sanctionner un élève en cas de besoin;
 - vérifier et apprécier le sérieux et l'assiduité du professeur.
- Les Encadreurs Pédagogiques pour vérifier la bonne tenue du cahier d'appels ;
- les **enseignants** pour porter les absences des élèves ;
- les **Inspecteurs d'Education** et les **Educateurs** pour corriger et/ou sanctionner des élèves en cas de besoin et pour vérifier les états des absences des élèves ;
- les **élèves** (sous le contrôle du chef de classe) pour vérifier les états de leurs absences ;
- les **parents d'élèves** pour s'informer sur la ponctualité et la régularité de leurs enfants en classe ;
- les **autorités policières et judiciaires** pour une éventuelle enquête.

III- LE CAHIER OU REGISTRE DE NOTES

III- 1- Importance du cahier de notes

C'est un document pédagogique et administratif important.

C'est dans ce cahier que sont consignées toutes les notes des élèves après chaque évaluation.

Le professeur doit :

- le remplir correctement et sans ratures (surcharge) ;
- reporter les notes après chaque évaluation (ne pas attendre la fin du trimestre / semestre pour le faire) ;
- Indiquer les dates et la nature de l'évaluation ;

- reporter les moyennes trimestrielles, semestrielles, annuelles, les rangs des élèves et les statistiques ;
- s'assurer de la présence du cahier de notes pendant la séance.

NB : Il faut donc le remplir régulièrement.

L'enseignant doit avoir son cahier de notes personnel.

III- 2- Tenue du cahier ou registre de notes

L'enseignant doit :

- préciser la nature de l'évaluation ;
- indiquer la date de l'évaluation ;
- indiquer le barème (notée sur 10 ou sur 20, ...) ;
- faire précéder de zéro (0) les notes inférieures à dix (10) ;
- reporter toutes les notes au stylo et non au crayon.

NB :

- **Ne pas faire de rature lors du remplissage.**
- **Ne pas demander au chef de classe de reporter les notes**

III-3 Présentation d'une page de cahier ou registre de notes

Nom et prénoms des élèves	DS1/20 15/10/14	DS2/20 02/11/14	IE1/10- 18/10/14	IE2/10 6/11/14	IO- 8/11/14 noté /20	DS3/20 14/12/14	Moyenne sur /20	Rang
Elève 1	15	12	7	8	14	11	13,40	10^{ème}
Elève 2	11,5	10	8	6	12	12,5	12,00	15^{ème}
Elève 3								
Elève 4								
	SIGNATURE du professeur	SIGNATURE du professeur	SIGNATURE du professeur	SIGNATURE du professeur	SIGNATURE du professeur	SIGNATURE du professeur	SIGNATURE du professeur	SIGNATURE du professeur

N.B. : mettre la mention A pour les absents.

IV- Utilisateurs du cahier de notes

4.1 Les chefs d'établissement et Les personnels d'encadrement et de contrôle

En contrôlant le registre de notes, ceux-ci s'assurent que les devoirs programmés ont été effectivement faits, corrigés et rendus ; ils vérifient également que le rythme et la nature de devoirs est respecté ; apprécient en outre la notation du professeur (professeur indulgent, sévère, moyen). Ce dernier aspect revêt une grande importance puisqu'il interviendra lorsque le moment viendra de proposer des examinateurs pour les examens du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) et du Baccalauréat.

4.2 Les Encadreurs Pédagogiques

Les Encadreurs Pédagogiques vérifient le rythme et la nature de l'évaluation. Ils apprécient en outre la notation du professeur (professeur indulgent, sévère, moyen).

4.3 Les parents d'élèves

Les parents d'élèves qui suivent effectivement le travail de leurs enfants et qui le désirent peuvent être autorisés à consulter le registre de notes ; ils auront ainsi l'occasion de s'assurer de la véracité des notes que leurs enfants leur ramènent.

4.4 Le professeur lui-même

Il peut arriver au professeur de perdre son carnet de notes ; dans ces conditions, le seul recours qui lui reste, c'est le registre de notes de la classe. Il pourrait aussi constituer un soutien éloquent au professeur en cas de contestation des notes lors du calcul des moyennes.

IV- LE BULLETIN DE NOTES ET LE LIVRET SCOLAIRE

1-Le bulletin de notes

C'est un document dans lequel sont consignés les moyennes obtenues, les rangs de l'élève et les appréciations des professeurs et du Chef d'établissement.

Les professeurs et le Chef d'établissement sont tenus d'y apposer leurs signatures.

C'est généralement le moyen de communication entre les parents d'élèves et l'école. Pour certains concours ou examens, des bulletins de notes sont exigés.

Il est donc aussi important que les autres et il doit être rempli avec soin.

NB : Ne pas remplir le bulletin de notes en collaboration avec les élèves.

Les utilisateurs du bulletin de notes sont :

- l'administration sous forme d'archives ;
- les parents d'élèves pour s'informer du résultat scolaire de leurs enfants ;
- les élèves pour apprécier la conformité de la moyenne avec celle communiquée en classe.

2-Le livret scolaire

2-1- Qu'est-ce qu'un livret scolaire ?

Le livret scolaire est un outil de travail tant sur le plan administratif que pédagogique.

Le livret scolaire est un carnet dans lequel sont mentionnées :

- les moyennes de l'élève dans toutes les disciplines ;
- les rangs de l'élève;
- les appréciations et signatures de chaque enseignant ;
- la décision du conseil de classe ;
- les appréciations, signatures et cachet du/des Chef(s) d'établissement.

Le livret scolaire atteste de par sa tenue, du sérieux ou non des enseignants et des responsables administratifs de l'établissement (Chef d'établissement, adjoints et éducateurs) chargés de sa gestion quotidienne.

2-2 Importance du livret scolaire

Le remplissage régulier et obligatoire du livret scolaire permet à l'administration qui en a la charge, de suivre le cheminement scolaire d'un élève.

Il est souhaitable que chaque élève ait un seul livret scolaire et qui le suit même en cas de changement d'établissement.

Le livret scolaire est le trait d'union entre l'élève, le professeur et l'administration. Il est le résumé du cursus scolaire d'un élève. Il est l'unique document officiel qui permet de savoir où, quand et comment le travail scolaire de l'élève s'est opéré.

NB : Le livret scolaire doit être présenté à certains examens comme le Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) ou le Baccalauréat en Côte- d'Ivoire.

2-3- Les éléments du livret scolaire

Le livret scolaire comporte :

- le nom et prénoms de l'élève ;
- la date et lieu de naissance ;
- les observations diverses + photo ;
- l'adresse des parents ou tuteurs ;
- les relevés de notes par classes et par cycles ;
- les noms des établissements successifs, les moyennes annuelles, appréciations, décisions... ;
- la mention de l'admission ou l'ajournement aux diplômes.

2-4- Les utilisateurs du livret scolaire

- **L'élève**

L'élève n'a accès à son livret scolaire que lorsqu'il a fini le second cycle du secondaire.

- **Les éducateurs**

Ils sont chargés de remplir la page de garde, de veiller sur la garde précieuse des livrets scolaires pour éviter toute perte ou falsification éventuelle.

- **Le chef d'établissement**

Le chef d'établissement doit exercer un contrôle continu des livrets scolaires. Il doit les viser et apprécier le travail de chaque élève en fin d'année scolaire. Il veillera sur sa propreté ; les ratures étant prohibées. Tout manquement doit faire l'objet d'une justification de la part du professeur.

- **Les jurys des examens scolaires**

Pour un candidat en situation de rachat, on consulte son livret scolaire.

CAS PRATIQUE 1

A l'aide des documents 1 et 2, présente les pages du cahier de textes rempli par M. BOHIRI Charles, professeur de Philosophie, intervenant en classe de TA1 tous les lundis, mardi, mercredi et vendredis. Selon la progression en Philosophie. M. Bohiri entame la deuxième leçon de la Compétence II en ce début du mois de Novembre.

DOC.1

PROFESSEUR

NOVEMBRE	DECEMBRE
V 1 Toussaint	D 1
S 2	L 2
D 3	M 3
L 4	M 4
M 5	J 5
M 6	V 6
J 7	S 7
V 8	D 8
S 9	L 9
D 10	M 10
L 11	M 11
M 12	J 12
M 13	V 13
J 14	S 14
V 15 Paix	D 15
S 16	L 16
D 17	M 17
L 18	M 18
M 19	J 19
M 20	V 20
J 21	S 21
V 22	D 22
S 23	L 23
D 24	M 24
L 25	M 25
M 26	J 26
M 27	V 27
J 28	S 28
V 29	D 29
S 30	L 30
	M 31

DOC.2 EMPLOI DU TEMPS

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
7h-8h	TA1 Philo		TA1 Philo	DEVOIRS	
8h-9h	TA1 Philo		TA1 Philo		
9h-10h		TA1 Philo			TA1 Philo
10h-11h		TA1 Philo			TA1 Philo
11h-12h					
APRES - MIDI					
15h-16h		TD3 hist.		TA1hist	TD3 géo
16h-17h		TD3 hist.		TA1hist	TD3 géo
17h-18h					

CAS PRATIQUE 2

Dans un établissement d'Adzopé, un élève demande la permission de sortir de la classe après que le professeur ait fait l'appel. Une heure de temps plus tard, le proviseur reçoit un coup de fil de la brigade de gendarmerie demandant des renseignements à propos d'un élève. L'administration se rend dans la classe de celui-ci et constate son absence marquée dans le cahier d'appel. Elle fait le retour à la gendarmerie et apprend le décès par noyade de cet élève.

Situe la responsabilité de chacun des acteurs dans la gestion de ce drame.

MODULE 13

LES FICHES DE LEÇON

A SUIVRE

FICHE DE LEÇON (1^{ère} A)

PAGE DE GARDE

CLASSE(S) : PREMIERE A

COMPETENCE : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE A L'ETUDE METHODIQUE D'UN TEXTE

THEME : INITIATION AU COMMENTAIRE DE TEXTE PHILOSOPHIQUE

LEÇON : LA METHODE DE LECTURE DE TEXTE

DUREE : 21 HEURES

HABILETES	CONTENUS
Connaître	La méthode de lecture de texte
	La grille de lecture
Expliquer	-Les mots et/ou expressions difficiles et essentiels -les connecteurs logiques -Les items de la grille de lecture -Les idées principales -Les arguments -Les concepts -Les allusions -Les figures de style
Appliquer	La grille de lecture au texte
Evaluer	L'intérêt du texte

Situation d'apprentissage :

Exemple de situation d'apprentissage :

En début d'année scolaire, les élèves de la première A3 du lycée Moderne de Gd Bassam découvrent dans leur programme, la méthode de lecture de texte. En vue de maîtriser cette méthode, ils cherchent à la connaître et à l'appliquer à un texte.

Matériel/Support	Bibliographie
-Programme classe de première -Internet	-Manuel <i>PHILOSOPHIE</i> , Editions Vallesse, collection la Réussite. -Cahier d'activités classe de première

TABLEAU THEORIQUE DU DEROULEMENT DE LA LECON

Moment Didactique / Durée	Stratégies Pédagogiques	Activités de l'enseignant	Trace écrite
LA PHASE DE PRESENTATION	Echange verbal (Questions/réponses)	Rappel des prérequis / mise en train / amorce... Cette phase aboutit à l'énoncé de la situation d'apprentissage	TITRE DE LA LECON : La méthode de lecture de texte
LA PHASE DE DEVELOPPEMENT	Echange verbal (Questions ou consignes/réponses)	Enoncé de la situation d'apprentissage -Lisez la situation -Expliquez la situation -Identifiez les tâches à réaliser Installation des habiletés /contenus Vérification des acquis (activité d'application) et remédiation /régulation (dans le développement)	Contenus des apprentissages
LA PHASE D'EVALUATION	- Interrogations écrites - Devoirs surveillés -Devoirs de maison	- Consolidation des acquis (situation d'évaluation)	Corrigé

Observations du professeur sur le déroulement du cours :

.....

.....

.....

TABLEAU PRATIQUE DU DEROULEMENT DE LA LEÇON

Moment Didactique / Durée	Stratégies Pédagogiques	Activités de l'enseignant	Trace écrite
LA PHASE DE PRESENTATION	Echange verbal (Questions ou consignes /réponses)	Présentation du programme de première. A partir de cette présentation, quelle est la première leçon de l'année ?	COMPETENCE I Thème : Leçon 1 : La méthode de lecture de texte
LA PHASE DE DEVELOPPEMENT	Echange verbal (Questions ou consignes/ Réponses) Travail de groupe Travail de groupe et brainstorming	Enoncé de la situation d'apprentissage -Lisez la situation d'apprentissage -Expliquez la situation -Identifiez les tâches à réaliser A partir de vos connaissances, du manuel de la classe de première ou de vos lectures, définissez la méthode de lecture de texte. -Indiquez les différentes étapes de la méthode de lecture. A partir de vos connaissances, du manuel de première ou de vos lectures, définissez l'Explication littérale d'un texte Expliquez l'expression « les mots et les expressions difficiles et/ou essentiels »	La méthode de lecture de texte c'est un ensemble de techniques ou de procédés permettant de dégager le sens d'un texte. -Elle comporte quatre étapes qui sont : 1-l'Explication littérale du texte 2-la Problématique du texte. 3-l'Explication méthodique du texte. 4-la Critique du texte D) L'EXPLICATION LITTERALE DU TEXTE L'Explication littérale consiste, après la numérotation des lignes du texte et sa lecture à plusieurs reprises, à : -recenser et définir les mots, groupes de mots, expressions essentiels et ou difficiles, -recenser les connecteurs logiques essentiels et déterminer leur fonction dans le texte. 1-Définitions des mots et expressions difficiles et/ou essentiels

		Après la numérotation des lignes du texte d'Epictète, lisez-le plusieurs fois.	Un mot difficile est un terme qui, dans un texte, exige des efforts de compréhension de la part de celui qui le lit. Une expression difficile est un groupe de mots qui, dans un texte, exige des efforts de compréhension de la part de celui qui le lit. Un mot essentiel est un terme indispensable à la compréhension du texte. Une expression essentielle est un groupe de mots indispensable à la compréhension du texte.
	Activité d'application n°1	-Relève les mots et expressions difficiles et/ou essentiels du texte d'Epictète	Un philosophe malpropre ; Cachot ; Débiter ; Maximes ; Mis décemment ; Beauté intérieure ; Disciple ; Séant ; Honnête...
		A partir de vos connaissances, du manuel de première ou de vos lectures, donnez la signification de l'expression « définition contextuelle »	La définition contextuelle consiste à donner pour chaque mot ou expression le sens approprié au contexte.
	Activité d'application n°2	Définis les mots et expressions difficiles et/ou essentiels du texte d'Epictète.	Un philosophe malpropre : Celui qui pratique la philosophie et qui ne prend pas soin de lui. Cachot : prison. Débiter : réciter mécaniquement. Maximes : principes, règles morales. Décence : bonnes habitudes. Mis décemment : habillé convenablement. Beauté intérieure : qualité morale, vertu. Disciple : celui qui épouse les idées de son maître. Séant : convenable. Honnête : juste, correct.
	Travail de groupe et brainstorming	A partir de vos connaissances, du manuel de première ou de vos lectures, Définissez l'expression « Connecteurs logiques ».	2-Définition et détermination des fonctions des connecteurs logiques. ➤ Définition Les connecteurs logiques sont des termes ou expressions qui servent à relier deux mots, deux idées...
	Activité d'application n°3	Relève les connecteurs logiques du texte d'Epictète	Si ; comme ; donc ; car
		A partir de vos connaissances, du	➤ Détermination de la fonction des connecteurs logiques (voir le tableau en annexe)

		manuel de première ou de vos lectures, déterminez les fonctions des connecteurs logiques	
	Activité d'application n°4	Déterminez les fonctions des connecteurs logiques essentiels du texte d'Epictète	Si : Supposition Comme : comparaison. Donc : conséquence. Car : justification
	Travail de groupe et brainstorming	A partir de vos connaissances, du manuel de première ou de vos lectures, Définissez l'expression « problématique du texte »	II) LA PROBLEMATIQUE DU TEXTE La problématique est l'ensemble constitué par les items de la grille de lecture.
	Travail de groupe et brainstorming	A partir de vos connaissances, du manuel de la classe de première ou de vos lectures, Définissez l'expression « grille de lecture » -Définissez les items	La grille de lecture est un questionnaire permettant de dégager les items que sont : le thème, le problème, la thèse, l'antithèse, l'intention, l'enjeu, la structure logique. Thème : c'est ce dont parle le texte. Problème : c'est la question à laquelle l'auteur apporte une réponse. Thèse : c'est la position présentée par l'auteur ; la réponse qu'il apporte au problème. Antithèse : c'est le point de vue opposé ou différent de celui présenté par l'auteur. Intention de l'auteur : c'est l'objectif immédiat, manifeste de l'auteur. Enjeu du texte : c'est l'objectif lointain de l'auteur, c'est une valeur suscitée par le texte. Structure logique : ce sont les étapes du raisonnement de l'auteur (mouvements du texte).
	Activité d'application n°5	Dégage les items de la grille de lecture à partir de leurs indices	Indices de recherche du thème : « philosophe malpropre » (L1) ; « philosophie » (L3, L7) ; « malpropre » (L8) ; « Disciple » (L6) <i>Thème</i> : La tenue du philosophe et de son disciple. Indices de recherche du problème : « comment m'attirerait-il ? » (L2) « comment me fera-t-il aimer la philosophie qui laisse un homme en cet état ? » (L2-L3) ; « je ne puis me décider à l'entendre, et pour rien au monde je ne m'attacherais à lui » (L3-L4)

			<i>Problème : le philosophe et son disciple doivent-ils négliger leur apparence physique ?</i> Indices de recherche de la thèse : « Ayons donc de la propreté et de la décence » (L4-L5) <i>Thèse : le philosophe et son disciple doivent observer la propreté et la décence.</i> Indices de recherche de l'antithèse : se référer à la thèse <i>Antithèse : Le philosophe n'a que faire de son apparence physique</i> Indices de recherche de l'intention : la polémique de l'auteur (L1-L4) <i>Intention : Amener le philosophe à soigner sa tenue pour se faire accepter par la société.</i> Indices de recherche de l'enjeu : L'intention, la thèse, le ton du texte. <i>Enjeu : La valeur de la philosophie</i> Indices de recherche de la structure logique : les arguments du texte <i>Structure logique : deux mouvements</i> <i>1^{er} mvt : L1-L10 « si un philosophe malpropre (...) séant et honnête » : la nécessité de la décence chez le philosophe et son disciple.</i> <i>2^{ème} mvt : L10-L12 « Il a soin (...) n'est que laideur » : la primauté de la beauté intérieure sur la beauté du corps.</i>
	Travail de groupe et brainstorming	A partir de vos connaissances, du manuel de la classe de première ou de vos lectures, définissez l'expression « Explication méthodique du texte »	III) L'EXPLICATION METHODIQUE DU TEXTE L'explication méthodique du texte consiste en la clarification ordonnée et cohérente du texte.
	Travail de groupe et brainstorming	A partir de vos connaissances, du manuel de la classe de première ou de vos lectures, définissez l'expression « idées principales et idées secondaires ».	1) Les idées principales : ce sont les idées fortes de chaque mouvement du texte. 2) Les idées secondaires : ce sont les idées qui soutiennent l'idée principale d'un mouvement.
	Activité d'application n° 6	Dégage l'idée principale et les idées secondaires de chaque	Idee principale du 1^{er} mvt : la nécessité de la décence chez le philosophe et son disciple. Idées secondaires du 1^{er} mvt :

		mouvement du texte d'Epictète.	1 : identifié à un criminel, le philosophe malpropre inspire « horreur, répugnance, dégoût ». 2 : exhortation à la propreté et à la décence. Idée principale du 2^{ème} mvt : la primauté de la beauté intérieure sur la beauté du corps. Idées secondaires du 1^{er} mvt : 1 : la beauté du corps présuppose la beauté intérieure. 2 : la beauté intérieure qui consiste à faire usage de la raison surpasse la beauté du corps.
	Travail de groupe et brainstorming	A partir de vos connaissances, du manuel de la classe de première ou de vos lectures, définissez l'expression « critique du texte ».	IV) LA CRITIQUE DU TEXTE La critique du texte : c'est l'évaluation de l'intérêt du texte. Elle comporte deux parties : la critique interne et la critique externe.
	Travail de groupe et brainstorming	Définissez l'expression « critique interne du texte ».	La critique interne du texte : Elle consiste à apprécier le texte sans recourir à autre chose qu'à lui-même.
	Activité d'application n° 7	Rédige une critique interne de ce texte.	<i>Dès l'entame du texte, Epictète compare le philosophe malpropre à un criminel qui sort de prison ; de là il suggère la nécessité de la décence chez le philosophe et son disciple. Dans les dernières lignes, il conclut la primauté de la beauté intérieure sur la beauté du corps.</i> <i>Le ton polémique dont use l'auteur est en conformité avec son intention qui est d'amener le philosophe à soigner sa tenue pour se faire accepter par la société.</i>
	Travail de groupe et brainstorming	Définissez l'expression « critique externe du texte ».	La critique externe du texte : Elle examine la position de l'auteur par rapport à d'autres auteurs et/ou par rapport au vécu.
	Activité d'application n°8	Rédige une critique externe de ce texte.	<i>Selon Epictète le philosophe et son disciple doivent observer la propreté et la décence.</i> <i>Axe 1 : l'aspect extérieur est important pour la crédibilité du philosophe et de la philosophie.</i> <i>Cf. Platon et les Encyclopédistes (Rousseau, D'Alembert, Diderot, Voltaire).</i> <i>Axe 2 : le vrai philosophe est un anticonformiste.</i> <i>Cf. Socrate, le corps est le tombeau de l'âme.</i> <i>Cf. Diogène le cynique.</i> <i>Cf. Nietzsche</i>

TEXTE UTILISE POUR LES ACTIVITES D'APPLICATION

Si un philosophe malpropre, négligé et horrible comme un criminel qui sort du cachot, me débite de belles maximes, comment m'attirerait-il ? Comment me fera-t-il aimer la philosophie qui laisse un homme en cet état ? Je ne puis me décider à l'entendre, et pour rien au monde je ne m'attacherais à lui. Ayons donc de la propreté et de la décence.

Je dis la même chose des disciples. Pour moi, j'aime mieux qu'un jeune homme qui veut s'adonner à la philosophie vienne m'entendre bien propre et mis décentement, que s'il y venait malpropre, les cheveux gras et mal peignés. Car par là je juge qu'il a quelque idée du beau et qu'il se porte à ce qui est séant et honnête. Il a soin de la beauté qu'on lui fera connaître, de cette beauté intérieure qui consiste à faire usage de sa raison, et auprès de laquelle la beauté du corps n'est que laideur.

Epictète, *Maximes et Pensées*, Ed. A. Silvaire, 1962 pp.151-152.

A SUIVRE

(FICHE DE LEÇON T1e A)

PAGE DE GARDE

CLASSE : Terminale A

COMPETENCE : traiter une situation relative aux conditions de l'homme dans la société.

THEME : Les conditions de la liberté

LEÇON : La vie en société

DUREE : 24 H

Tableau des habiletés/contenus

Habiletés	Contenus
Connaître	La nature sociale de l'homme
	Le droit comme fondement de l'Etat
Distinguer	L'Etat de la Nation
Montrer	La justice comme finalité de l'Etat et de la Nation
	L'omniprésence de la violence dans l'espace social
	Le rôle d'autrui dans la manifestation de la liberté
Apprécier	Les conditions de la liberté en société

Exemple de situation d'apprentissage :

Dans le cadre de ses activités socio-culturelles, le club de philosophie du Lycée Moderne 1 d'Agboville organise une conférence sur la vie en société à laquelle participent les élèves de la Terminale A2. Pour mieux comprendre les arguments du conférencier sur la complexité de la vie en société, les élèves de retour en classe, cherchent à connaître la nature sociale de l'homme, les fondements de la société, expliquer l'omniprésence de la violence dans la société et apprécier le rôle des autres dans la manifestation de la liberté.

Matériel/Support	Bibliographie
Programme classe de Terminale -Cahier d'activités classe de Terminale -Internet	-La Philosophie Terminales L, S -Les chemins de la pensée -Abrégé de Philosophie -Les Méthodes du BAC - Manuel de la Terminale

DEROULEMENT DE LA LEÇON

Moments Didactiques / Durée	Stratégies Pédagogiques	Activités de l'enseignant	Trace écrite
LA PHASE DE PRESENTATION	Echange verbal (Questions ou consignes/réponses)		COMPETENCE II Leçon 2 : La vie en société INTRODUCTION De tous les êtres vivants, l'homme est le seul qui vit en société c'est-à-dire avec ses semblables. Mais, cette vie en société lui est-elle bénéfique ? Garantit-elle sa liberté ?
LA PHASE DE DEVELOPPEMENT	Echange verbal (Questions ou consignes/réponses)	Enoncé de la situation d'apprentissage -Lisez la situation d'apprentissage -Expliquez la situation -Identifiez les tâches à réaliser - Qu'est-ce qu'une société ? - Quelles sont les deux thèses que vous connaissez au sujet des fondements de la société ? -Que peut-on retenir au sujet de	I-L'HOMME, UN ÊTRE SOCIAL. A- L'origine sociale de l'homme. La société est une communauté d'individus ayant des rapports organisés et des échanges de services. Sur son origine, deux thèses s'opposent : la thèse naturaliste et la thèse culturaliste. Pour la thèse naturaliste défendue par Aristote, la société est un fait naturel et l'homme est un être naturellement social. Il affirme dans son œuvre <i>La Politique</i> « A l'évidence la cité fait partie des choses naturelles, et l'homme est par nature un animal politique ». En revanche, pour les culturalistes dont Hobbes, Locke, Rousseau, la société est le produit d'un contrat c'est-à-dire d'un accord passé entre les hommes. Selon Hobbes « Si l'on considère de plus près les causes pour lesquelles les hommes s'assemblent et se plaisent à une mutuelle société, il apparaîtra bientôt que cela n'arrive que par accident et

		la sociabilité de l'homme ?	non pas par une disposition nécessaire de la nature. » <i>Du citoyen</i> Que la sociabilité lui soit naturelle ou artificielle c'est-à-dire contractuelle, l'homme vit toujours nécessairement parmi et avec les autres.
		-Est-il possible de mener une vie solitaire ? -Donnez quelques noms de philosophes idéalistes, rationalistes et essentialistes. - Selon Sartre comment l'homme accède-t-il aux vérités le concernant ? Comment Lucien MALSON montre-t-il la nécessité de l'autre dans ma vie ?	B -La relation nécessaire à autrui Au nom de la sociabilité naturelle de l'homme certains penseurs tels que HEGEL et SARTRE vont rejeter le solipsisme, c'est-à-dire l'existence solitaire de la conscience ou de la pensée prônée et défendue par la majorité des essentialistes, idéalistes et rationalistes tels que DESCARTES et LEIBNIZ. En effet, la connaissance de ma conscience m'est révélée par autrui c'est-à-dire mon alter-ego (un autre moi). Dans <i>L'existentialisme est un humanisme</i>, Sartre affirme : « Pour obtenir une vérité quelconque sur moi, il faut que je passe par l'autre ». La présence d'autrui contribue à ma prise de conscience qui devient source et synonyme de liberté et d'épanouissement. Ma liberté, mon épanouissement et mon humanisation dépendent donc essentiellement du respect et de la considération que les autres m'accordent. A ce propos Lucien Malson dans <i>Les enfants sauvages</i> écrit : « Avant la rencontre d'autrui et du groupe, l'homme n'est rien d'autre que des virtualités aussi légères qu'une transparente vapeur ».

		-Les relations interhumaines sont-elles toujours pacifiques ? -Qu'est-ce que la violence ?	Cependant la vie sociale est bien souvent le lieu des confrontations, des conflits interpersonnels et de violence. La violence est l'usage abusif de la force. Il y a violence chaque fois qu'un individu ou un groupe de personnes s'emploie par des moyens divers, à asservir, à faire souffrir, à aliéner ou à anéantir un autre individu ou un groupe de personnes. Selon HEGEL et J.P. SARTRE, autrui se révèle à moi dans l'expérience d'un conflit originel. Ce conflit débouche chez Hegel sur la reconnaissance mutuelle (La dialectique du maître et de l'esclave) dans <i>La Phénoménologie de l'esprit</i>. C'est dans cette différence conflictuelle que chacune des consciences acquiert un statut spécifique qui peut être celui de maître ou d'esclave. Chez Sartre, autrui s'oppose d'abord à moi parce qu'il est essentiellement différent de moi : « il est un autre moi, c'est le moi qui n'est pas moi ». Selon SARTRE, ce conflit est aussi vécu intérieurement dans certains phénomènes tels que la honte. SARTRE affirme : « La honte est toujours honte devant quelqu'un (...) J'ai honte de moi tel que j'apparais à autrui. Et par l'apparition même d'autrui je suis en mesure de porter un jugement sur moi-même comme sur un objet » <i>L'être et le néant</i>. Autrui est donc celui qui me chosifie, qui m'aliène et me prive de ma liberté.
		Activité d'application N°1 <i>Parmi les propositions suivantes, coche</i>	

		<i>celle qui convient à la définition exacte de la société.</i> -La société est l'ensemble des infrastructures économiques d'un Etat. - La société regroupe l'ensemble des hommes et des animaux d'un Etat. - La société désigne un ensemble organisé et structuré de valeurs morales. - La société renvoie à un ensemble d'individus entre lesquels existent des rapports organisés et garantis par des institutions. - La société regroupe autrui et moi.	
--	--	--	--

			Si la société se révèle comme le lieu de l'intersubjectivité, pour harmoniser les relations entre les individus, une autorité politique s'impose.
			II-L'ETAT ET LA NATION, FORMES D'ORGANISATION SOCIALE <i>A- La nécessité de l'Etat</i> L'Etat est une forme d'organisation politico- administrative et juridique exerçant une autorité sur un territoire défini. L'Etat se charge d'élaborer les lois qui constituent le droit positif. A travers le respect des lois, il garantit la liberté et la sécurité des individus et de leurs biens. C'est d'ailleurs ce que souligne SPINOZA dans <i>Traité Théologico-politique</i> : « Non, je le répète, la fin de l'Etat n'est pas de faire passer les hommes de la condition d'êtres raisonnables à celle de bêtes brutes ou d'automates, (...). La fin de l'Etat est donc en réalité la liberté ». La vocation de l'Etat est donc de défendre et de protéger les individus contre les injustices, les inégalités, les violations des libertés. En outre, l'Etat vise l'unité sociale à travers l'édification de la Nation. <i>B- L'Etat, moyen d'édification de la nation</i> La Nation se distingue de l'Etat. En effet, l'idée de Nation implique l'idée d'une unité spontanée, tandis que celle d'Etat relève d'une organisation artificielle.

		En effet, d'une part, la nation est une unité organique dont les liens sont multiples : ils sont à la fois géographiques, ethniques, linguistiques, politiques et même religieux. D'autre part, la Nation doit aussi son existence à la formation et au développement d'une conscience collective. Pour ERNEST RENAN (1823-1892), une Nation est avant tout : « Une âme, un principe spirituel ». Cette âme renvoie à deux choses : l'une est dans le passé, c'est « la possession en commun d'un riche legs de souvenirs » heureux ou malheureux. L'autre est dans l'avenir : « C'est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis ». <i>Qu'est-ce qu'une Nation ?</i> Ainsi, la nation est en perpétuelle édification, tâche qui incombe à l'Etat.
	Activité d'application N°2 Voici une liste de mots : des virtualités - politique- la liberté Complète les phrases suivantes avec les mots qui conviennent « La fin de l'Etat est donc en réalité..... »	

		« L'homme est par nature un animal » « Avant la rencontre d'autrui et du groupe, l'homme n'est rien d'autre que..... aussi légères qu'une transparente vapeur »	
			Retenons que l'Etat et la Nation sont étroitement liés. Mais sur quel fondement reposent-ils ? III-DROIT ET JUSTICE COMME FONDEMENT ET FINALITE DE L'ETAT <i>A- Le Droit, fondement de l'Etat</i> L'Etat émane du droit. Mais, qu'est-ce que le droit ? Le droit désigne au sens général, l'ensemble des règles, des lois, des normes, des usages et des coutumes qui régissent les rapports entre les hommes au sein d'un groupe social donné. Mais dans l'Etat, le droit renvoie au droit positif qui évoque l'ensemble des dispositions réglementaires qui sont instaurées au sein d'une société par une autorité souveraine afin d'organiser de façon efficace, harmonieuse et équilibrée la vie communautaire. Jean-Jacques ROUSSEAU dans <i>du Contrat Social</i> soutient que les lois, c'est-à-dire le droit est l'émanation de la volonté générale. Cette dernière est avant tout gouvernée par la raison ou le bon sens qui est une faculté universelle. Les lois aussi bien que l'Etat sont des productions de la Raison et c'est ce que HEGEL met en évidence dans les <i>Principes de la philosophie du</i>

			<i>droit</i> : « L'État (...) est le rationnel en soi et pour soi ». En principe, l'Etat et les lois visent la justice dans la société. <i>B- La justice, finalité de l'Etat</i> La justice signifie l'équité, l'égalité ou encore l'équilibre entre deux réalités. Dans la vie en société, la justice est une institution chargée d'appliquer le droit, de faire respecter la loi et de réparer les torts subis par les victimes de l'injustice. C'est aussi une vertu qui nous demande de prendre notre dû et d'attribuer à chacun ce qui lui revient. C'est à juste titre que la justice est symbolisée par la balance et l'épée dont l'équilibre total des deux plateaux rend compte de l'équité et de l'égalité tandis que l'épée évoque la sanction, la correction, la punition et la protection. A ce propos ALAIN soutient : « Qu'est-ce que le droit ? C'est l'égalité. C'est contre l'inégalité que le droit a été inventé. Et les lois justes sont celles qui s'ingénient à faire que les hommes, les femmes, les enfants, les malades, les ignorants soient égaux ». <i>Propos sur les pouvoirs.</i>
		Activité d'application N°3 <i>Coche la bonne définition du droit parmi les propositions suivantes :</i> Le droit se définit comme : - L'ensemble des droits et devoirs	

		régissant la vie sociale -L'ensemble des droits de l'homme. - Ce qui est juste et honnête. - Ce à quoi j'ai droit.	La justice est donc cette vertu et cette institution incarnées par l'Etat qui préside aux rapports et aux échanges entre les individus dans la société. Concrètement nous retenons une justice commutative, une justice distributive et une justice répressive. La justice demeure un idéal et l'Etat lui-même se nourrit de la violence. IV-L'OMNIPRESENCE DE LA VIOLENCE DANS L'ESPACE SOCIAL <i>A- La violence nécessaire de l'Etat</i> Le concept de « violence » renvoie au domaine de la force. En effet la violence est le caractère de ce qui agit avec force. Mais toute force n'est pas synonyme de violence car la violence s'apprécie plutôt et toujours par rapport au comportement de l'homme. Naturellement inhérente à l'homme, la violence est omniprésente à des degrés divers. Au niveau social, la violence permet de répondre aux inégalités socio-économiques et à la misère. Selon N. MACHIAVEL (philosophe et homme politique italien 1469-1527) La violence serait un mal nécessaire parce que les hommes sont méchants. Dans son œuvre <i>Le Prince</i>, il écrit : « Qui veut faire entièrement profession d'homme de bien ne peut éviter sa perte parmi tant d'autres qui ne sont pas bons (...) La fin justifie les moyens ». Autrement dit, l'homme d'Etat qui s'interdirait l'usage de la violence préparerait sa propre déchéance et la ruine de son Etat.
		L'Etat peut-il se passer de la violence ?	

		Citez quelques appareils répressifs et quelques appareils idéologiques de l'Etat.	Dans les sociétés modernes, l'Etat a le monopole d'une violence légitime et légale dont il dispose à travers trois instances ou pouvoirs qui manifestent son autorité et assurent son fonctionnement : le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire. Ces trois instances peuvent être séparées ou non. Et selon LOUIS ALTHUSSER (philosophe français contemporain) ces instances se répartissent en deux catégories : d'une part les appareils idéologiques de l'Etat (A.I.E) mass-média, l'éducation, l'école, la religion, le travail, le sport, la culture en général ; d'autre part les appareils répressifs de l'Etat (A.R.E) la police, l'armée, les milices, l'administration judiciaire. Par les premiers l'Etat véhicule et impose aux citoyens sa conception ou sa doctrine de la réalité sociale. Par les seconds il exerce la coercition sur les citoyens. Il ressort de cette analyse que la violence est indispensable pour maintenir l'ordre et la justice en société. Toutefois l'usage de la violence ne nuit-il pas au citoyen ?
			B- Les limites de l'Etat Appelée force publique, la violence fait souvent de l'Etat une machine d'oppression et de domination. En effet, l'Etat confisque les libertés individuelles et collectives en abusant de son pouvoir. C'est ce que laisse transparaître les analyses de Marx et des anarchistes des individualistes tels que Bakounine, Proudhon et MAX Stirner. Pour Marx l'Etat est un système d'exploitation au service de la classe dominante, c'est-à-dire la bourgeoisie. Max Stirner insiste sur le caractère liberticide de l'Etat « L'Etat ne poursuit jamais qu'un seul but : limiter, enchaîner, et assujettir l'individu... », écrit-il dans <i>L'unique et sa Propriété</i>.

		Activité d'application N°4 <i>Entoure, parmi les auteurs ci-dessous, ceux qui soutiennent la nécessité de la violence dans l'exercice du pouvoir politique :</i> B. Pascal- J-J. Rousseau - St. Augustin - R. Descartes - K. Marx- Machiavel - B. Spinoza- T. Hobbes – Aristote - F. Hegel - J.P. Sartre - M. Bakounine	L'Etat, c'est donc le mal radical, soutiennent les anarchistes. La liberté de l'individu impose sa disparition.
			CONCLUSION La vie en société confronte l'homme à de nombreux défis, particulièrement à celui de la liberté. A quel prix sa liberté est-elle possible et réalisable ? Il ressort de l'analyse des notions de Société, d'Etat, de Nation, de Droit et Justice mais aussi d'autrui que l'homme est le principal artisan de sa liberté par le respect des institutions qu'il a créées mais qu'il peut remettre en cause ou encore améliorer lorsqu'elles ne correspondent plus à ses aspirations.

A SUIVRE

FICHE DE LEÇON T1e (C-D-E)

PAGE DE GARDE

CLASSE : Terminale D

COMPETENCE : traiter une situation relative aux conditions de l'homme dans la société.

THEME : Les conditions de la liberté

LEÇON 2 : La vie en société

DUREE : 09 H

Tableau des habiletés/contenus

Habiletés	Contenus
Connaître	La nature sociale de l'homme
Distinguer	L'Etat de la Nation
	L'omniprésence de la violence dans l'espace social
	Le rôle d'autrui dans la manifestation de la liberté
Apprécier	Les conditions de la liberté en société

Exemple de situation d'apprentissage :

Dans le cadre de ses activités socio-culturelles, le club de philosophie du Lycée Moderne 1 d'Agboville organise une conférence sur la vie en société à laquelle participent les élèves de la Terminale D2. Pour mieux comprendre les arguments du conférencier sur la complexité de la vie en société, les élèves de retour en classe, cherchent à connaître la nature sociale de l'homme, les fondements de la société, expliquer l'omniprésence de la violence dans la société et apprécier le rôle des autres dans la manifestation de la liberté.

Matériel/Support	Bibliographie
Programme classe de Terminale -Cahiers d'activités des classes de Terminale -Internet	-La Philosophie Terminales L, S -Les chemins de la pensée -Abrégé de Philosophie -Les Méthodes du BAC - Manuel de Philosophie Terminale

DEROULEMENT DE LA LEÇON

Moments Didactiques / Durée	Stratégies Pédagogiques	Activités de l'enseignant	Trace écrite
LA PHASE DE PRESENTATION	Echange verbal (Questions ou consignes/réponses)		COMPETENCE II Leçon 2 : La vie en société INTRODUCTION De tous les êtres vivants, l'homme est le seul qui vit en société c'est-à-dire avec ses semblables. Mais, cette vie en société lui est-elle bénéfique ? Garantit-elle sa liberté ?
LA PHASE DE DEVELOPPEMENT	Echange verbal (Questions ou consignes/réponses)	Enoncé de la situation d'apprentissage -Lisez la situation d'apprentissage -Expliquez la situation -Identifiez les tâches à réaliser - Qu'est-ce qu'une société ? - Quelles sont les deux thèses que vous connaissez au sujet des fondements de la société ? -Que peut-on retenir au sujet	I-L'HOMME, UN ÊTRE SOCIAL. A- L'origine sociale de l'homme. La société est une communauté d'individus ayant des rapports organisés et des échanges de services. Sur son origine, deux thèses s'opposent : la thèse naturaliste et la thèse culturaliste. Pour la thèse naturaliste défendue par Aristote, la société est un fait naturel et l'homme est un être naturellement social. Il affirme dans son œuvre <i>La Politique</i> « A l'évidence la cité fait partie des choses naturelles, et l'homme est par nature un animal politique ». En revanche, pour les culturalistes dont Hobbes, Locke, Rousseau, la société est le produit d'un contrat c'est-à-dire d'un accord passé entre les hommes. Selon Hobbes « Si l'on considère de plus près les causes pour lesquelles les hommes s'assemblent et se plaisent à une mutuelle société, il apparaîtra bientôt que cela n'arrive que par accident et non pas par une disposition nécessaire de la nature. » <i>Du citoyen</i> Que la sociabilité lui soit naturelle ou artificielle c'est-à-dire contractuelle,

		de la sociabilité de l'homme ?	l'homme vit toujours nécessairement parmi et avec les autres.
		-Est-il possible de mener une vie solitaire ? -Donnez quelques noms de philosophes idéalistes, rationalistes et essentialistes. - Selon Sartre comment l'homme accède-t-il aux vérités le concernant ? Comment Lucien MALSON montre-t-il la nécessité de l'autre dans ma vie ?	B -La relation nécessaire à autrui Au nom de la sociabilité naturelle de l'homme certains penseurs tels que HEGEL et SARTRE vont rejeter le solipsisme, c'est-à-dire l'existence solitaire de la conscience ou de la pensée prônée et défendue par la majorité des essentialistes, idéalistes et rationalistes tels que DESCARTES et LEIBNIZ. En effet, la connaissance de ma conscience m'est révélée par autrui c'est-à-dire mon alter-ego (un autre moi). Dans <i>L'existentialisme est un humanisme</i>, Sartre affirme : « Pour obtenir une vérité quelconque sur moi, il faut que je passe par l'autre ». La présence d'autrui contribue à ma prise de conscience qui devient source et synonyme de liberté et d'épanouissement. Ma liberté, mon épanouissement et mon humanisation dépendent donc essentiellement du respect et de la considération que les autres m'accordent. A ce propos Lucien Malson dans <i>Les enfants sauvages</i> écrit : « Avant la rencontre d'autrui et du groupe, l'homme n'est rien d'autre que des virtualités aussi légères qu'une transparente vapeur ».

		-Les relations interhumaines sont-elles toujours pacifiques ? -Qu'est-ce que la violence ?	Cependant la vie sociale est bien souvent le lieu des confrontations, des conflits interpersonnels et de violence. La violence est l'usage abusif de la force. Il y a violence chaque fois qu'un individu ou un groupe de personnes s'emploie par des moyens divers, à asservir, à faire souffrir, à aliéner ou à anéantir un autre individu ou un groupe de personnes. Selon HEGEL et J.P. SARTRE, autrui se révèle à moi dans l'expérience d'un conflit originel. Ce conflit débouche chez Hegel sur la reconnaissance mutuelle (La dialectique du maître et de l'esclave) dans <i>La Phénoménologie de l'esprit</i>. C'est dans cette différence conflictuelle que chacune des consciences acquiert un statut spécifique qui peut être celui de maître ou d'esclave. Chez Sartre, autrui s'oppose d'abord à moi parce qu'il est essentiellement différent de moi : « il est un autre moi, c'est le moi qui n'est pas moi ». Selon SARTRE, ce conflit est aussi vécu intérieurement dans certains phénomènes tels que la honte. SARTRE affirme : « La honte est toujours honte devant quelqu'un (...) J'ai honte de moi tel que j'apparais à autrui. Et par l'apparition même d'autrui je suis en mesure de porter un jugement sur moi-même comme sur un objet » <i>L'être et le néant</i>. Autrui est donc celui qui me chosifie, qui m'aliène et me prive de ma liberté.
		Activité d'application N°1 <i>Parmi les propositions suivantes, coche celle qui</i>	

		<i>convient à la définition exacte de la société.</i> -La société est l'ensemble des infrastructures économiques d'un Etat. - La société regroupe l'ensemble des hommes et des animaux d'un Etat. - La société désigne un ensemble organisé et structuré de valeurs morales. - La société renvoie à un ensemble d'individus entre lesquels existent des rapports organisés et garantis par des institutions. - La société regroupe autrui et moi.	
--	--	--	--

		Comment appelle-t-on l'autorité politique qui harmonise les relations entre les individus ?	Si la société se révèle comme le lieu de l'intersubjectivité, pour harmoniser les relations entre les individus, une autorité politique s'impose.
			II-L'ETAT ET LA NATION, FORMES D'ORGANISATION SOCIALE <i>A- La nécessité de l'Etat</i> L'Etat est une forme d'organisation politico-administrative et juridique exerçant une autorité sur un territoire défini. L'Etat se charge d'élaborer les lois qui constituent le droit positif. A travers le respect des lois, il garantit la liberté et la sécurité des individus et de leurs biens. C'est d'ailleurs ce que souligne SPINOZA dans <i>Traité Théologico-politique</i> : « Non, je le répète, la fin de l'Etat n'est pas de faire passer les hommes de la condition d'êtres raisonnables à celle de bêtes brutes ou d'automates, (...). La fin de l'Etat est donc en réalité la liberté ». La vocation de l'Etat est donc de défendre et de protéger les individus contre les injustices, les inégalités, les violations des libertés. En outre, l'Etat vise l'unité sociale à travers l'édification de la Nation. <i>B- L'Etat, moyen d'édification de la nation</i> La Nation se distingue de l'Etat. En effet, l'idée de Nation implique l'idée d'une unité

		spontanée, tandis que celle d'Etat relève d'une organisation artificielle. En effet, d'une part, la nation est une unité organique dont les liens sont multiples : ils sont à la fois géographiques, ethniques, linguistiques, politiques et même religieux. D'autre part, la Nation doit aussi son existence à la formation et au développement d'une conscience collective. Pour ERNEST RENAN (1823-1892), une Nation est avant tout : « Une âme, un principe spirituel ». Cette âme renvoie à deux choses : l'une est dans le passé, c'est « la possession en commun d'un riche legs de souvenirs » heureux ou malheureux. L'autre est dans l'avenir : « C'est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis ». <i>Qu'est-ce qu'une Nation ?</i> Ainsi, la nation est en perpétuelle édification, tâche qui incombe à l'Etat.
	Activité d'application N°2 Voici une liste de mots : des virtualités - politique- la liberté Complète les phrases suivantes avec les mots qui conviennent « La fin de l'Etat est donc en réalité..... » « L'homme est par nature un animal	

		 » « Avant la rencontre d'autrui et du groupe, l'homme n'est rien d'autre que..... aussi légères qu'une transparente vapeur »	
			Cette tâche qui incombe à l'Etat ne peut s'accomplir sans lui poser quelques difficultés en raison de l'omniprésence de la violence dans l'espace social.
		L'Etat peut-il se passer de la violence ?	III- L'OMNIPRESENCE DE LA VIOLENCE DANS L'ESPACE SOCIAL <i>A- La violence nécessaire de l'Etat</i> Le concept de « violence » renvoie au domaine de la force. En effet la violence est le caractère de ce qui agit avec force. Mais toute force n'est pas synonyme de violence car la violence s'apprécie plutôt et toujours par rapport au comportement de l'homme. Naturellement inhérente à l'homme, la violence est omniprésente à des degrés divers. Au niveau social, la violence permet de répondre aux inégalités socio-économiques et à la misère. Selon N. MACHIAVEL (philosophe et homme politique italien 1469-1527), la violence serait un mal nécessaire parce que les hommes sont méchants. Dans son œuvre <i>Le Prince</i>, il écrit : « Qui veut faire entièrement profession d'homme de bien ne peut éviter sa perte parmi tant d'autres qui ne sont pas bons (...) La fin justifie les moyens ». Autrement dit, l'homme d'Etat qui s'interdirait l'usage de la violence

		Citez quelques appareils répressifs et quelques appareils idéologiques de l'Etat.	préparerait sa propre déchéance et la ruine de son Etat. Dans les sociétés modernes, l'Etat a le monopole d'une violence légitime et légale dont il dispose à travers trois instances ou pouvoirs qui manifestent son autorité et assurent son fonctionnement : le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire. Ces trois instances peuvent être séparées ou non. Et selon LOUIS ALTHUSSER (philosophe français contemporain) ces instances se répartissent en deux catégories : d'une part les appareils idéologiques de l'Etat (A.I.E) mass-média, l'éducation, l'école, la religion, le travail, le sport, la culture en général ; d'autre part les appareils répressifs de l'Etat (A.R.E) la police, l'armée, les milices, l'administration judiciaire. Par les premiers l'Etat véhicule et impose aux citoyens sa conception ou sa doctrine de la réalité sociale. Par les seconds il exerce la coercition sur les citoyens. Il ressort de cette analyse que la violence est indispensable pour maintenir l'ordre et la justice en société. Toutefois l'usage de la violence ne nuit-il pas au citoyen ?
			B- Les limites de l'Etat Appelée force publique, la violence fait souvent de l'Etat une machine d'oppression et de domination. En effet, l'Etat confisque les libertés individuelles et collectives en abusant de son pouvoir. C'est ce que laisse transparaître les analyses de Marx et des anarchistes tels que Bakounine, Proudhon et MAX Stirner. Pour Marx l'Etat est un système d'exploitation au service de la classe dominante, c'est-à-dire la bourgeoisie. Max Stirner insiste sur le caractère liberticide de l'Etat « L'Etat ne poursuit jamais qu'un seul but : limiter, enchaîner, et assujettir

		Activité d'application N°4 <i>Entoure, parmi les auteurs ci-dessous, ceux qui soutiennent la nécessité de la violence dans l'exercice du pouvoir politique :</i> B. Pascal- J-J. Rousseau - St. Augustin - R. Descartes - K. Marx- Machiavel - B. Spinoza- T. Hobbes – Aristote - F. Hegel - J.P. Sartre - M. Bakounine	l'individu... », écrit-il dans <i>L'unique et sa Propriété</i>. L'Etat, c'est donc le mal radical, soutiennent les anarchistes. La liberté de l'individu impose sa disparition.
			CONCLUSION La vie en société confronte l'homme à de nombreux défis, particulièrement à celui de la liberté. A quel prix sa liberté est-elle possible et réalisable ? Il ressort de l'analyse des notions de Société, d'Etat, de Nation, mais aussi d'autrui et de violence que l'homme est le principal artisan de sa liberté par le respect des institutions qu'il a créées mais qu'il peut remettre en cause ou encore améliorer lorsqu'elles ne correspondent plus à ses aspirations.

MODULE 14

LE MICRO ENSEIGNEMENT

❖ PRESENTATION DE LA SUBSTANCE DU MICRO ENSEIGNEMENT

De façon générale, le micro enseignement est une méthode de formation des enseignants qui consiste à pratiquer des séquences pédagogiques courtes dans un environnement simulé, afin de développer et affiner les compétences professionnelles des futurs enseignants. C'est une technique pédagogique en vogue depuis les années 1960. Elle permet aux enseignants en formation de s'exercer à enseigner sur une courte durée pouvant aller jusqu'à 30 mn.

Elle vise à travailler une compétence spécifique de l'impétrant : expliquer, introduire une leçon, présenter un plan de cours. Ce travail suit un plan qui se décline comme suit :

- 1- La planification : préparation d'une micro-leçon ciblée par le formateur ou les pairs.
- 2- La mise en œuvre : l'Enseignant vient présenter son travail devant ses pairs qui, pour la circonstance deviennent ses élèves.
- 3- La rétroaction : le formateur tout comme les auditeurs font des contributions constructives pour améliorer le travail.
- 4- La révision : l'impétrant ajuste son travail, sa prestation en s'appuyant sur les retours faits par les autres.

Les objectifs visés par le micro enseignement sont :

- ✓ le développement d'aptitudes pédagogiques spécifiques ;
- ✓ l'auto-évaluation, la réflexion critique sur sa pratique ;
- ✓ la création d'un pont entre la théorie et la pratique de l'enseignement ;
- ✓ le renforcement de la confiance en soi et la maîtrise des gestes professionnels.

Au terme de cette expérience, l'enseignant bénéficie de réels avantages :

- ✓ une formation progressive et ciblée ;
- ✓ un feedback immédiat et utile ;
- ✓ un gain en expérience ;
- ✓ une amélioration réelle de la qualité de l'enseignement.